

# **CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE pour le territoire de Dombes Saône Vallée**

## **ENTRE**

- **La Communauté de communes Dombes Saône Vallée**

représentée par Monsieur Marc PECHOUX, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération n°2021C175 en date du 21/10/2021,

ci-après désignée par « l'intercommunalité »,

d'une part,

## **ET**

- **L'État**

représenté par Madame la Préfète du département de l'Ain,

ci-après désigné par « l'État »,

d'autre part,

## **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **I. Préambule**

Suite à la volonté du gouvernement que chaque territoire décline dans le cadre de ses compétences, un contrat de relance et de transition écologique qui réponde à ses besoins et aux objectifs de politique territorialisés de l'Etat, le territoire de Dombes Saône Vallée a établi un projet de territoire détaillé ci-après qui répond à des objectifs de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale.

## **ARTICLE 1<sup>er</sup> – OBJET DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets immédiatement réalisables ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires tout en répondant aux enjeux de transition écologique, de cohésion sociale et d'économie soutenable ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le présent contrat a été construit en lien avec toutes les parties prenantes du territoire de manière à réussir le plus efficacement possible l'accompagnement de la transition écologique, économique et sociale du territoire de Dombes Saône Vallée.

Le présent document issu de l'ensemble de tous ces échanges comprend un diagnostic du territoire, des orientations et un plan d'actions pour la période 2021-2026.

Le contrat de relance et de transition écologique contribue à l'ensemble des priorités stratégiques inscrites dans le projet de territoire.

Le CRTE remplacera progressivement et de manière pragmatique les dispositifs de contractualisation existants de droit commun et thématiques. Il intégrera notamment les programmes mis en œuvre par le Gouvernement au profit des territoires.

Les parties s'engagent à ce que l'intercommunalité soit accompagnée pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un contrat de relance et de transition écologique construit à partir des besoins du territoire.

## **ARTICLE 2 - GOUVERNANCE DU PRÉSENT CONTRAT**

Les représentants de l'État et de l'intercommunalité mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité départemental du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

### **2.1. Comité de pilotage**

Le comité de pilotage est coprésidé par Madame la Préfète du département de l'Ain ou son représentant et par le président de l'intercommunalité ou son représentant. Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de l'intercommunalité, des services de l'État ainsi que d'autres établissements publics.

Il siègera au moins 1 fois par an pour :

- Examiner l'avancement des mesures et la programmation des actions ;
- Établir l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi ;
- Étudier et arrêter les propositions d'évolution du CRTE en termes de mesures et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...);
- Décider d'éventuelles corrections.

## 2.2. Comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'État et de l'intercommunalité. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions. Il est composé des représentants de la CCDSV, de techniciens de la CCDSV et de l'Etat.

Il se réunira au moins 1 fois par an pour :

- Établir et examiner l'exécution du CRTE ;
- Vérifier l'avancement des mesures, veiller en détail au bon déroulement des actions et analyser les éventuelles difficultés afin de proposer des corrections ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et en étudier les résultats ;
- Anticiper les évolutions et proposer l'inclusion, l'adaptation ou l'abandon des actions.

## **ARTICLE 3 – SUIVI ET ÉVALUATION DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RESULTATS ATTENDUS**

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...).

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats seront évalués ont été choisis en cohérence avec l'objectif recherché par chaque action.

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe (annexes II, III et IV).

## **ARTICLE 4 – ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de 6 ans.

Un bilan d'étape sur la base de l'évaluation du CRTE peut donner lieu si nécessaire à une évolution, voire une réorientation de la stratégie, le cas échéant sous forme d'avenant.

Au terme du contrat, un bilan général sera conduit pour en évaluer les résultats.

## **ARTICLE 5 – ÉVOLUTION ET MISE À JOUR DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

## **ARTICLE 6 – COMMUNICATION**

Les porteurs de projets du présent CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat (prévues à compter de 2021) et à mener toutes les réflexions nécessaires aux projets envisagés sur la période 2022-2026.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Les éléments financiers sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions.

Une maquette financière est ainsi proposée en annexe II afin de permettre le suivi des différentes actions.

## **ARTICLE 7 – TRAITEMENT DES LITIGES**

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif.

## **II. Diagnostic du territoire**

### a) Enjeux et orientations

*Un diagnostic de territoire détaillé a été établi sur l'ensemble des thématiques et vise à révéler les enjeux à court et moyen terme en matière de forces et faiblesses et est proposé en annexe (annexe 1) de ce document.*

Le document de diagnostic a permis de constater un certain nombre d'enjeux au niveau du territoire. Ces enjeux sont à l'origine de projets envisagés afin d'atteindre des objectifs relatifs à la transition écologique, à la cohésion sociale et en faveur d'une économie soutenable.

L'analyse démographique a mis en avant la nécessité d'accompagner le développement et les évolutions socioéconomiques du territoire afin de conserver et développer la population. Dans cette vision, de nombreux projets ont été retenus afin de dynamiser l'habitat et d'accroître le niveau d'équipement et d'aménagement urbain.

Sur le plan économique, un renforcement des zones d'activités et un développement de l'économie sociale et solidaire apparaissent comme nécessaires. Les projets de création d'une nouvelle zone d'activité ainsi que d'étendre les zones actuelles sont des moyens de répondre à ces besoins. Par ailleurs, la création d'un espace de coworking, de conciergerie, de repair café, de jardins partagés ou encore de modes de recyclages et de circuits courts (AMAP) permettront de développer une nouvelle économie plus soutenable, durable et garante de l'environnement.

Au niveau touristique, le diagnostic révèle la nécessité d'un renforcement de la valorisation des points forts du territoire. Dans cette vision, la réhabilitation de certains sites du territoire, le développement des modes doux, ainsi que les rénovations des équipements sont autant de projets qui pourront renforcer l'attractivité touristique.

L'analyse de l'offre de service a mis en avant la nécessité du maintien en état et du développement des équipements.

Sur le plan culturel et culturel, de nombreux projets sont envisagés tels que la rénovation de la bibliothèque à Saint Didier, la mise en place de paratonnerre sur l'église de Sainte Euphémie ou la restauration des anciennes tours du château d'Ambérieux.

Sur le plan sportif et des loisirs, de nombreuses rénovations d'équipements (Stades, tennis, boules, pump track) sont envisagées afin de maintenir leur bon état et leur valorisation ainsi que de permettre une meilleure accessibilité pour les personnes handicapées.

Le diagnostic mené sur l'habitat a démontré la nécessité de répondre à un enjeu d'économie d'énergie. Un travail semble également essentiel pour développer de moindres consommations des bâtiments publics. Dans cette optique, de nombreux projets sont mis en avant sur le territoire de Dombes Saône Vallée afin de travailler sur une meilleure isolation et consommation des bâtiments publics et privés. Par ailleurs, un travail sera également mené à l'échelle du territoire afin de veiller à ce que l'éclairage public soit moins consommateur d'énergie.

Sur le plan de la mobilité, un accompagnement du covoiturage et de la politique régionale en termes de transport s'avère nécessaire. Dans ce sens, les projets de sécurisation des bourgs, d'abribus, de réfection de voiries permettront la réduction de la consommation liée au transport. Par ailleurs, l'achat de véhicules électriques pour les services de la CCDSV et de certaines communes ainsi que la mise en place de bornes permettront d'accompagner la réduction des émissions de GES liée aux transports.

L'analyse des espaces sensibles d'un point de vue environnemental a mis en avant la nécessité de la protection des espaces à enjeux environnementaux, et cela notamment par la valorisation de la richesse écologique du territoire ainsi que le maintien de la politique d'amélioration de la qualité de l'eau.

Ainsi, les projets d'aménagements de plans d'eaux, de renaturations de ruisseaux, de collectes et d'infiltrations sont autant de projets à valoriser. Par ailleurs, le projet de protection des espaces naturels et de la biodiversité, porté par la CCDSV est également à prendre en compte pour répondre à ces enjeux.

Pour terminer, l'analyse des consommations d'énergies et émissions de gaz à effet de serre a permis de mettre en lumière le besoin de poursuivre les efforts en matière de réduction de consommation énergétique et de CO2, avec notamment les projets de mobilité alternative (véloroute, modes doux, plan de mobilité), des projets de réduction de consommation au niveau des éclairages publics, des véhicules mais également des bâtiments du territoire, ainsi que par une meilleure utilisation des déchets (programme de prévention, ou encore par la production d'énergie renouvelable (photovoltaïque et hydroliennes).

### **III. Stratégie**

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 13/07/2021 :

#### **I) Transition écologique :**

- 1) Réduction de CO2**
  - 1) Mobilité alternative**
  - 2) Moindre consommation énergétique**
  - 3) Economie d'Énergie des bâtiments**
  - 4) Meilleure utilisation des déchets**
  - 5) Production d'énergie renouvelable**
- 2) Protection et mise en valeur de la qualité paysagère**
  - 1) Atlas**
  - 2) Protection des espaces sensibles**
  - 3) Cycle de l'eau**

#### **II) Cohésion sociale :**

- 1) Renforcer la qualité de vie pour les habitants**
  - 1) Équipements sportifs et loisirs**
  - 2) Équipements culturels et culturels**
  - 3) Aménagement urbain**
  - 4) Équipement de cohésion sociale**
- 2) Renforcer les dynamiques de cœur de village**

#### **III) Economie soutenable**

- 1) Renforcement du commerce**
- 2) Renforcement du tourisme**
- 3) Développement des zones d'activité**

Les orientations stratégiques ci-dessus font l'objet de fiches actions/projets, jointes en annexe (annexe 4). Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées et des projets envisagés au-delà de 2021.

A titre d'information, les fiches concernant des projets démarrant en 2021 sont des fiches actions tandis que les fiches concernant des projets démarrant après 2021 sont des fiches projets.

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles.

Le comité de pilotage proposera chaque année les fiches actions comprenant le détail des différents financements

### **IV. Engagement des partenaires**

#### **1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES FINANCEMENTS**

Les financeurs s'efforceront d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur seront soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les « fiches-actions » sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

## **2. L'INTERCOMMUNALITÉ**

En signant ce contrat de relance et de transition écologique, l'intercommunalité assume le rôle d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire. Elle porte la démarche et l'intègre dans ses politiques publiques.

L'intercommunalité désigne dans ses services un directeur responsable du pilotage du CRTE et affecte un chef de projet qui a la responsabilité de l'élaboration, de la mise en œuvre du contrat et de l'évaluation.

Elle associe les différents acteurs du territoire en travaillant étroitement avec les partenaires du CRTE afin d'initier et d'entretenir la dynamique du territoire en faveur de la relance et de la transition écologique. Elle mobilise les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation. Elle s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE et dont elle est maître d'ouvrage.

Elle garantit une participation renforcée des citoyens et de toutes les composantes de la société civile. Le projet de territoire est construit avec et pour les acteurs du territoire. Des groupes de travail peuvent prendre part à l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation du contrat. Les initiatives de la société civile les plus appropriées sont soutenues par l'intercommunalité : économie sociale & solidaire, coopération avec les associations, budgets participatifs, mécénat social, intervention des fondations, etc. La collaboration des entreprises peut permettre de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

## **3. L'ÉTAT, LES ÉTABLISSEMENTS ET OPÉRATEURS PUBLICS**

Au niveau local, l'État mobilise sous l'égide de la préfecture une équipe composée des services départementaux et régionaux de l'État et des délégations régionales des établissements et opérateurs publics impliqués.

Au niveau national, l'État s'engage à mobiliser la structure centrale qui coordonne, suit et appuie les travaux d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des CRTE.

Il anime le réseau des correspondants dans chaque direction générale du ministère de la transition écologique et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ainsi que dans les ministères associés (emploi, économie, agriculture) et les établissements publics et opérateurs (ANAH, ANRU, ADEME, CEREMA, Caisse des dépôts, Agence française pour la biodiversité, Agences de l'eau, VNF...). Les correspondants nationaux des établissements publics et opérateurs mobilisent leurs délégations régionales lesquelles sont elles-mêmes en lien avec l'intercommunalité.

L'État accompagne l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE conformément à la charte interministérielle de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises financières, techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement (notamment du plan de relance) au service du projet de territoire. Il s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative, à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le CRTE grâce aux dotations et crédits disponibles et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles ou de simplification de procédures existantes sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

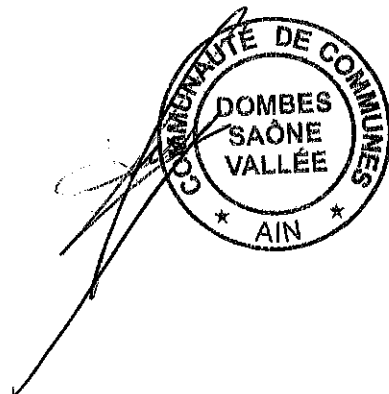
Le soutien au territoire passe par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobilisent notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien renforce la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire et la dynamique du projet de territoire.

Signé à Trévoux, le 10/11/2021

**Madame la Préfète de l'Ain,**

**Monsieur le Président de l'intercommunalité,**

**Marc PECHOUX**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Pechoux', written in a cursive style.

## **Annexes**

Annexe I – Diagnostic du territoire

Annexe II – Maquette financière

Annexe III – Suivi et évaluation du CRTE

Annexe IV – Fiches Actions

Annexe V – Délibération n°2021C175 du conseil communautaire du 21/10/2021



# CC Dombes Saône Vallée

## Diagnostic du territoire

Septembre 2021



# **Préambule : Concertation**

# Préambule : Concertation

À la suite de la volonté du gouvernement que chaque territoire décline dans le cadre de ses compétences un contrat de relance et de transition écologique qui réponde à ses besoins et aux objectifs de politique territorialisées de l'Etat, le territoire de Dombes Saône Vallée a établi un projet de territoire détaillé ci-après qui répond à des objectifs de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale.

Dans le cadre de ce projet, un diagnostic a été mené par la communauté de communes afin d'identifier différents enjeux pour le territoire qui sera présenté ci-après.

En parallèle, un travail de concertation auprès des acteurs du territoire a également été mené dans le cadre de différents projets de territoires. Ces différentes concertations ont permis de dresser un certain nombre d'enjeux préalables au document de diagnostic ci-après :

# Préambule : Concertation

## **Concertation pour le programme de prévention des déchets :**

La concertation pour le programme de prévention des déchets a eu lieu du 16 avril au 16 mai sur le site internet de la communauté de communes Dombes Saône Vallée.

La communication à destination des habitants a été relayée (cf. PJ) :

- Sur le site internet ;
- Signature mail des agents de la CCDSV ;
- Via des mails envoyés aux communes (qui ont relayé l'info sur Panneapocket, Illiwap et Néocity) ;
- 2 articles dans la presse.

484 participants :

- 464 habitants ;
- 15 salariés ;
- 5 associations.

# Préambule : Concertation

## **Concertation pour le programme de prévention des déchets :**

Les propositions liées au programme de prévention se déclinent en 40 actions autour de 7 axes :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Promouvoir le réemploi
- Amplifier la collecte des déchets dangereux
- Mieux gérer les végétaux
- Mieux trier
- Développer la communication
- Être exemplaire.

Il est intéressant de souligner que les personnes ayant répondu aux questions posées concernant ces axes se sont exprimés à 80% « pour » ou « sans opinion » sur 39 des 40 actions proposées. Moins de 20% des personnes interrogées ont émis un avis défavorable. Une seule action (réaliser une étude sur la tarification incitative) se distingue par 45 % de vote défavorable, 43,8 % de vote favorable et 11,2 % sans opinion.

*Le détail des questions est proposé en annexe de ce document*



# Préambule : Concertation

## **Concertation pour le programme de prévention des déchets :**

Ce questionnaire a ainsi permis de mettre en avant la volonté des acteurs du territoire de favoriser les mesures contre le gaspillage alimentaire via des actions telles que la sensibilisation des personnels, la création de labels anti-gaspillage, et le développement de filières pour les invendus alimentaires.

Par ailleurs, la promotion du réemploi est mise en avant par le biais d'initiatives sociales et solidaires telles que la création d'un Repair Café, d'un partenariat avec la Recyclerie ou encore le développement de partenariats.

Des mesures pour traiter le cas de la collecte de déchets dangereux ont également été valorisées dans les réponses aux questionnaires (traitement de l'amiante...).

Dans le but de mieux gérer les végétaux, la mise en place de projets tels l'implantation de sites de compostage partagé, la vente de composteurs à prix réduit ou l'incitation au broyage permettrait de diminuer le gisement qui représente 1/3 des apports en déchèterie.

Par ailleurs les mesures visant à favoriser un meilleur tri ainsi que le développement de la communication, sensibilisation ont globalement été bien accueillies par les personnes ayant répondu à ce questionnaire.

Le dernier axe met en avant la charte d'exemplarité afin de limiter la production des déchets, ainsi que la mise à disposition des associations et des communes d'outils pour mieux trier.

# Préambule : Concertation

## Concertation pour le PCAET:

### 6 ateliers organisés entre Mars et Avril 2021:

**156 propositions d'actions**

**15 communes représentées**

**25 partenaires / acteurs du territoire présents**

Atelier	Nombre de participants
Mobilité	21
Energies renouvelables	26
Bâtiments	25
Agriculture et alimentation	27
Adaptation au changement climatique	27
Entreprises et industries	21

# Préambule : Concertation

## Concertation pour le PCAET:

### 3 phases de consultations:

- **Boîte à idées** ouverte à tous et questionnaires, 1 mois: 08/03 - 08/04/2021



<b>Visiteurs uniques</b>	<b>3626</b>
<b>Fonctionnalités</b>	Boîte à idées + Questionnaire
<b>Résultats</b>	<b>141 idées d'actions</b> <b>127 commentaires</b> <b>75 réponses au questionnaire</b>

- **Priorisation d'actions** ouverte aux partenaires, acteurs du territoire et aux élus maires et référents PCAET, 3 semaines: 25/05 - 13/06/2021



<b>Visiteurs uniques</b>	<b>256</b>
<b>Fonctionnalités</b>	Questionnaires thématiques
<b>Résultats</b>	<b>43 participants</b> <b>86 commentaires</b> <b>165 réponses au total</b>

- Dernière consultation à destination du public : Septembre



Objectif : benchmarking des réalisations existantes

# Préambule : Concertation

## Concertation pour le PCAET:

### 3 phases de consultations:

- **Boîte à idées** ouverte à tous et questionnaires, 1 mois: 08/03 - 08/04/2021
- **Priorisation d'actions** ouverte aux partenaires acteurs du territoire et aux élus maires et référents PCAET, 3 semaines: 25/05 - 13/06/2021
- Dernière consultation à destination du public : Septembre



### Communication déployée:

- ✓ Signature mail pour les agents
- ✓ Réseaux sociaux
- ✓ Envois de courriels aux réseaux
- ✓ Site internet des communes
- ✓ Bulletins municipaux
- ✓ Affichage mairies et lieux publics
- ✓ Médias
  
- ✓ Envoi d'une invitation aux élus et aux acteurs clés du territoire
  
- ✓ Objectif : communication similaire à la boîte à idées, mais moins importante

# Préambule : Concertation

## **Concertation pour le PCAET:**

Tout le travail de concertation mené dans le cadre du travail sur le Plan Climat Air Energie Territorial a également permis de mettre en avant un certain nombre d'enjeux pour le territoire, et de potentielles actions qui pourraient être menées dans le cadre d'un contrat de CRTE sur les thématiques de la transition écologique, de la cohésion sociale et de l'économie soutenable.

On observe ainsi sur le volet de la transition écologique une volonté de mise en place d'énergies renouvelables sur le territoire (éolien, solaire...), de développement de modes doux, la volonté de planter des haies/arbres ou encore la question de la récupération des eaux de pluies ou de l'optimisation de la ressource en eau...

Sur le volet de la cohésion sociale, la question de la piétonnisation des voiries, de l'amélioration de l'espace urbain sont également évoqués parmi les propositions d'actions à mettre en place sur le territoire.

Sur le volet de l'économie soutenable, les questions de développement d'une économie de partage sont mises en évidence, à travers les idées de jardins partagés à disposition, de partage de l'eau, ou encore du développement de circuits courts/magasins de producteurs

Les thématiques étudiées sont autant d'actions qui sont abordées dans le cadre du projet de CRTE du territoire

# Préambule : Concertation

## **Concertation pour le SCOT:**

- Trois réunions publiques ont été organisées, elles ont mobilisé entre une vingtaine et une quarantaine de personnes en 2017, 2018 et 2019
- Une enquête publique s'est tenue du mercredi 6 novembre 2019 au 6 décembre 2019

La diffusion de l'information s'est faite via différents canaux (articles de presse, affiches, sites internet, panneaux lumineux, bulletins municipaux...)

Le site internet du SCoT Val de Saône-Dombes a également permis de suivre les actualités de la révision, de consulter des documents relatifs à la révision et le dossier d'enquête publique.

Ce dernier était également consultable dans les lieux d'enquête publique où un commissaire enquêteur a tenu des permanences. Un registre dématérialisé permettait par ailleurs au public de consigner ses observations et propositions.

Un certain nombre d'instances de travail et d'information avec les élus et partenaires telles que des réunions de bureau, des comités de pilotage conjoints avec des élus du SCoT de la Dombes (la révision du SCoT Val de Saône-Dombes a été menée conjointement avec le SCoT de la Dombes), des comités techniques partagés, des rencontres des personnes publiques associées et acteurs du territoire, des rencontres des communes par groupe restreint (1/2 journée par groupe) pour échanger sur les perspectives de développement, une Rando Scot, des ateliers thématiques conjoints entre les 2 SCoT, des séminaires et des présentations en conseils communautaires des communautés de communes Dombes Saône Vallée et Val de Saône Centre.

# Préambule : Concertation

## **Concertation pour le SCOT:**

Un certain nombre d'instances de travail et d'information avec les élus et partenaires ont été mobilisées dans ce cadre telles que : des réunions de bureau, des comités de pilotage conjoints avec des élus du SCoT de la Dombes (la révision du SCoT Val de Saône-Dombes a été menée conjointement avec le SCoT de la Dombes), des comités techniques partagés, des rencontres des personnes publiques associées et acteurs du territoire, des rencontres des communes par groupe restreint (1/2 journée par groupe) pour échanger sur les perspectives de développement, une Rando Scot, des ateliers thématiques conjoints entre les 2 SCoT, des séminaires et des présentations en conseils communautaires des communautés de communes Dombes Saône Vallée et Val de Saône Centre.

L'important travail de concertation relatif au SCOT a donc également servi de base de travail non négligeable dans le cadre de la rédaction du diagnostic ci-après, et de la compréhension des grands enjeux et orientations du territoire.

## Sommaire

- 1 Données de la communauté de communes
- 2 Un territoire en développement
- 3 Son économie
- 4 Offre de service
- 5 L'habitat
- 6 La mobilité
- 7 Eau et espaces fragiles valorisés
- 8 L'énergie

# Préambule

Le Premier ministre a demandé aux préfets d'engager au plus vite la formalisation des nouveaux CRTE qui s'appuient sur trois axes : la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale.

**Sur la durée du mandat 2020-2026**, le CRTE traite l'ensemble des **enjeux** du **territoire**, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de **développement durable**, d'**éducation**, de **sport**, de **santé**, de **culture**, de **revitalisation urbaine**, de **mobilités**, de **développement économique**, d'**emploi**, d'**agriculture**, d'**aménagement numérique**... « Les projets portés dans le contrat ont pris en compte une démarche nécessairement économe en foncier et en ressources et afin d'améliorer l'état des milieux naturels et de **s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité)** »,.

**L'échelle de l'intercommunalité a été privilégiée.**

**Les actions du CRTE prennent en compte les orientations du gouvernement sur la transition écologique** : lutte contre l'artificialisation des sols, nouvelles pratiques agricoles et des circuits courts, développement des mobilités douces, rénovation énergétique des bâtiments, développement de l'économie circulaire, promotion des énergies renouvelables...

*\*Source : AMF, d'après la circulaire du 20 novembre du Premier Ministre, relative à l'élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique*

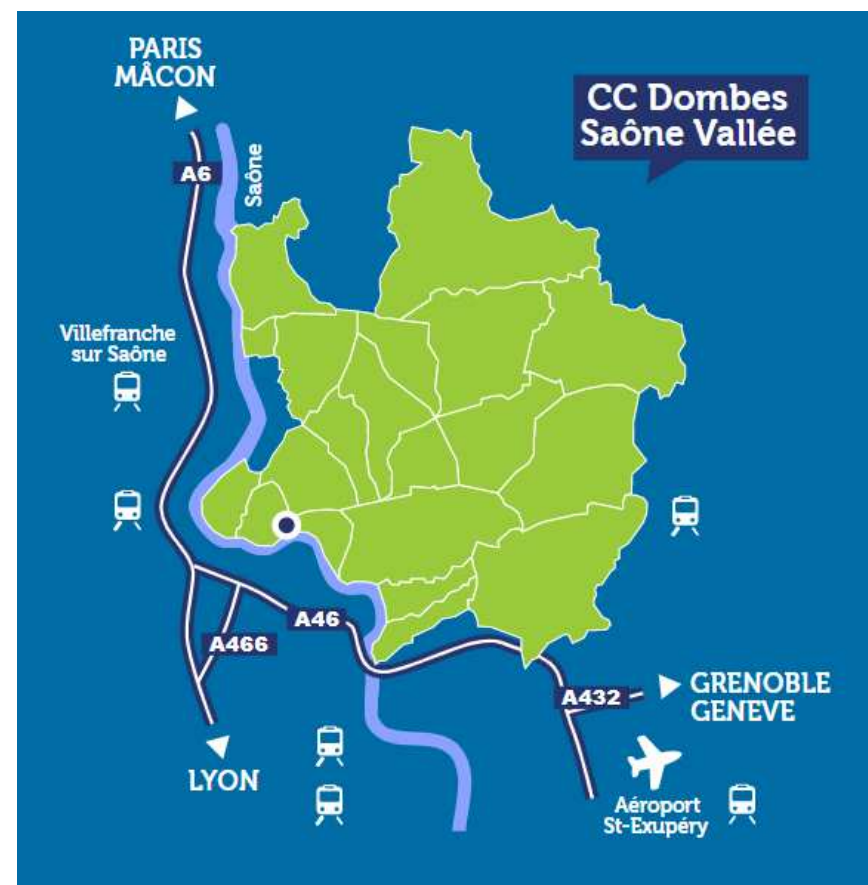
## Partie 1 : Diagnostic du territoire

- 1 Données de la communauté de communes
- 2 Un territoire en développement
- 3 Son économie
- 4 Offre de service
- 5 L'habitat
- 6 La mobilité
- 7 Eau et espaces fragiles valorisés
- 8 L'énergie

# Données de la communauté de Communes

## Une communauté de communes récemment créée

- La Communauté de communes Dombes Saône Vallée est née le 1er avril 2014, de la fusion de 3 collectivités : la Communauté de communes Porte Ouest de la Dombes, la Communauté de communes Saône Vallée, et la commune de Villeneuve.
- En proximité immédiate de la Métropole de Lyon et de l'agglomération de Villefranche-sur-Saône, Dombes Saône Vallée est un territoire d'une superficie total de 179,45km<sup>2</sup>.
- Le territoire compte 19 communes et près de 39 678 habitants au 01/01/2021.



# Données de la communauté de Communes

## Une communauté de communes récemment créée

### Compétences de la communauté de communes

- Développement Economique
- Aménagement de l'espace
- Mobilité durable
- Environnement, PCAET
- Logement
- Action Sociale, petite enfance, insertion professionnelle
- Culture
- Tourisme, patrimoine et loisirs
- Equipements sportifs
- Assainissement collectif et non collectif
- GEMAPI
- Gestion des bords de Saône
- Déchets
- Aires des gens du voyage

## Partie 1 : Diagnostic du territoire

1 Données de la communauté de communes

2 Démographie du territoire

3 Son économie

4 Offre de service

5 L'habitat

6 La mobilité

7 Eau et espaces fragiles valorisés

# Démographie du territoire

## Une démographie en progression sur les 50 dernières années

- En **2017**, la population de la communauté de communes était de **38 078 habitants**. Il est intéressant de noter que la population a fortement progressé et de manière constante depuis **1968** (13 529 habitants). On peut ainsi relever que la population du territoire a presque triplé sur la période, tandis qu'elle double à l'échelle du département.

### Population de 1968 à 2017

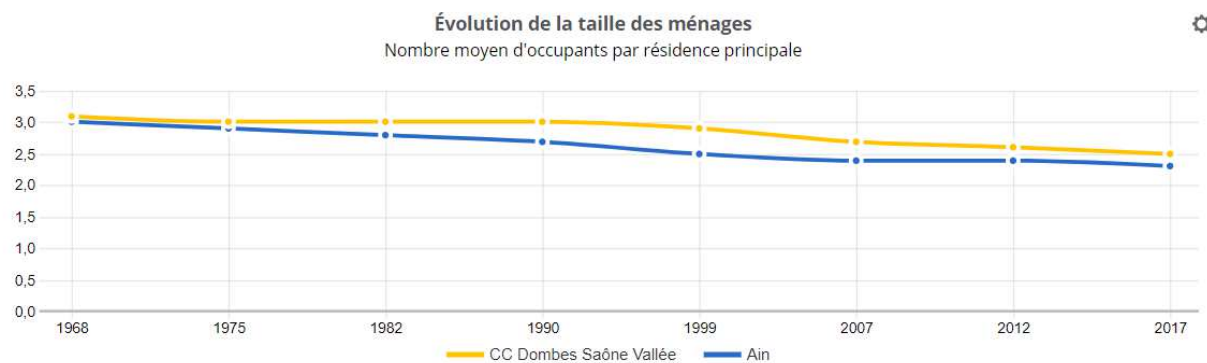
Période	Population		Densité de population (hab/km <sup>2</sup> )	
	CC Dombes Saône Vallée	Ain	CC Dombes Saône Vallée	Ain
1968	13 529	339 262	75,4	58,9
1975	15 489	376 477	86,3	65,3
1982	20 588	418 516	114,7	72,6
1990	25 867	471 019	144,1	81,7
1999	30 009	515 270	167,2	89,4
2007	33 792	574 377	188,3	99,7
2012	35 440	612 191	197,5	106,2
2017	38 078	643 350	212,2	111,6

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitations principales

# Démographie du territoire

## Une population plus jeune que sur le département

- On constate une population de plus de 75 ans moins importante dans la communauté de communes de **Dombes Saône Vallée** que dans le reste du département :
  - En **2017**, la population comportait **6,1%** de plus de **75 ans** (contre **7,9%** en moyenne)
  - Par ailleurs, la tranche des 45-59 ans est représentée de manière plus importante sur le territoire que dans le département (**22,2%** contre **20,7%**)
- En **2017**, le ménage moyen de la communauté de communes était composé de **2,5** personnes soit un niveau légèrement supérieur avec le niveau du département (**2,3**).



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale

Population par grandes tranches d'âge

	Nombre		%	
	CC Dombes Saône Vallée	Ain	CC Dombes Saône Vallée	Ain
0 à 14 ans	7 906	129 354	20,8	20,1
15 à 29 ans	6 062	103 862	15,9	16,1
30 à 44 ans	7 521	128 180	19,8	19,9
45 à 59 ans	8 447	133 491	22,2	20,7
60 à 74 ans	5 803	97 540	15,2	15,2
<u>75 ans ou plus</u>	2 339	50 923	6,1	7,9
Total	38 078	643 350	100,0	100,0

**2017**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

# Démographie du territoire

## Un redéploiement d'une partie du secteur secondaire vers le tertiaire

- L'analyse des actifs au sein de la collectivité met en avant une part des actifs sur la population totale plus élevée (**77,6%** des **15-64 ans**, pour **7,1%** seulement de chômeurs) que la moyenne du département (**72,7%** des **15-64 ans**, pour **9,8%** de chômeurs).
- Par ailleurs, on observe, un certain changement dans l'activité des ménages entre **2007** et **2017** avec notamment une plus forte proportion d'employés et de professions intermédiaires (respectivement de **8,2%** à **18,5%** puis de **15,9%** à **20,5%**), ainsi qu'une diminution du nombre d'ouvriers (de **18,6%** à **14,3%**).

Population de 15 ans ou plus par CSP  
Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	188	0,7
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1 198	4,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 895	11,1
Professions intermédiaires	4 605	17,7
Employés	4 159	16,0
Ouvriers	3 637	14,0
Retraités	5 439	20,9
Autres personnes sans activité professionnelle	3 861	14,9
Total	25 981	100,0

2007 2012 2017

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2007

Population de 15 ans ou plus par CSP  
Seuil d'utilisation à 2000 hab.

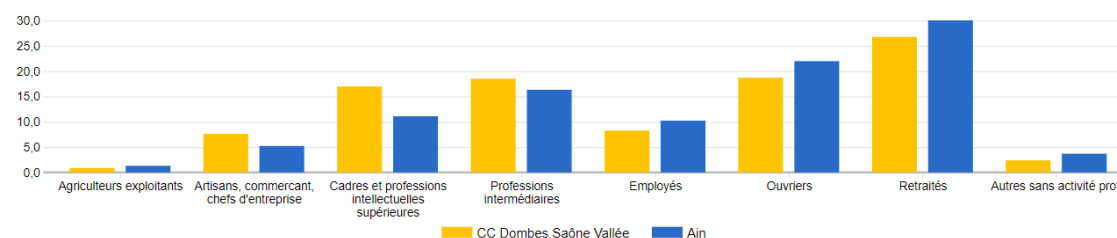
	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	162	0,5
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1 615	5,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 446	11,4
Professions intermédiaires	5 548	18,4
Employés	4 960	16,5
Ouvriers	3 576	11,9
Retraités	6 736	22,3
Autres personnes sans activité professionnelle	4 100	13,6
Total	30 144	100,0

2007 2012 2017

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2017

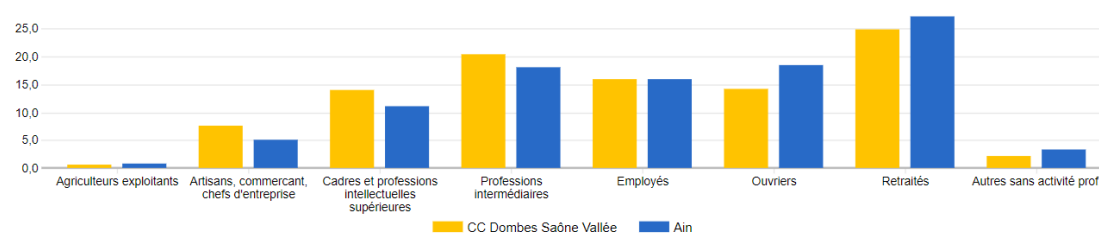
2007

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (en %)  
Seuil d'utilisation à 2000 hab.



2017

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (en %)  
Seuil d'utilisation à 2000 hab.



ctions simplifiée d'expertise comptable, inscrite à l'Ordre des experts comptables de Paris Ile de France, membre du réseau KPMG constitué de cabinets Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des [A usage interne].

# Démographie du territoire

## Un salaire supérieur aux moyennes du département, et des actifs de plus en plus diplômés.

- En **2018**, le salaire horaire moyen est de **16,6 euros** au sein de la communauté de communes (contre un niveau de **14,3 euros** dans la totalité du département). (hors agriculture ) soit **16%** de plus que le salaire moyen dans l'Ain.
- La **population** du territoire est de plus en plus **diplômée**. On observe ainsi que la part des titulaires du **bac** passe de **16,7%** en **2007** à **17,5%** en **2017** et que la part des titulaires d'un **diplôme supérieur** passe de **25,5%** en **2007** à **34,3%** en **2017**.

Salaire net horaire moyen par sexe et catégorie socioprofessionnelle  
Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture

	Salaire net hor. moyen (€)		Salaire net hor. moy. des femmes (€)		Salaire net hor. moy. des hommes (€)	
	CC Dombes Saône Vallée	Ain	CC Dombes Saône Vallée	Ain	CC Dombes Saône Vallée	Ain
Ensemble	16,6	14,3	14,2	12,7	18,2	15,4
Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés	26,8	25,1	23,2	21,6	28,4	26,7
Professions intermédiaires	15,9	15,2	14,5	13,9	17,0	16,2
Employés	11,5	11,0	11,3	10,8	12,4	11,7
Ouvriers	12,0	11,5	10,6	10,3	12,2	11,9

Source : Insee, Bases Tous salariés - 2018

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

Période	Population non scolarisée de 15 ans ou plus	Part des titulaires d'aucun diplôme ou au plus du CEP (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est le BEPC ou le brevet	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un CAP ou BEP (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un baccalauréat (%)	Part des titulaires d'un diplôme du supérieur (%)
2007	23 149	25,0	5,8	27,1	16,7	25,5
2012	24 683	21,8	5,1	25,8	17,1	30,1
2017	27 013	17,6	4,6	26,0	17,5	34,3

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale

# Démographie du territoire

## Synthèse démographique et socio-économique

### Les forces :

- Un niveau d'emploi important.
- Une montée en puissance des professions intermédiaires.
- Une population de plus en plus diplômée.

### Les axes à travailler :

- Une diminution de l'emploi industriel.

### Les enjeux :

- Accompagner la hausse de la population au sein du territoire
- Poursuivre la diversification de l'emploi.

## Partie 1 : Diagnostic du territoire

1 Données de la communauté de communes

2 Un territoire en développement

3 Son économie

4 Offre de service

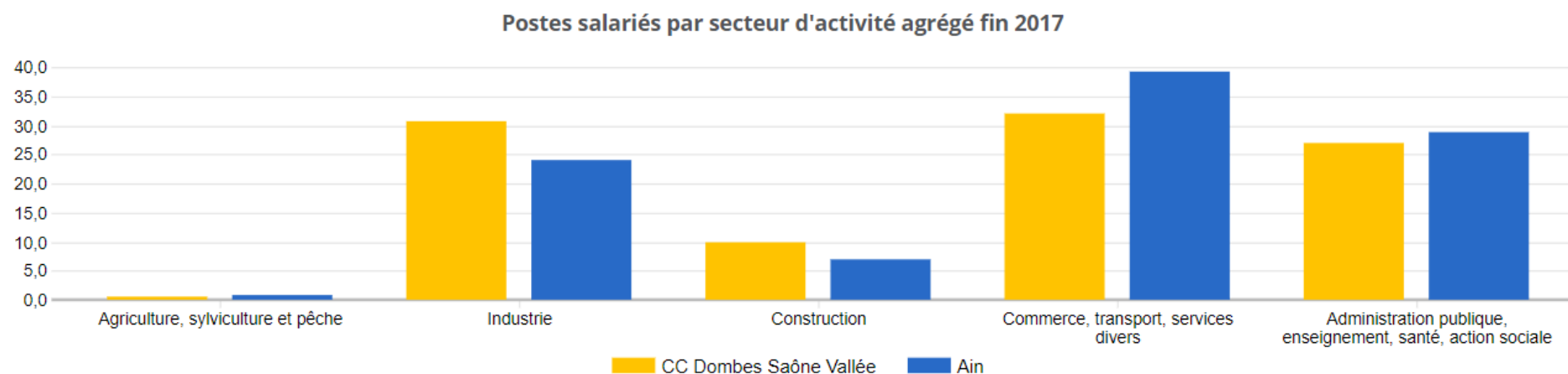
5 L'habitat

6 La mobilité

7 Eau et espaces fragiles valorisés

## Un territoire dont les activités sont portées par l'administration publique et l'industrie.

- Les activités du territoire sont portées par **le commerce, l'industrie** et les **transports et services**. L'industrie représente ainsi **31%** des postes salariés par secteur d'activité agrégé en **2017** (contre seulement **24%** à l'échelle du département). A noter que le commerce qui représente 32% des postes salariés en 2017 à l'échelle du territoire est toutefois moins représenté qu'à l'échelle du territoire (près de 40%).



Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salaré (Flores) - 2018

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

## Une évolution des créations d'entreprises relativement soutenue sur les 9 dernières années

- Entre **2010** et **2019**, on décompte chaque année entre **266** et **472** créations d'entreprises, ce qui témoigne d'un dynamisme certain du territoire. Sur une base 100, le dynamisme est ainsi plus important sur le territoire qu'à l'échelle du département (168 contre 149).
- En **2019**, ce sont les secteurs du commerce de gros, ainsi que les activités spécialisées qui sont les plus représentées en nombre de créations (**23,5%** et **23,9%** contre **27%** et **21,1%** à l'échelle du département).
- Par ailleurs le nombre d'emplois dans la zone a progressé de **+9,08%** entre **2007** et **2017** alors que le niveau d'actifs résidant dans la zone a progressé de **13,64%**. A noter par ailleurs que le niveau de concentration de l'emploi a baissé sur la même période, impliquant de plus grands déplacements domicile/travail (59,4 en 2007 contre 57 en 2017).

### Emploi et activité

Indicateurs	CC Dombes Saône Vallée	Ain
Nombre d'emplois dans la zone	9 353	213 305
Actifs en emploi résidant dans la zone	15 758	261 320
Indicateur de concentration d'emploi	59,4	81,6
Taux d'activité des 15 ans ou plus (%)	64,2	62,0

2007 2012 2017

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale, lieu de travail - 2007

### Emploi et activité

Indicateurs	CC Dombes Saône Vallée	Ain
Nombre d'emplois dans la zone	10 202	219 979
Actifs en emploi résidant dans la zone	17 908	284 286
Indicateur de concentration d'emploi	57,0	77,4
Taux d'activité des 15 ans ou plus (%)	63,9	61,7

2007 2012 2017

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale, lieu de travail - 2017

### Créations d'entreprises en 2020 par secteur d'activité

	Nombre		%	
	CC Dombes Saône Vallée	Ain	CC Dombes Saône Vallée	Ain
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	38	427	8,1	6,5
Construction	59	822	12,5	12,6
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	111	1 765	23,5	27,0
Information et communication	18	239	3,8	3,7
Activités financières et d'assurance	13	120	2,8	1,8
Activités immobilières	33	400	7,0	6,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	113	1 381	23,9	21,1
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	35	641	7,4	9,8
Autres activités de services	52	751	11,0	11,5
Total	472	6 546	100,0	100,0

si  
rati  
A u

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) - 2020

Champ : activités marchandes hors agriculture.

# Economie du territoire

## 11 parcs d'activité sur le territoire

Le territoire de la communauté de communes de Saône Dombes Vallée est marqué par la présence de 11 parcs d'activités :

- **4 662** emplois dans les ZAE
- **270** entreprises dans les ZAE
- **10 000** emplois sur le territoire
- **3 900** entreprises sur la CCDSV



# Economie du territoire

## 11 parcs d'activité sur le territoire

### 1 Lotissement artisanal Les Douze - St-Jean-de-Thurigneux

🏠 Les Douze  
01390 St-Jean-de-Thurigneux

### 2 Parc d'activités - Trévoux

“ Superficie : 50 ha  
Vocation du parc : industrielle, artisanale et tertiaire  
Nombre d'entreprises : 60  
7 entreprises de plus de 50 salariés  
Nombre d'emplois : 1400  
Principales activités représentées : médical, métallerie, automobile, bâtiment, service et ingénierie, électromécanique, échafaudages, textile, transports

🏠 Avenue du Formans  
01600 Trévoux

### 3 Parc d'activités de Montfray - Fareins

“ Superficie : 40 hectares  
32 hectares commercialisables  
A 10 minutes de Villefranche-sur-Saône  
A proximité échangeur autoroutier Villefranche Nord  
Premières entreprises installées : 3

🏠 RD44, Allée de Champ Perrier  
01480 Fareins

# Economie du territoire

## 11 parcs d'activité sur le territoire

### 4 Parc d'activités Le Pardy – Frans

- “ Surface : 14,6 ha
- Proximité de Villefranche-sur-Saône, A6, gare TER
- Activités principales : Fabrication industrielle, Automobile, Commerce de gros, Services, Bâtiment
- Nombre d'entreprises : 16
- Nombre d'emplois : 140
- 🏠 01480 Frans

### 5 Parc d'activités – Massieux

- “ Superficie : 14 hectares
- Vocation du parc d'activités : industrielle, commerciale et artisanale
- Nombre d'emplois : 300
- Nombre d'entreprises : 36
- Principales activités représentées : Commerce, Industrie de pointe et R&D, Bâtiment
- 🏠 Avenue Lavoisier
- 01600 Massieux

# Economie du territoire

## 11 parcs d'activité sur le territoire

### 6 Technoparc - Civrieux

“ Innovez en Rhône-Alpes

Superficie : 27 hectares

17 ha de terrains disponibles à la vente

En vitrine : A46 et TGV

A46 nord (10'), aéroport international Lyon-Saint Exupéry (30'), gare TGV Lyon Part-Dieu (30'), Gare TER à 6 km

Nombre d'entreprises présentes : 6

Principales activités : aéronautique, bureau d'études, informatique, activités liées au développement durable

🏠 Avenue Léonard de Vinci

01390 Civrieux

### 7 Zone artisanale de Vaize – Villeneuve

“ Activités principales : artisanat

Nombres d'entreprises : 9

Nombre d'emplois : 15

Extension prévue : 2016-2017

🏠 Vaize

01480 Villeneuve

### 8 Zone artisanale en Prêles – Savigneux

“ Surface : 7,2 ha

Activités principales : Fabrication industrielle, Bâtiment, Commerce de gros, Transports, Services

Nombre d'entreprises : 19

Nombre d'emplois : 110

Extension prévue : à partir de 2016

🏠 En Prêles

01480 Savigneux

# Economie du territoire

## 11 parcs d'activité sur le territoire

### 9 Zone artisanale La Gravière – Fareins

“ Surface : 10 ha

Activités principales : Bâtiment, Fabrication industrielle, Commerce de gros, Transports

Nombre d'entreprises : 26

Nombre d'emplois : 130

🏠 01480 Fareins

### 10 Zone artisanale – Sainte-Euphémie

“ Superficie : 2,5 ha

Vocation du lotissement : artisanale

Nombre d'entreprises : 6

Nombre d'emplois : 50

Principales activités représentées : Charpente, Automobile, Transports

🏠 Les Communaux

01600 Ste-Euphémie

### 11 Zone industrielle – Reyrieux

“ Superficie : 71 ha

Vocation de la zone : industrielle et artisanale

Nombre d'emplois : 1900

Nombre d'entreprises : 39

4 entreprises de plus de 100 salariés et 4 entreprises entre 50 et 100 salariés

Principales activités représentées : Transports et logistique, Imprimerie, Fonderie, Métallerie, Compresseurs frigorifiques, climatisation, Menuiserie industrielle, Electromécanique, Mécanique et outillage de précision, Automobile, Restauration

🏠 Rue du Pou du Ciel

01600 Reyrieux

## Synthèse Industrie, artisanat, commerce.

### Les forces :

- Un territoire dynamique en création d'entreprise.
- Une population active qui a crû de 13,6% et 2 150 salariés entre 2007 et 2017. et un nombre d'emplois en hausse sur le territoire de plus de 9%

### Les axes à travailler :

- Accompagner le dynamisme de la création d'entreprise.
- Développer de nouvelles économies solidaires
- Suivi des entreprises au quotidien

### Les enjeux :

- Un effort qui peut encore être mené dans le sens de l'économie sociale et solidaire.
- Poursuivre le développement/requalification des zones d'activités/l'accueil des entreprises.
- Maintenir l'équilibre population / emploi
- Suivi des entreprises au quotidien

# Economie du territoire

## Un potentiel touristique

### Des sites naturels remarquables

- Le territoire de la CCDSV abrite des sites naturels remarquables à préserver tels que les bords de Saône, les étangs de la Dombes et le parc de Cibeins.

### Une reconnaissance du patrimoine local

- De nombreux atouts patrimoniaux reconnus et labélisés se trouvent sur le territoire tels que la vieille ville de Trévoux, Pays d'art et d'histoire, Ars sur Formans, Ville sanctuaire, Dictionnaire, le château de Fléchères...

### Une offre d'hébergements touristiques limitée

- Le potentiel de développement touristique semble être important sur le territoire. On relève ainsi 10 lits pour 100 habitants contre une moyenne de 20 lits pour 100 habitants à l'échelle du département



# Economie du territoire

## Un grand nombre d'équipements touristiques

- Le territoire de la communauté de communes recense un certain nombre d'équipements favorisant le tourisme :
- **Une maison éclusière,**
- **Un musée de Cire,**
- **Le parc de Cibeins,**
- L'aménagement de la Véloroute 50 tout le long de la Saône (de Lyon à Luxembourg – 18km sur la CCDSV de Fareins à Massieux), avec la résolution des points noirs
- Le musée « Trévoux et ses trésors »
- Le Carré Patrimoines, Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine qui présente l'histoire du territoire par des maquettes tactiles et des films, ainsi que l'apothicairerie de l'ancien hôpital.
- Tour du château d'Ambérieux en Dombes
- Par ailleurs, le territoire comprend 218km d'itinéraires pédestres et vélos. Afin de favoriser l'itinérance touristique des visiteurs, la communauté de communes a créé « Saônibike », un service de location de vélos classiques ou à assistance électrique, à destination des adultes et des enfants mais aussi un triporteur, tricycle et remorque pour les enfants.

**600 000** visiteurs  
annuels comptabilisés sur  
le territoire.

**1** office de tourisme sur le  
territoire (Ars Trévoux  
Tourisme) et 2 sites  
d'accueil (Ars et Trévoux).

**10 000** visiteurs  
annuels à l'accueil des  
offices de tourisme.

**40 000** visiteurs sur  
le site Internet de l'Office  
de Tourisme, en 2015.

**8** hôtels avec une  
capacité totale de 187  
chambres.



**4** campings, sur le  
territoire, soit au total 586  
emplacements.



## Synthèse Tourisme

### Les forces :

- Une richesse paysagère.
- Des sites patrimoniaux reconnus et labellisés et une capacité d'hébergement à travers les campings et les hôtels.

### Les axes à travailler :

- Relative faiblesse de l'hébergement hôtelier.
- Une faiblesse de l'économie touristique d'initiative privée.

### Les enjeux :

- Renforcer l'économie touristique.
  - Itinérance touristique à pied et à vélo
  - Equipements touristiques de la CCDSV
  - Hébergement touristique
  - Promotion touristique

## Partie 1 : Diagnostic du territoire

1 Données de la communauté de communes

2 Un territoire en développement

3 Son économie

4 Offre de service

5 L'habitat

6 La mobilité

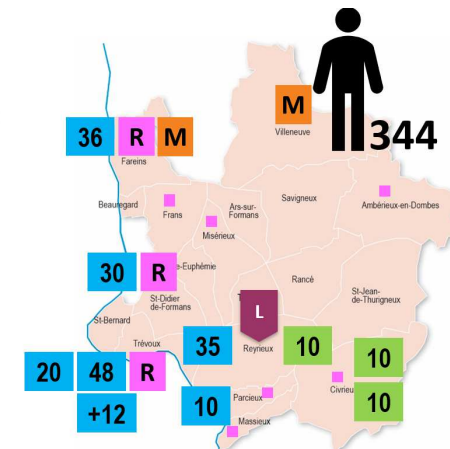
7 Eau et espaces fragiles valorisés

# Offre de service

## Service petite enfance jeunesse

- La communauté de communes de **Dombes Saône Vallée** est marquée par la présence d'équipements de proximité destinés à proposer aux familles une offre de garde diversifiée :
- L'assistant maternel est le premier mode de garde du territoire. . Les 3 relais d'assistantes maternelles financés par la Communauté de communes mettent en relation les familles avec les assistants maternels des 19 communes. Ils proposent également des formations pour les assistants maternels, des conseils pour les parents, et des temps d'accueils collectifs dans 6 communes du territoire.
- En ce qui concerne l'accueil collectif, la CCDSV finance le fonctionnement de 6 crèches publiques (ou « crèches en PAJE), représentant 179 places, complétées par 12 places dans la crèche inter-entreprises située sur le Parc d'activités de Trévoux.
- Enfin, le Lieu d'accueil enfants parents, ou « LAEP » permet de répondre aux questions de parentalité des parents.
- Deux dispositifs d'initiative privée complètent cette offre plurielle de compétence intercommunale : 3 micro-crèches privées, ou « crèches en PAJE », et 2 MAM, ou Maisons d'assistants maternels.

-  **344** assistant.e.s maternel.le.s
-  **3** RAM (relais assistants maternels), = 3 animateurs) couvrant les 19 communes
-  **2** MAM (Maisons d'assistants maternels)
-  **36** crèches en PSU soit **179** places
- **+ 12** places sur la crèche inter-entreprises Les Frimousses (Trévoux Fétan)
-  **3** crèches en PAJE soit **30** places
-  **1** lieu d'accueil enfants parents (LAEP)



# Offre de service

## Culture

- L'espace culturel La Passerelle situé à Trévoux a ouvert ses portes en 2013 et est composé de 5 pôles. Le cinéma représente près de 21 000 entrées par an et près de 26% des habitants sont inscrits dans le réseau de lecture publique. L'équipement enregistre également une hausse du nombre d'élèves inscrits à l'école de musique chaque année.
- Le réseau de lecture publique, composé d'une médiathèque tête de réseau de compétence communautaire et de 16 bibliothèques ou points lecture de compétence municipale, accueille plus de 15 000 inscrits. Pour les habitants, cela représente l'accès à 120 000 documents (livres, CD, DVD, partitions...), réunis au sein d'un même catalogue, et accessible pour chacun depuis sa bibliothèque communale grâce à la navette qui sillonne le territoire 2 fois par semaine.
- Le label Pays d'Art & d'Histoire a été obtenu en 2008. 7 000 visiteurs ont été accueillis lors des manifestations nationales (Journées du Patrimoine, Fête de la Science, Rendez-vous au jardins...). Le développement de l'offre a notamment permis la création de visites guidées, la réalisation d'expositions et l'ouverture à l'accueil de groupes (adultes et scolaires).

**1** médiathèque «tête de réseau» de la lecture sur le territoire.

**17** bibliothèques présentes sur le territoire.



**1** espace culturel : «La Passerelle» composé de plusieurs pôles : une école de musique, une médiathèque, un cinéma, une salle d'exposition et un «Carré Patrimoines».

**1** saison de concerts par an (Eolia).



**2** écoles de musique associatives, Les enfants du rivage à Fareins et l'Harmonie à Trévoux.

**1** Label Pays d'art et d'histoire (PAH). En 2016, seule la moitié sud du territoire est concernée par le label Pays d'art et d'histoire.

# Offre de service

## Loisirs

**4 gymnases** gérés par la Communauté de Communes.

-Le complexe sportif de Montfray à Fareins (gymnase, boulodrome salle des sports, tennis) – 8 000m<sup>2</sup> - année : 2010

-Le gymnase du lycée de Trévoux – 2100 m<sup>2</sup> - année : 1996

-Le gymnase du collège de Reyrieux (grande salle + 2 salles communales) – 2000m<sup>2</sup> - année 2001

-Le gymnase de Saint Didier de Formans – en cours de construction

**2 plateaux sportifs** liés aux gymnases du lycée et du collège à Trévoux.

**250 Km** de parcours VTT, sur le territoire, répartis en 15 circuits

**1 terrain hippique** sur la commune d'Ambérieux  
Itinéraires de randonnées

**1 terrain synthétique** communautaire à Trévoux  
1 mur d'escalade, prêté aux écoles.

# Offre de service

## Synthèse offre de service

### Les forces :

- Une offre de programmation culturelle relativement développée.
- Des équipements sportifs importants
- 6 multi-accueils

### Les axes à travailler :

- Le maintien en bon état des équipements du territoire (culture, sports...).
- Développement d'une offre plurielle, soutien à la parentalité.
- Etude de nouveaux services

### Les enjeux :

- Maintien en état et développement des équipements pour la jeunesse, la culture et le sport et loisirs.
- Etudes de nouveaux services
- Améliorer le rayonnement de la CCDSV

## Partie 1 : Diagnostic du territoire

- 1 Données de la communauté de communes
- 2 Un territoire en développement
- 3 Son économie
- 4 Offre de service
- 5 L'habitat
- 6 La mobilité
- 7 Eau et espaces fragiles valorisés

## Un habitat dominé par les maisons (récentes).

- Le territoire est composé par **92%** de **résidences principales**, ce qui est un niveau supérieur à la moyenne du département qui se situe à **86%**.
- Les logements majoritaires sur le territoire sont des maisons pour **78%** ce qui est un niveau très important au regard de la moyenne du département (**63%**). On dénombre ainsi **22%** d'appartements.
- Sur un total de **12 694** maisons en **2018**, **8194** d'entre elles ont été achevées après **1971**, soit un niveau de plus de **65%**.

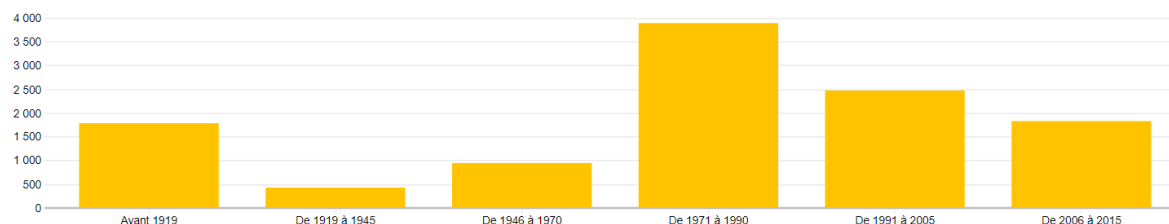
Logements selon leurs types

	Nombre		%	
	CC Dombes Saône Vallée	Ain	CC Dombes Saône Vallée	Ain
Maisons	12 694	201 246	77,7	63,3
Appartements	3 562	114 247	21,8	35,9
Autres logements	72	2 490	0,4	0,8
Total	16 328	317 983	100,0	100,0

2008 2013 **2018**

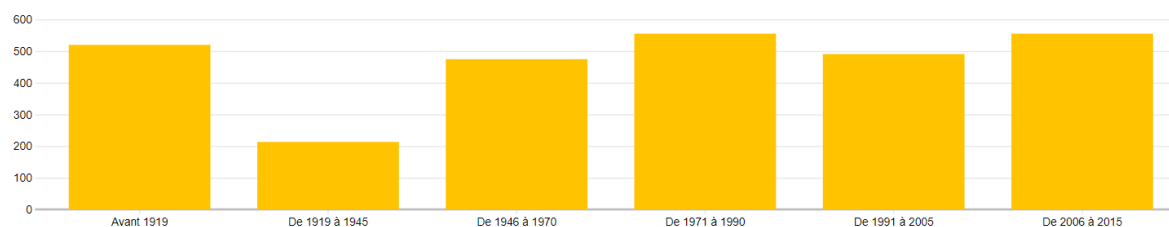
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Résidences principales de type MAISON selon la période d'achèvement  
CC Dombes Saône Vallée



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Résidences principales de type APPARTEMENT selon la période d'achèvement  
CC Dombes Saône Vallée

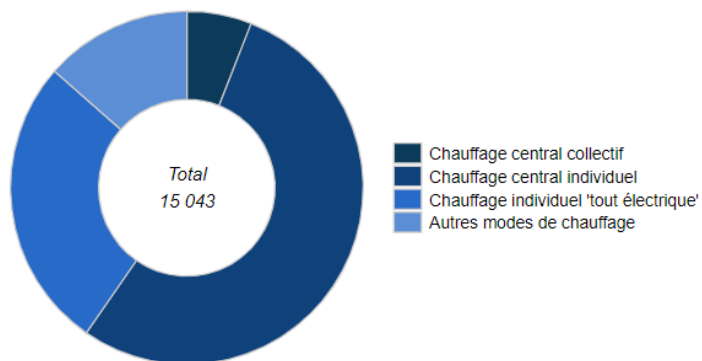


Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

## Avec une forte part de propriétaires

- La population du territoire a un niveau d'accès à la propriété plus élevé que la moyenne départementale (résidences principales). **73%** des résidences principales du territoire sont ainsi occupées par des **propriétaires** (contre **62,4%** à l'échelle du **département**).
- Le mode de chauffage le plus utilisé est le **chauffage central individuel** pour **54%** en **2018**.

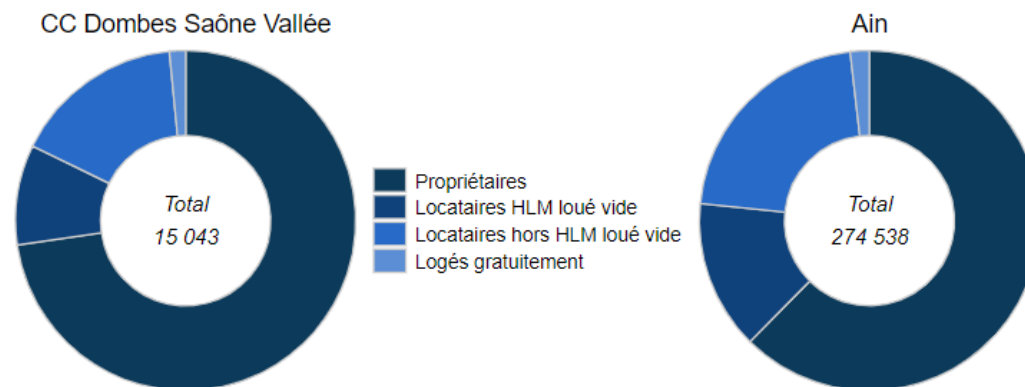
Mode de chauffage des résidences principales  
pour la France métropolitaine - CC Dombes Saône Vallée



2018 >>

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Résidences principales selon le statut d'occupation



2018 >>

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

## Synthèse habitat

### Les forces :

- Une proportion importante de la population est propriétaire.

### Les axes à travailler :

- Une attention sur le logement locatif.
- Consommation énergétique de l'habitat
- Problème de l'artificialisation des terres introduites par la loi Climat
- Cohérence dans le développement de l'habitat

### Les enjeux :

- Accompagner l'économie d'énergie des bâtiments.
- Accompagner les objectifs du PCAET, développement du SPPEH

## Partie 1 : Diagnostic du territoire

1 Données de la communauté de communes

2 Un territoire en développement

3 Son économie

4 Offre de service

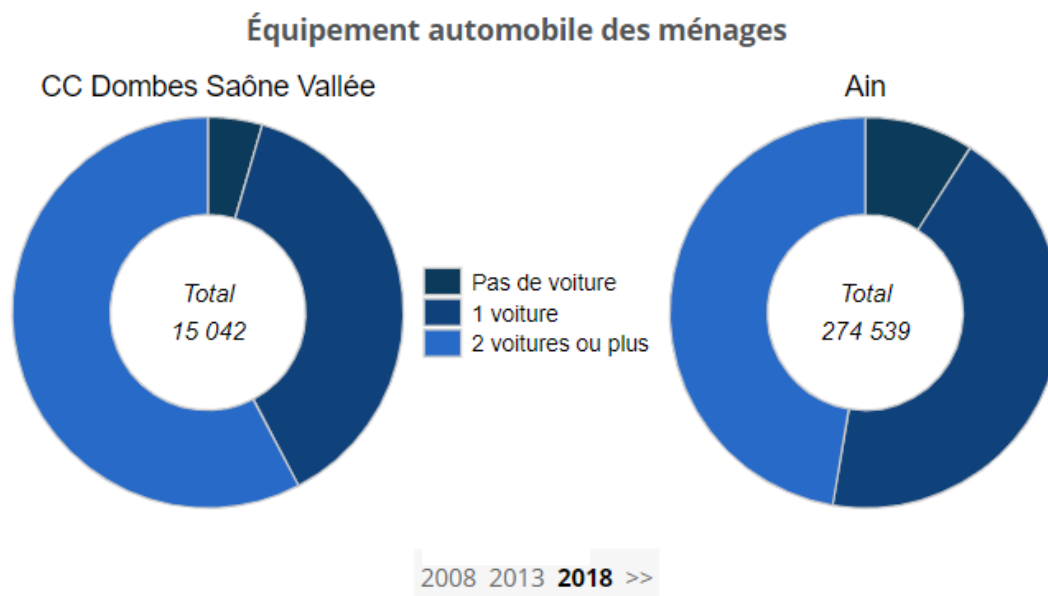
5 L'habitat

6 La mobilité

7 Eau et espaces fragiles valorisés

## Une place quasiment exclusive de véhicules individuels

- Le territoire est largement équipé en véhicules. Seulement **4,5%** de la population du territoire ne possède pas au moins une voiture. (contre **9%** pour le département).
- Par ailleurs, près de 58% des ménages du territoire possèdent plus de 2 véhicules (contre **47%** à l'échelle du département).
- Le territoire se situe à proximité des autoroutes A6, A466 et A432 et le long de l'autoroute A46.



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

## Un réseau de transport urbains récent

- La CCDSV dispose d'un réseau Saônibus de plusieurs lignes (1 ligne régulière) pour desservir le territoire.

### Ligne 1

↳ Gare de Anse / St Bernard / Parc d'activité Trévoux / Trévoux / Reyrieux

### Ligne 2

↳ Desserte de la ZI de Reyrieux et de la Gare de St Germain au Mont D'Or

### LIGNE A

↳ Gare Les Echets / Technoparc de CIVRIEUX / Civrieux / St Jean de Thurigneux / Z.I de Reyrieux / Ste Euphémie / St Didier de Formans / Trévoux

### LIGNE B

↳ Neuville-sur-Saône / Technoparc de Civrieux / Civrieux / Gare de St-André-de-Corcy

### LIGNE C

↳ Trévoux / Parc d'activité Trévoux / Z.I de Reyrieux / Ste Euphémie / Toussieux / Rancé / Ambérieux-en-Dombes / St-Jean-de-Thurigneux / Gare de St-André-de-Corcy

### LIGNE D

↳ Villeneuve / Savigneux / Ars-sur-Formans / Frans / Jassans-Riottier / Gare de Villefranche-sur-Saône

### LIGNE E

↳ Gare de Villefranche-sur-Saône / Beauregard / Fareins / Z.A La Gravière de Fareins / Parc d'activités de Montfray à Fareins

## Des modes de transport complémentaires

- En complément du réseau Saônibus, 4 lignes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes desservent le territoire de Dombes Saône Vallée (113, 119, 184, 185).
- Par ailleurs, la communauté de communes a créé une « communauté Mov'ici » (mise à disposition par Auvergne Rhône Alpes) : **Trévoux Saônibus**
- Dans les années à venir, la CCDSV souhaite proposer aux entreprises la mise en place de Plans de Déplacement Entreprises (PDE). Il s'agit de déployer des actions, comme le développement d'informations au sein des entreprises, des essais gratuits de vélos, des abonnements offerts pour le bus..., afin de promouvoir l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture, tels le bus, le vélo, le covoiturage ou l'autopartage.

## Synthèse mobilité

### Les forces :

- Des lignes de bus en lien avec le réseau ferré

### Les axes à travailler :

- Des déplacements domiciles / travail ainsi que les transports collectifs.

### Les enjeux :

- Accompagner la politique de transports collectifs, accompagner l'arrivée du BHNS.
- Accompagner la réduction de l'utilisation de véhicules polluants.
- Remise à plat de l'offre de déplacement.
- Développer le covoiturage.
- Schéma des modes actifs puis développement des modes infrastructures et services modes actifs

## Partie 1 : Diagnostic du territoire

1 Données de la communauté de communes

2 Un territoire en développement

3 Son économie

4 Offre de service

5 L'habitat

6 La mobilité

7 Eau et espaces fragiles valorisés

# Le grand cycle de l'eau

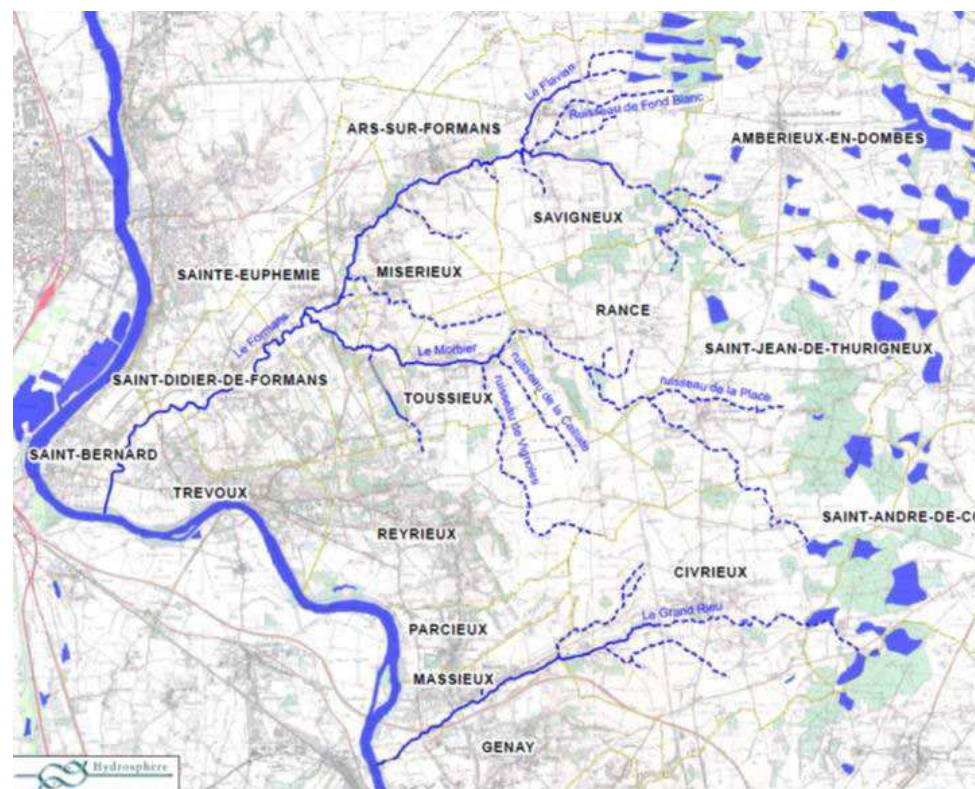
## Un territoire irrigué par de nombreux cours d'eau

Le territoire de Dombes Saône Vallée est réparti sur deux bassins versants majoritaires, celui du Formans et celui du Grand-Rieu, tous deux liés au bassin hydrographique du Rhône. Ils sont tous deux affluents rive gauche de la Saône.

A noter également que d'autres affluents directs de la Saône font parties du territoire GEMAPI en compétence CCDSV : La Talençonne à Reyrieux, le Marmont à Frans et le By à Fareins. Tout trois sont dépourvus d'une politique globale GEMAPI. A ce jour, seul le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Canton de Trévoux oeuvre sur les rivières de la Talençonne et du Marmont pour le volet prévention des inondations. Ces bassins versants ne sont pas identifiés dans le cadre du SDAGE RMC.

Le bassin versant du Formans Morbier (son principal affluent, rive gauche) traverse 13 communes pour un linéaire de 56 km.

Le bassin versant du Grand-Rieu traverse 4 communes dont une dans le Rhône (Genay) pour un linéaire de 17 km.

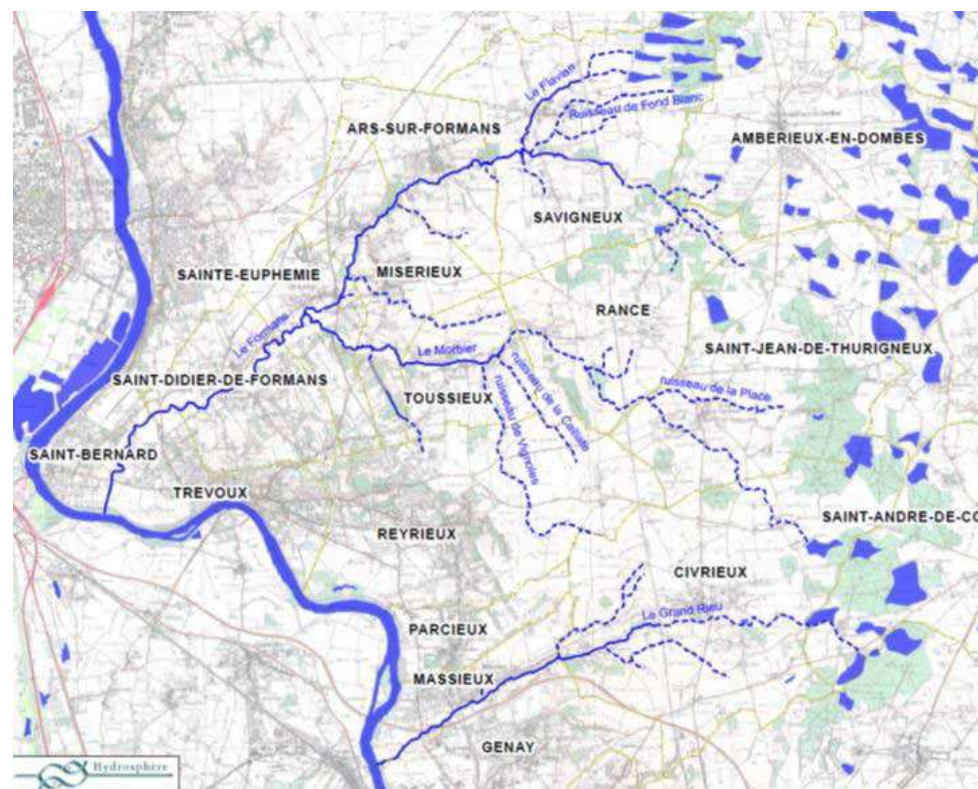


# Le grand cycle de l'eau

## Un territoire irrigué par de nombreux cours d'eau

Les bassins versants du Formans et du Grand-Rieu sont identifiés dans le SDAGE comme deux masses d'eau tenues d'atteindre le bon état écologique en 2021, et un bon état chimique en 2015 (Directive cadre sur l'eau de 2000). Ils ont bénéficié à ce titre, en 2013, d'un diagnostic qui a permis de déterminer des enjeux et d'élaborer un programme d'actions. La communauté de communes Dombes Saône Vallée s'est appuyée sur cette étude, pilotée par l'EPTB Saône et Doubs, pour déployer sa compétence GEMAPI.

Le bassin versant des rivières Rougeat, Mâtre et Appeum qui traversent la CCDSV, mais sous compétence du syndicat Dombes Chalaronne Bords de Saône, à qui la CCDSV a délégué sa compétence GEMAPI. Les projets menés par ce syndicats ou les communes, pour améliorer ces cours d'eau, participent du projet de territoire de la CCDSV



# Le grand cycle de l'eau

## Etat des milieux aquatiques

### Qualité des eaux superficielles :

La qualité des eaux du bassin versant est globalement caractéristique d'une région fortement anthropisée, de longue date (curages du lit mineur, construction d'obstacles à l'écoulement, modifications morphologiques des affluents des trois cours d'eau – fossés, anciennes décharges communales à proximité des cours d'eau).

### Qualité physico-chimique:

Les analyses, issues du suivi allégé de bassin du conseil départemental de l'Ain, d'études préalables aux projets d'assainissement et d'autres études ponctuelles, laissent apparaître :

- une assez bonne oxygénation des eaux,
- une assez forte conductivité et donc une forte minéralisation, indicatrice de pollution,
- de fortes teneurs en matières en suspension,
- des concentrations régulières en matières azotées ainsi qu'en matières phosphorées.

Cette qualité est moins dégradée sur l'affluent du Morbier qui est classé en réservoir biologique.

Son état traduit l'impact de l'activité agricole (présence de pesticides de type atrazine, diuron, isoproturon), de l'activité industrielle (présence de chrome, cuivre notamment, dans des proportions au-dessus des seuils réglementaires). Si le Formans et l'amont du Grand-Rieu sont particulièrement dégradés, il en va autrement pour le Morbier et l'aval du Grand-Rieu (à partir de Massieux, où la rivière tire parti de sources qui viennent diluer les pollutions présentes, et qui contribuent avec un débit plus important, à un phénomène d'auto-épuration).

# Le grand cycle de l'eau

## Etat des milieux aquatiques

### Qualité physique :

Indice fort de la qualité physique des eaux, la ripisylve du bassin versant est particulièrement dégradée sur le Grand-Rieu et une partie du Morbier. Elle est aussi colonisée par des espèces invasives, parmi lesquelles figure majoritairement la Renouée du Japon.

Les berges sont, surtout sur l'aval du bassin versant, fortement enrochées, incitant à un écoulement rectiligne des rivières, une incision du lit et de nouveaux phénomènes d'érosion de berges.

En certains endroits, on constate encore des dépôts sauvages de déchets verts.

### Lit mineur :

#### *Nature des fonds*

En têtes de bassin, les cours d'eau sont globalement à sec, ou faits d'eaux stagnantes. De types fossés, ils présentent une granulométrie de matières fines.

En zone intermédiaire, la diversité des substrats est plus importante (pierres, galets). Le faciès d'écoulement est de type lentique.

En zone aval, les faciès sont plus diversifiés (pierres, galets, graviers, atterrissements).

# Le grand cycle de l'eau

## Etat des milieux aquatiques

### *Colmatage*

On constate un phénomène de colmatage par les fines, qui a plusieurs origines : travaux hydrauliques, incision du lit mineur, piétinement des berges par le bétail, ruissellement des parcelles agricoles, rejets urbains chargés en MES. Les habitats se banalisent, la surface propice à la macrofaune benthique diminue, ainsi que les sources de nourriture. Et les poissons s'asphyxient.

Le colmatage par les algues ligamenteuses est observé sur des zones localisées, mais pas sur l'ensemble du bassin versant.

### *Tracé*

Les trois rivières n'ont que peu, au cours du temps, fait l'objet de rectification de tracé.

### *Seuils et ouvrages transversaux*

Les trois cours d'eau sont parsemés de seuils et d'ouvrages hydrauliques, construits pour des besoins de franchissement agricole, d'activité hydraulique des moulins, de ponts (46 ponts, 10 passerelles, 23 seuils).

### **Qualité hydrobiologique :**

Les résultats d'analyse mettent en évidence une faible valeur de l'IGBN (9/20), une diversité peu élevée de taxons, peu de taxons polluosensibles, abondance de taxons pollueurésistants.

La prédominance numérique de deux espèces tolérantes traduit une qualité des eaux qui se dégrade.

# Le grand cycle de l'eau

## Etat des milieux aquatiques

### Qualité piscicole :

Le peuplement piscicole constaté est en discordance par rapport au peuplement théorique du milieu.

Il est globalement peu abondant. Plusieurs espèces typiques (lamproie de planer, vairon, lotte de rivière, toxostome, spirilin) sont absentes. Des espèces atypiques telles que pseudorasbora sont par ailleurs constatées et surabondantes. La présence de truite fario, chabot, blageon et barbeau fluviatile est néanmoins relevée, mais en faible quantité. Seuls les peuplements de loches franches et goujons sont ceux attendus.

L'état des peuplements piscicoles du bassin témoigne du niveau de dégradation physique et chimique des milieux.

# Le grand cycle de l'eau

## Gestion de l'eau et de l'assainissement

### Assainissement :

La CCDSV exerce la compétence optionnelle assainissement collectif et non collectif sur ses 19 communes membres. Elle compte 15 stations d'épuration, 19 postes de refoulement et 250 km de réseaux. Elle a confié la gestion de ses STEP à trois prestataires différents.

Elle a entrepris l'harmonisation et une hausse de ses tarifs d'assainissement qui sont passés à 60 € HT/an et 1,95 € HT/m<sup>3</sup> depuis mai 2018 sur tout le territoire de la CCDSV.

Elle a initié un important programme de travaux de mise aux normes et construction de nouveaux équipements dans le cadre de schémas directeurs d'assainissement et de diagnostics de réseaux, d'études des systèmes d'assainissement actuels, de révision de zonages d'assainissement, remplacement de canalisations et travaux de mise en séparatif.

# Le grand cycle de l'eau

## Gestion de l'eau et de l'assainissement

### Eaux pluviales :

Les eaux pluviales urbaines sont de compétence communale, excepté sur les zones d'activité économique où elles sont de compétence communautaire.

Les eaux pluviales agricoles sont de compétences du SIAH du Canton de Trévoux.

### Substances dangereuses :

La CCDSV a missionné en 2015 un bureau d'études pour la réalisation d'un diagnostic des pratiques et de l'assainissement industriel de son territoire, et plus particulièrement sur trois secteurs : le parc d'activités de Trévoux (Fétan / Forquevaux / Bief), la zone industrielle de Reyrieux, le parc d'activités de Massieux.

Une vingtaine d'entreprises identifiées pour leur activité générant des effluents non domestiques (END) ou consommant d'importants volumes d'eau ont été rencontrées. D'importantes non-conformités, avec dégâts provoqués sur le réseau d'EU, ont par ailleurs été constatées à différentes reprises. Dans de nombreux cas aussi, il a été constaté des inversions de branchement (EP/EU). Enfin, seuls sept établissements avaient fait l'objet d'autorisations et de conventions de rejet.

Sur ce constat, afin de réduire les pollutions associées à l'industrie et l'artisanat implanté sur son territoire la CCDSV réalise une opération collective industrie.

# Le grand cycle de l'eau

## Gestion de l'eau et de l'assainissement

### **Ruissellements:**

Le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique (SIAH) de Trévoux, qui regroupe 16 communes (dont deux hors CC, Genay et Jassans-Riottier), exerce pour sa part la protection des inondations et des ruissellements agricoles (ruissellement, érosion des berges). Le SIAH a aussi porté, il y a une dizaine d'années, quelques mesures agro-environnementales type replantation de haies et mise ne place de bandes enherbées et de pratiques culturales durables dont les conventions signées avec les agriculteurs arrivent à termes en 2021.

### **Eau potable :**

L'eau potable est pour sa part gérée par trois syndicats intercommunaux d'eau potable : SIE Bresse Dombes-Saône (fusion de 3 syndicats, effective depuis janvier 2019, qui dessert 15 communes de la CCDSV), SIE de Jassans-Riottier (4 communes desservies) et SIE Anse et Région (1 commune desservie).

La décision d'intégration de la compétence à l'échelon intercommunal de l'eau potable a été repoussée à 2026 (décision manifestée en 2018 par les communes par délibération).

# Le grand cycle de l'eau

## Gestion des milieux aquatiques

### GEMAPI :

La CCDSV exerce en propre la compétence GEMAPI sur les deux bassins versants du Formans (56 km de linéaire) et du Grand-Rieu sur la totalité de la rive droite (17 km de linéaire pour le Grand-Rieu) et pour partie sur la rive gauche depuis le 01/01/2017.

En effet, la Métropole de Lyon est compétente en rive gauche du Grand Rieu au niveau de la commune de Genay sur environ 7 km. sauf pour le volet prévention des inondations en lien direct avec le SIAH pour lequel la métropole cotise.

La gestion d'un troisième petit bassin versant (Appeum, Mâtre, Rougeat), essentiellement déployé sur la communauté de communes Val de Saône Centre (au nord du territoire), a été confiée au Syndicat des Rivières Dombes, Chalaronne, Bords de Saône (SRDCBS).

La loi MAPTAM prévoit 4 compétences GEMAPI obligatoires (items 1, 2, 5 et 8), qui sont :

1. L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
2. L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
5. La défense contre les inondations et contre la mer,
8. La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

*A noter que la CCDSV a élargi sa compétence GEMAPI par délibération de 2018 aux items 4, 6, 7, 10 et 12.*

# Les espaces fragiles et leur valorisation

## Des sites Natura 2000 à forte valorisation

- La démarche **Natura 2000** favorise les pratiques vertueuses en terme de biodiversité (prairies faiblement fertilisées, entretien du bocage, ...), dont les activités humaines (agricoles, forestières...) sont nécessaires pour leur maintien.
- Le territoire est concerné par **2** directives (Ambérieux-en-Dombes, Civrieux, Rancé, Reyrieux, Saint-Jean-de-Thurigneux et Villeneuve) :
  - La Dombes (Zone de protection spéciale et zone spéciale de conservation).

# Les espaces fragiles et leur valorisation

## Des sites Natura 2000 à forte valorisation

### FR8201635 – La Dombes

- Les habitats d'intérêt communautaire identifiés sur les étangs de la Dombes (Ain) sont tous menacés et en constante régression à l'échelle européenne : la responsabilité de la Dombes, comme l'une des principales zones d'étangs de la France, est donc majeure pour ces habitats.
- Il en va de même pour les plantes aquatiques inféodées à ces milieux, ainsi que pour la libellule : Leucorrhine à gros thorax, qui présente ici l'une des populations les plus importantes d'Europe.
- Une partie de l'originalité de la Dombes vient de l'exploitation traditionnelle des étangs qui fait alterner deux phases : l'évolage (phase de mise en eau des étangs) et l'assec (avec en général mise en culture). Cette pratique a favorisé l'extension de milieux de grèves riches en plantes rares en région Rhône-Alpes.
- Les habitats naturels d'intérêt communautaire recensés sur le site correspondent à trois principales catégories :
  - les eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetoneanojuncetea
  - les eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. (Code Natura 2000 3140).
  - les lacs eutrophes naturels avec végétation de type Magnopotamion ou Hydrocharition (Code Natura 2000 : 3150)

# Les espaces fragiles et leur valorisation

## Des sites Natura 2000 à forte valorisation

### FR8212016 – La Dombes

- La Dombes est une des zones humides d'importance majeure en France ; elle est inventoriée comme ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux).
- L'importance internationale de la Dombes comme zone humide favorable aux oiseaux d'eau tient à la fois à la diversité des espèces d'intérêt communautaire qui s'y reproduisent, à l'importance des effectifs de ces mêmes espèces, ainsi qu'à l'ampleur des stationnements d'oiseaux d'eau toutes espèces confondues, en migration et en hivernage.
- Les principales espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire recensées sur le site sont les suivantes : Grèbe à cou noir, Bihoreau gris, Crabier chevelu, Aigrette garzette, Blongios nain, Héron pourpré, Cigogne blanche, Guifette moustac, Busard des roseaux et Echasse blanche. Par ailleurs, la Dombes accueille d'importantes populations d'oiseaux migrateurs, essentiellement des anatidés.

# Les espaces fragiles et leur valorisation

## Des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

**Le territoire est également le berceau de trois ZNIEFF de type 1 (Secteur de grand intérêt biologique ou écologique)...**

- Z.N.I.E.F.F de type I Etangs de la Dombes,
- Z.N.I.E.F.F de type I Iles et Prairies de Quincieux,
- Z.N.I.E.F.F de type I Lit majeur de I Saône.

**... ainsi que deux ZNIEFF de type 2 englobant celles de type 1 évoquées précédemment.**

- Z.N.I.E.F.F de type II Ensemble formé par la Dombes des étangs et sa bordure orientale forestière,
- Z.N.I.E.F.F de type II Val de Saône méridional.

**Par ailleurs, le territoire présente une réelle volonté de labellisation de la Dombes en site RAMSAR**

# Les espaces fragiles et leur valorisation

## Synthèse Environnement

### Les forces :

- Une richesse écologique avec des espaces protégés.
- Une démarche menée sur l'entretien des cours d'eaux.

### Les axes à travailler :

- Conjuguer tourisme, loisirs et protection des espaces à enjeux environnementaux.
- Réduire les impacts sur les milieux naturels
- Gouvernance Gemapi
- Connaissance et valorisation des cours d'eau

### Les enjeux :

- améliorer la qualité physico-chimique des cours d'eau et de la biodiversité
- restaurer le bon état morphologique des cours d'eau et milieux aquatiques (cours d'eau, ripisylve et zones humides)
- prévenir et protéger contre les inondations
- sensibiliser, communiquer et mettre en valeur la ressource en eau.
- Poursuivre la protection des espaces naturels, mieux gérer les végétaux.
- Restaurer les continuités écologiques en lien étroit avec les exploitations agricoles
- Amplifier la collecte de déchets dangereux, mieux trier.

## Partie 1 : Diagnostic du territoire

1 Données de la communauté de communes

2 Un territoire en développement

3 Son économie

4 Offre de service

5 L'habitat

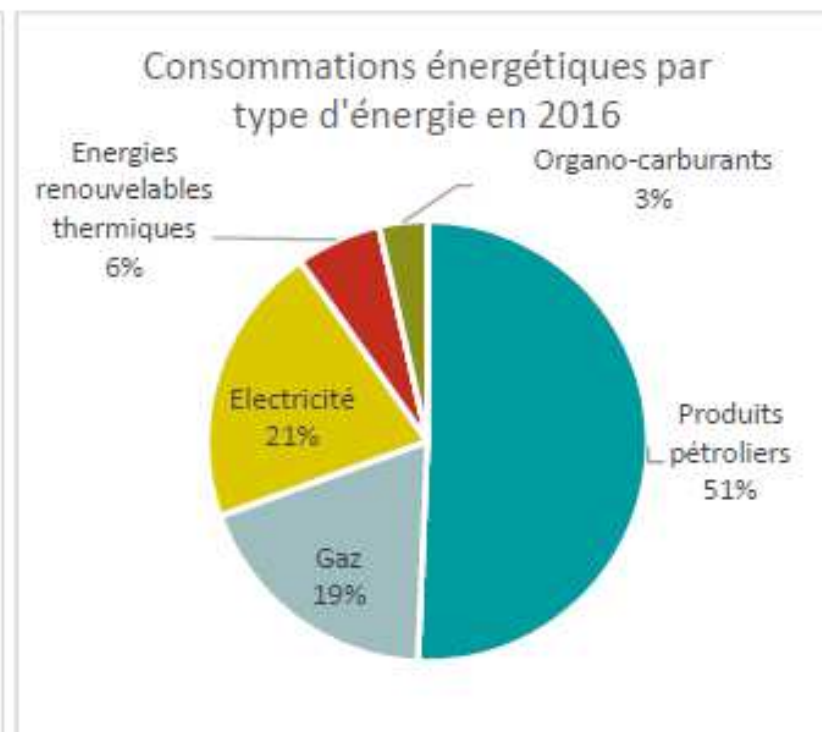
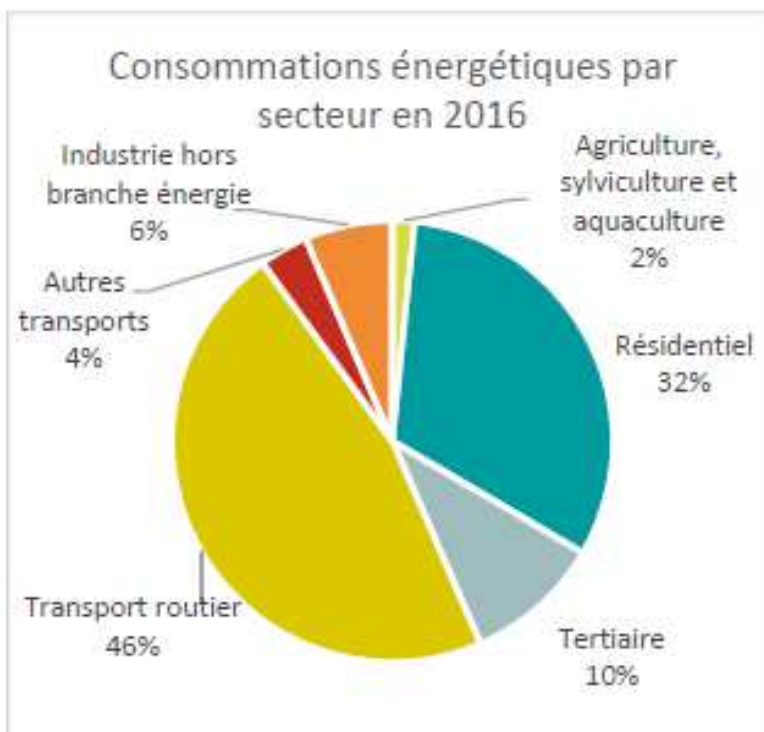
6 La mobilité

7 Eau et espaces fragiles valorisés

8 L'énergie

## Une consommation énergétique relativement contenue

- En 2016, le territoire de la communauté de communes a consommé 21 MWh/hab (26 MWh/hab au niveau national).
- Les principaux secteurs consommateurs sont le résidentiel (32%), et les transports routiers (46%), et apparaissent ainsi comme les plus gros potentiels de réduction.
- Les énergies fossiles représentent 70% de la consommation.



# Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

## Consommation énergétique contenue

### Focus transport/mobilité :

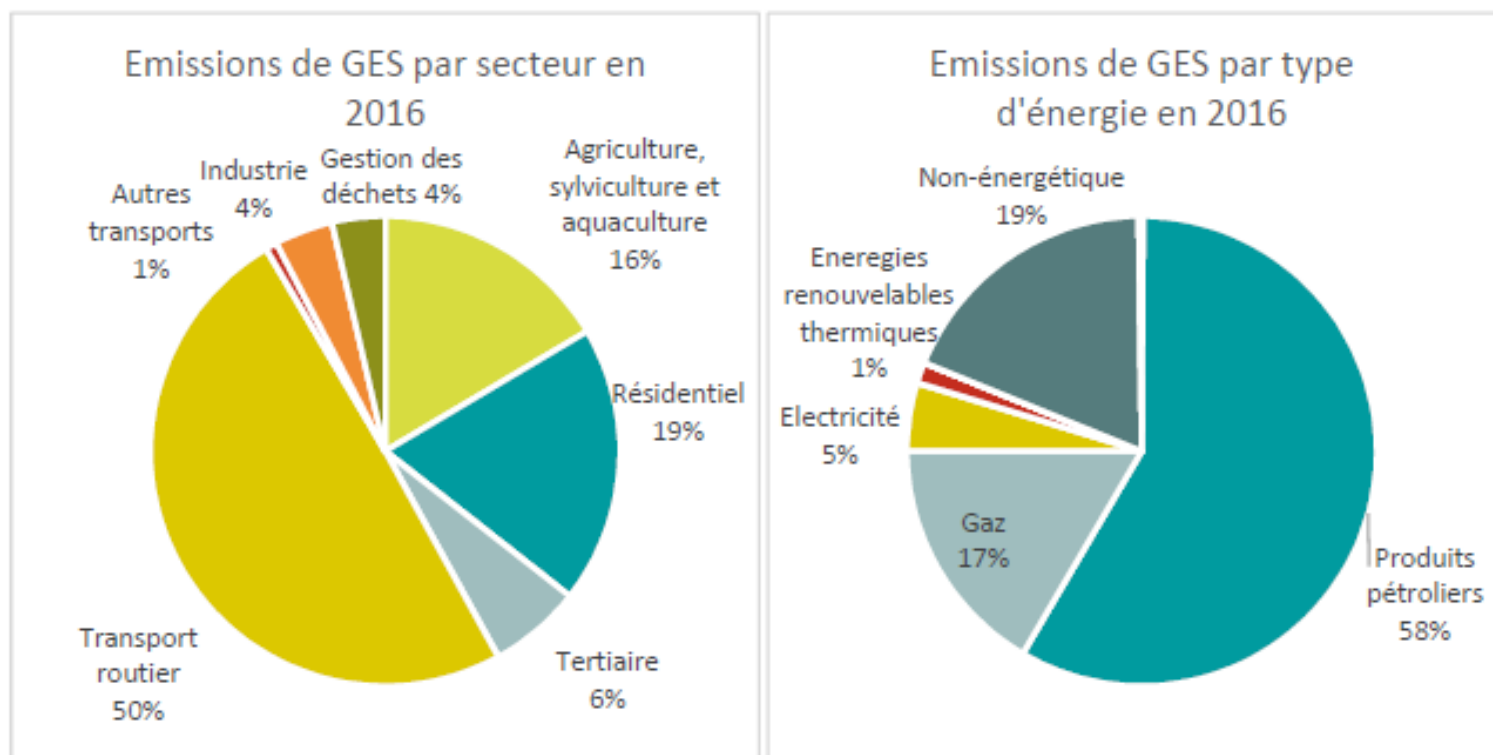
Les consommations et émissions liées au transport sont en constante augmentation depuis 1990 (+36% entre 1990 et 2016).

93% des consommations/émissions du secteur sont dues aux transports routiers, dont 56% aux voitures particulières.

# Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

## Des émissions de gaz à effet de serre liées principalement à l'agriculture et au transport

- En 2016, le territoire de la communauté de communes a émis 4,9 teqCO<sub>2</sub>/hab (6,6 teqCO<sub>2</sub>/hab au niveau régional, 6,7 teqCO<sub>2</sub>/hab au niveau départemental).
- Les principaux secteurs émetteurs sont l'agriculture (16%), le transport routier (50%), et le résidentiel (19%)
- Les énergies fossiles représentent 70% des émissions.

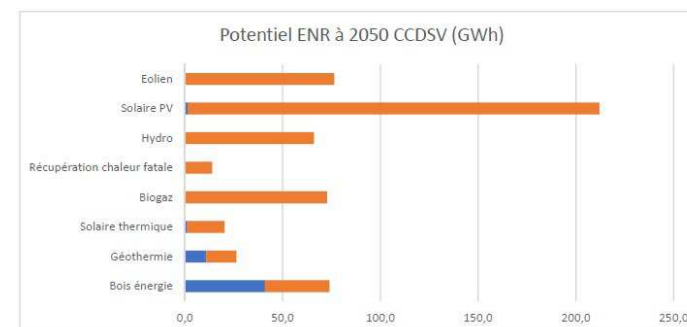
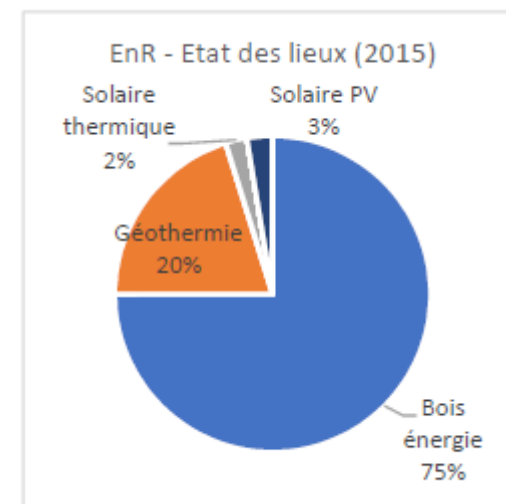


\*Source : PCAET

# Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

## Un potentiel de production d'énergie renouvelable réel

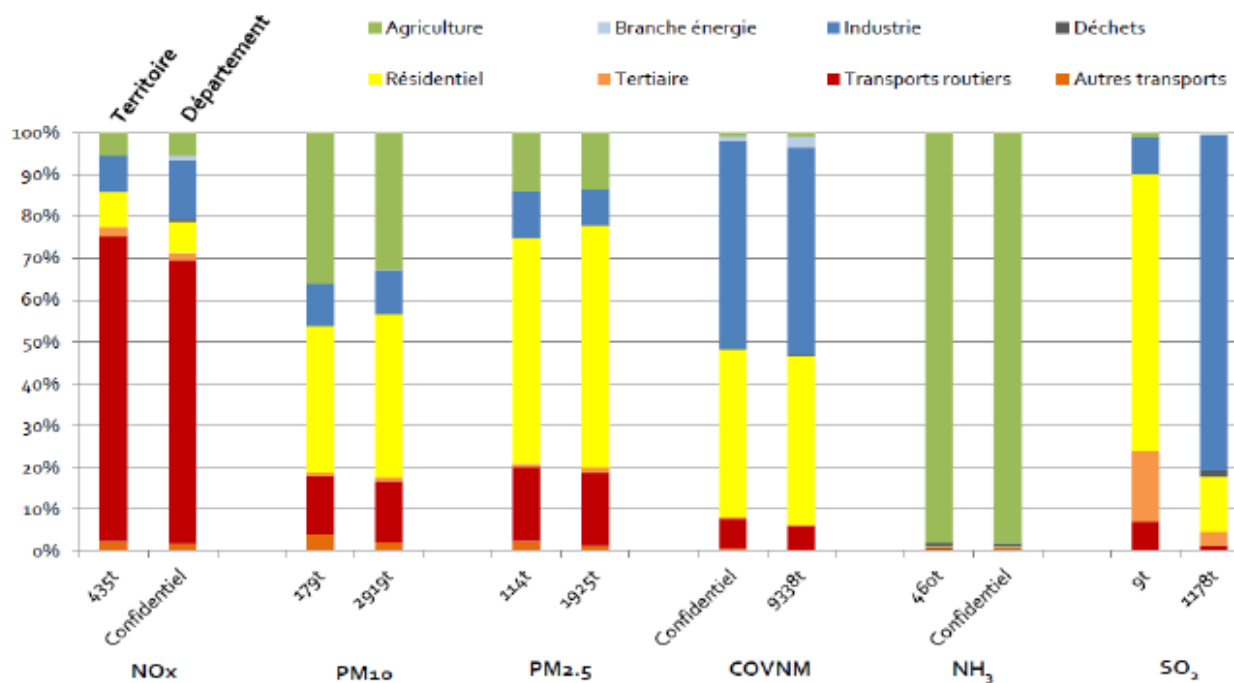
- D'après le diagnostic territorial du PCAET, le niveau actuel de production d'énergies renouvelable représenterait 7% de la consommation et serait largement dominé par le Bois Energie (75%).
- Il existerait ainsi un potentiel de développement important pour des installations de type :
  - Solaire photovoltaïque
  - Chaleur Fatale
  - Bois energie
  - Méthanisation
  - Hydroélectricité
  - Solaire thermique / Géothermie
  - Eolien (mais qui aurait un impact visuel non négligeable compte tenu de la géographie du territoire).



# Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

## Une qualité de l'air qui est bonne

- En 2016, le diagnostic territorial du PCAET met en avant un non dépassement des valeurs limites en 2016 en terme de qualité d'air.
- Des concentrations de dioxyde d'azote sont relevées en concentration plus élevées à proximité de l'A6 et de l'A46.
- Le territoire est un des moins exposés à l'ozone du département.
- Le niveau d'émissions d'ammoniac (NH<sub>3</sub>) est cependant en hausse alors qu'il devrait décroître pour être conforme au PREPA; c'est l'un des enjeux du territoire



# Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

## Synthèse Energie

### Les forces :

- Une consommation énergétique contenue.
- Des émissions de gaz à effet de serre qui sont en dessous des moyennes régionales et départementales.
- Une bonne qualité de l'air.
- Un potentiel de production d'énergie renouvelable réel.

### Les axes à travailler :

- le poids du résidentiel et des transports dans la consommation énergétique.
- Climat, qualité de l'air et transition énergétique.
- Alimentation durable

### Les enjeux :

- Poursuivre les efforts consentis quant à la consommation énergétique
- Travailler à accroître le potentiel de production d'énergies renouvelables



# **Enjeux et orientations, Fiches Actions**

# Enjeux et orientations

**Le document de diagnostic a permis de constater un certain nombre d'enjeux au niveau du territoire. Ces enjeux sont à l'origine de projets envisagés afin d'atteindre des objectifs relatifs à la transition écologique, à la cohésion sociale et en faveur d'une économie soutenable.**

**L'analyse démographique a mis en avant la nécessité d'accompagner le développement et les évolutions socioéconomiques du territoire afin de conserver et développer la population. Dans cette vision, de nombreux projets ont été retenus afin de dynamiser l'habitat et d'accroître le niveau d'équipement et d'aménagement urbain.**

**Sur le plan économique, un renforcement des zones d'activités et un développement de l'économie sociale et solidaire apparaissent comme nécessaires. Les projets de création d'une nouvelle zone d'activité ainsi que d'étendre les zones actuelles sont des moyens de répondre à ces besoins. Par ailleurs, la création d'un espace de coworking, de conciergerie, de repair café, de jardins partagés ou encore de modes de recyclages et de circuits courts (AMAP) permettront de développer une nouvelle économie plus soutenable, durable et garante de l'environnement.**

**Au niveau touristique, le diagnostic révèle la nécessité d'un renforcement de la valorisation des points forts du territoire. Dans cette vision, la réhabilitation de certains sites du territoire, le développement des modes doux, ainsi que les rénovations des équipements sont autant de projets qui pourront renforcer l'attractivité touristique**

**L'analyse de l'offre de service a mis en avant la nécessité du maintien en état et du développement des équipements.**

**Sur le plan culturel et cultuel, de nombreux projets sont envisagés tels que la rénovation de la bibliothèque à Saint Didier, la mise en place de paratonnerre sur l'église de Saint Euphémie ou la restauration des anciennes tours du château d'Ambérieux.**

**Sur le plan sportif et des loisirs, de nombreuses rénovations d'équipements (Stades, tennis, boules, pump track) sont envisagés afin de maintenir leur bon état et leur valorisation ainsi que de permettre une meilleure accessibilité pour les personnes handicapées.**

**Le diagnostic mené sur l'habitat a démontré la nécessité de répondre à un enjeu d'économie d'énergie. Un travail semble également essentiel pour développer de moindres consommations des bâtiments publics. Dans cette optique, de nombreux projets sont mis en avant sur le territoire de Dombes Saône Vallée afin de travailler sur une meilleure isolation et consommation des bâtiments publics et privés. Par ailleurs, un travail sera également mené à l'échelle du territoire afin de veiller à ce que l'éclairage public soit moins consommateur d'énergie.**

**Sur le plan de la mobilité, un accompagnement du covoiturage et de la politique régionale en termes de transport s'avère nécessaire. Dans ce sens, les projets de sécurisation des bourgs, d'abribus, de réfection de voiries permettront la réduction de la consommation liée au transport. Par ailleurs, l'achat de véhicules électriques pour les services de la CCDSV et de certaines communes ainsi que la mise en place de bornes permettront d'accompagner la réduction des émissions de GES liée aux transports.**

# Enjeux et orientations

**L'analyse des espaces sensibles d'un point de vue environnemental a mis en avant la nécessité de la protection des espaces à enjeux environnementaux, et cela notamment par la valorisation de la richesse écologique du territoire ainsi que le maintien de la politique d'amélioration de la qualité de l'eau.**

**Ainsi, les projets d'aménagements de plans d'eaux, de renaturations de ruisseaux, de collectes et d'infiltrations sont autant de projets à valoriser. Par ailleurs, le projet de protection des espaces naturels et de la biodiversité porté par la CCDSV est également à prendre en compte pour répondre à ces enjeux**

**Pour terminer, l'analyse des consommations d'énergies et émissions de gaz à effet de serre a permis de mettre en lumière le besoin de poursuivre les efforts en matière de réduction de consommation énergétique et de CO2, avec notamment les projets de mobilité alternative (véloroute, modes doux, plan de mobilité), des projets de réduction de consommation au niveau des éclairages publics, des véhicules mais également des bâtiments du territoire, ainsi que par une meilleure utilisation des déchets (programme de prévention, ou encore par la production d'énergie renouvelable (photovoltaïque et hydroliennes).**

# Enjeux et orientations

Le document de diagnostic met en avant de nombreux enjeux et permet de mettre en évidence les grandes orientations du territoire, à savoir :

Transition écologique
Réduction de CO2
Mobilité alternative
Moindre consommation énergétique
Economie d'énergie des bâtiments
Meilleure utilisation des déchets
Production d'énergie renouvelable
Protection et mise en valeur de la qualité paysagère
Atlas
Protection des ressources sensibles
Cycle de l'eau

Cohésion sociale
Renforcer la qualité de vie pour les habitants
Equipements sportifs et loisirs
Equipements culturels et culturels
Aménagement urbain
Equipement de cohésion sociale
Renforcer les dynamiques de cœur de village

Economie Soutenable
Renforcement du commerce
Renforcement du tourisme
Développement des zones d'activité

Ces différentes orientations sont ainsi génératrices d'actions/projets de la part des communes et de l'intercommunalité qui sont mises en avant dans des fiches actions

**Annexe :**

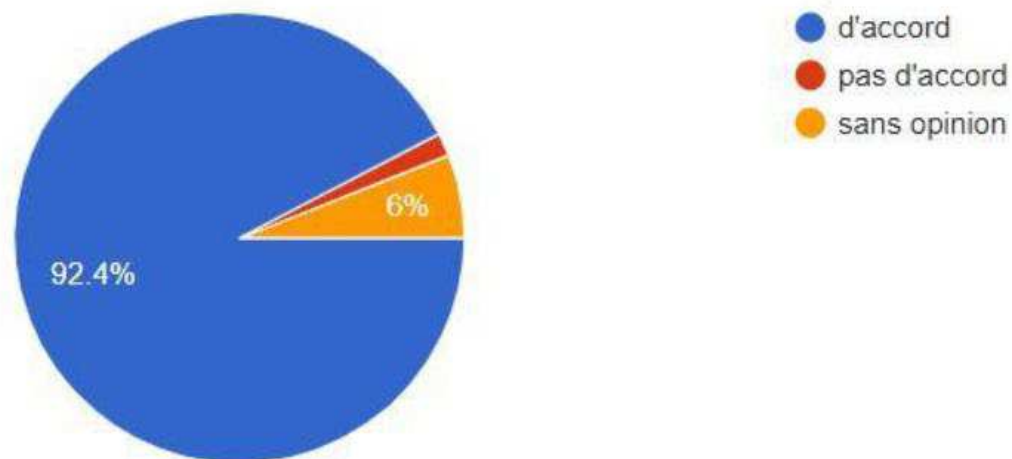
**Questionnaire  
complet concertation  
déchets**

# Préambule : Concertation

**Axe 1 : LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE : Chaque Français achète 29 kg d'aliments par an qui se retrouvent directement dans la poubelle des ordures ménagères. La CCDSV souhaite se mobiliser sur cette thématique qui est l'affaire de tous.**

action 01 : Accompagner les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective : création d'un label anti-gaspi pour les restaurateurs, mise en place de poulaillers, sensibilisation des personnels, etc.

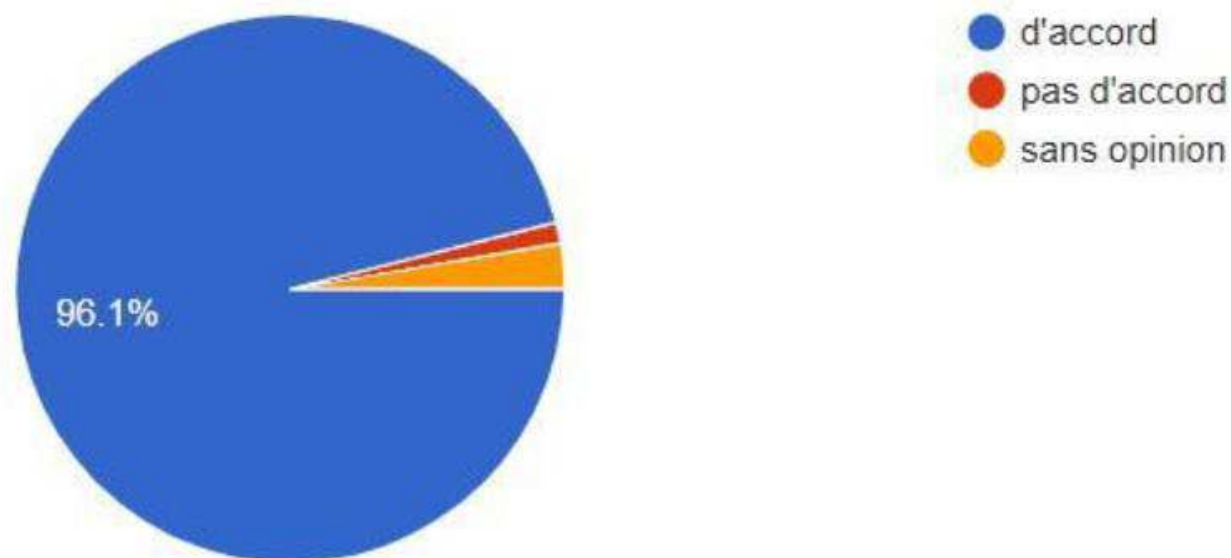
484 responses



# Préambule : Concertation

action 02 : Développer des partenariats et trouver une filière pour valoriser les invendus alimentaires

484 responses

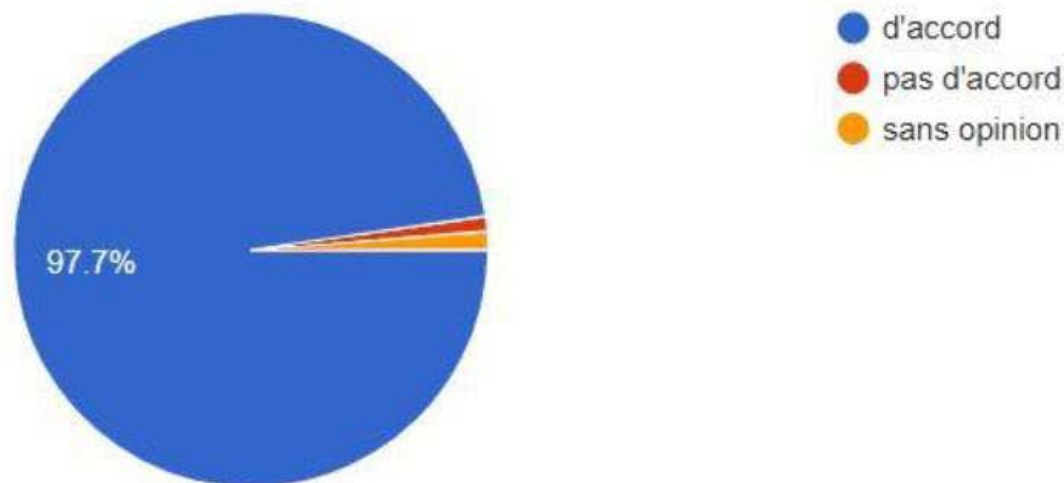


# Préambule : Concertation

**Axe 2 : PROMOUVOIR LE REEMPLOI : Les objets dont je ne veux plus peuvent intéresser d'autres personnes. Plutôt que de les jeter, d'autres solutions existent pour donner une seconde vie à mes déchets.**

action 03 : Poursuivre le partenariat avec la Recyclerie pour mettre en place des valoristes (employés de la Recyclerie) en déchèterie pour récupérer des objets et leur donner une deuxième vie

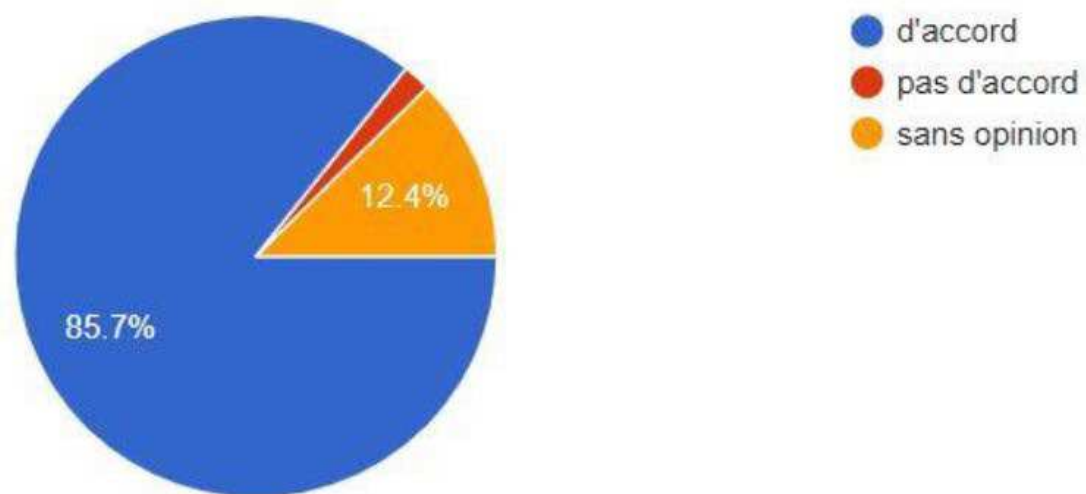
484 responses



# Préambule : Concertation

action 04 : Créer un Repair Café, pour réparer des objets avec l'aide de bricoleurs bénévoles

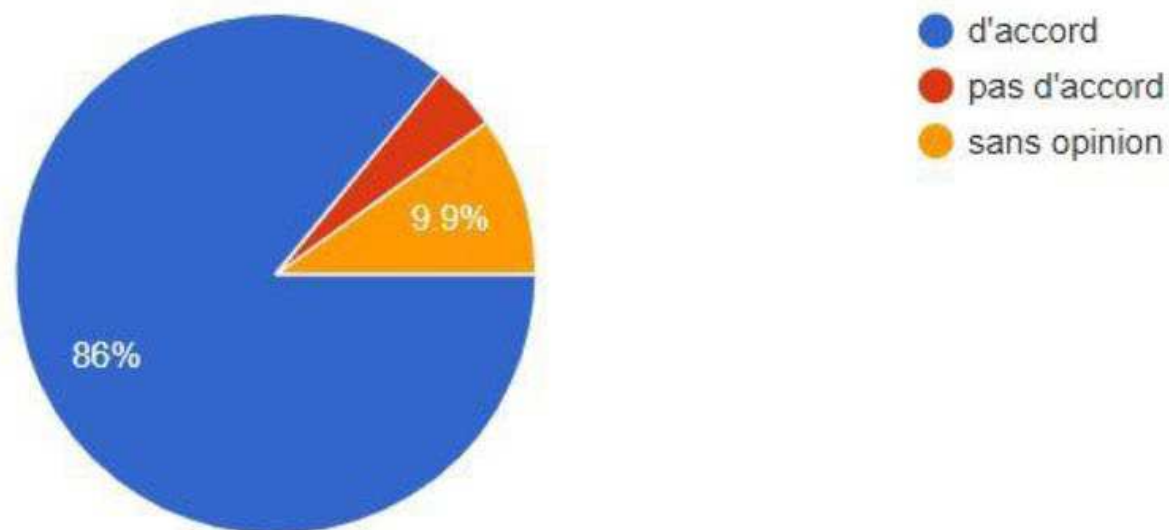
484 responses



# Préambule : Concertation

action 05 : Définir des zones de gratuité (endroits où on peut donner, récupérer ou troquer)

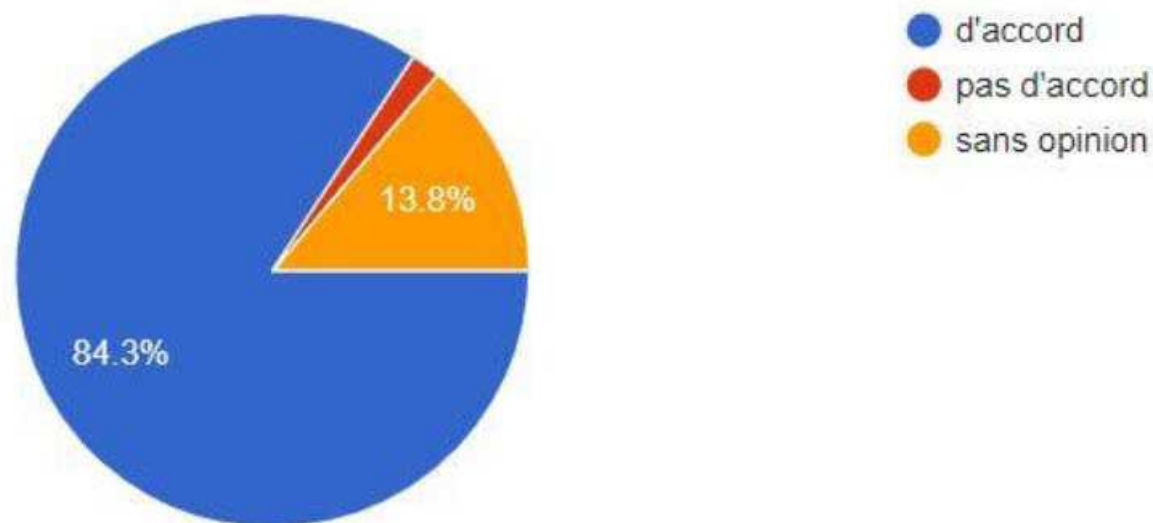
484 responses



# Préambule : Concertation

action 06 : Développer des partenariats avec les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (Recyclerie, Epicerie sociale, Servemploi, etc.) et étudier d'autres solutions de réemploi

484 responses

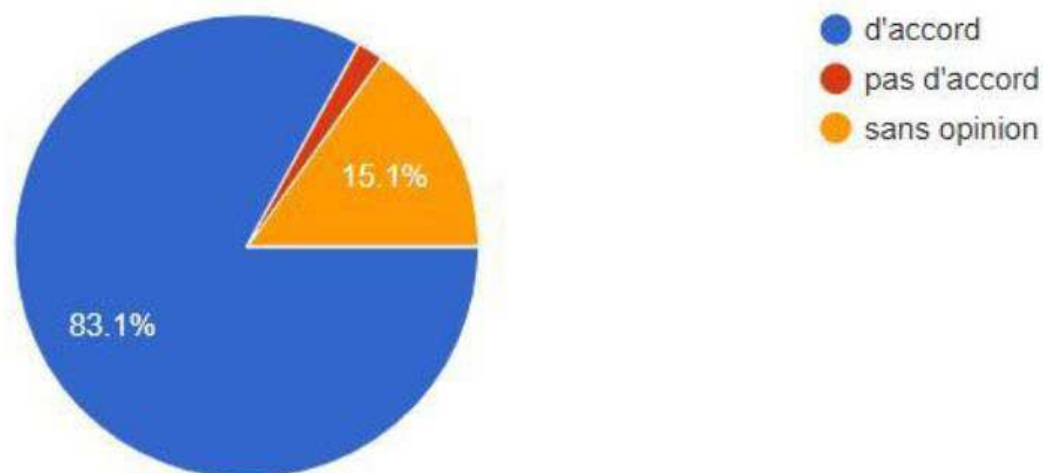


# Préambule : Concertation

**Axe 3 : AMPLIFIER LA COLLECTE DES DECHETS DANGEREUX : Piles, ampoules, batteries, amiante ... sont des déchets dangereux qui font l'objet d'un recyclage vers des filières spécifiques.**

action 07 : Continuer à organiser des dépôts d'amiante pour les particuliers

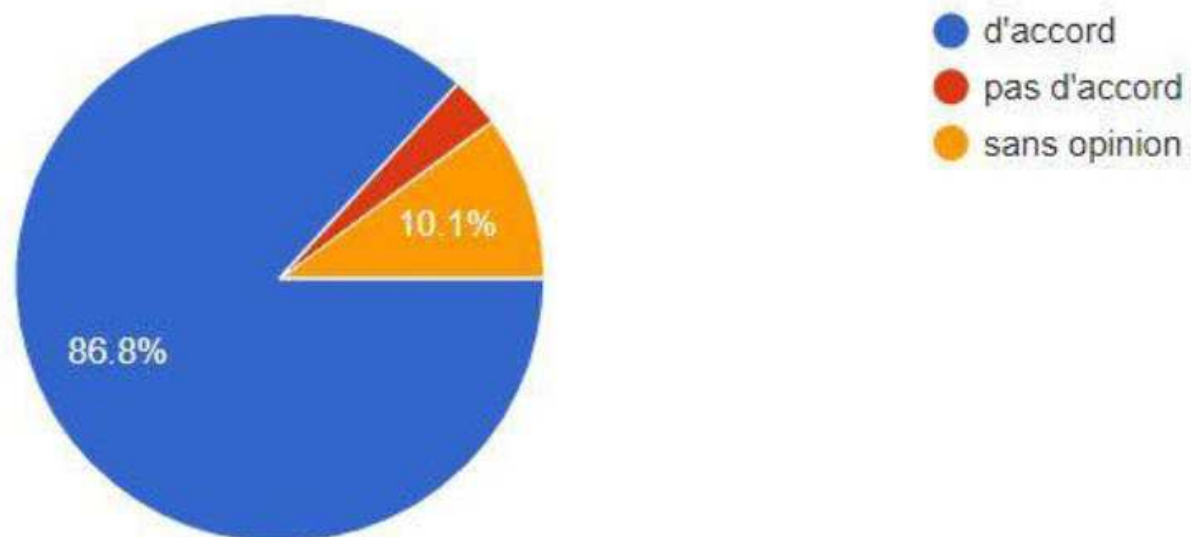
484 responses



# Préambule : Concertation

action 08 : Etudier la mise en place d'autres filières de déchets dangereux en déchèterie ou sur d'autres sites

484 responses

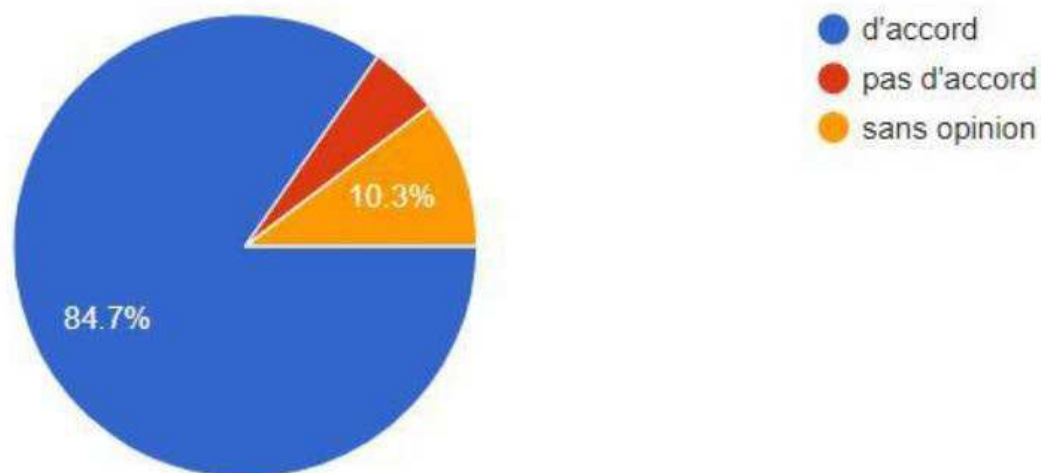


# Préambule : Concertation

**Axe 4 : MIEUX GERER LES VEGETAUX : Plus de 36 % des apports en déchèterie concernent les végétaux. Mettre en place un composteur, utiliser un broyeur ou faire le choix de plantes à croissance lente sont des exemples d'actions permettant de réduire la production de déchets verts.**

action 09 : Sensibiliser à des pratiques alternatives de gestion des espaces verts (suppression de l'usage des pesticides, choix des plantes à croissance lente ou économes en eau, utilisation d'une tondeuse mulching, etc.)

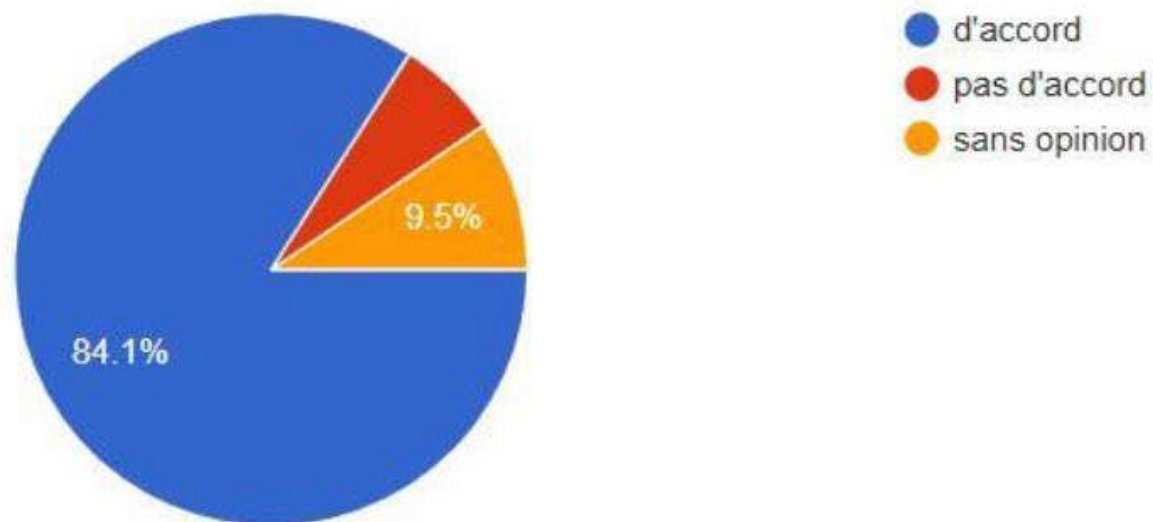
484 responses



# Préambule : Concertation

action 10 : Vendre des composteurs individuels à prix réduit

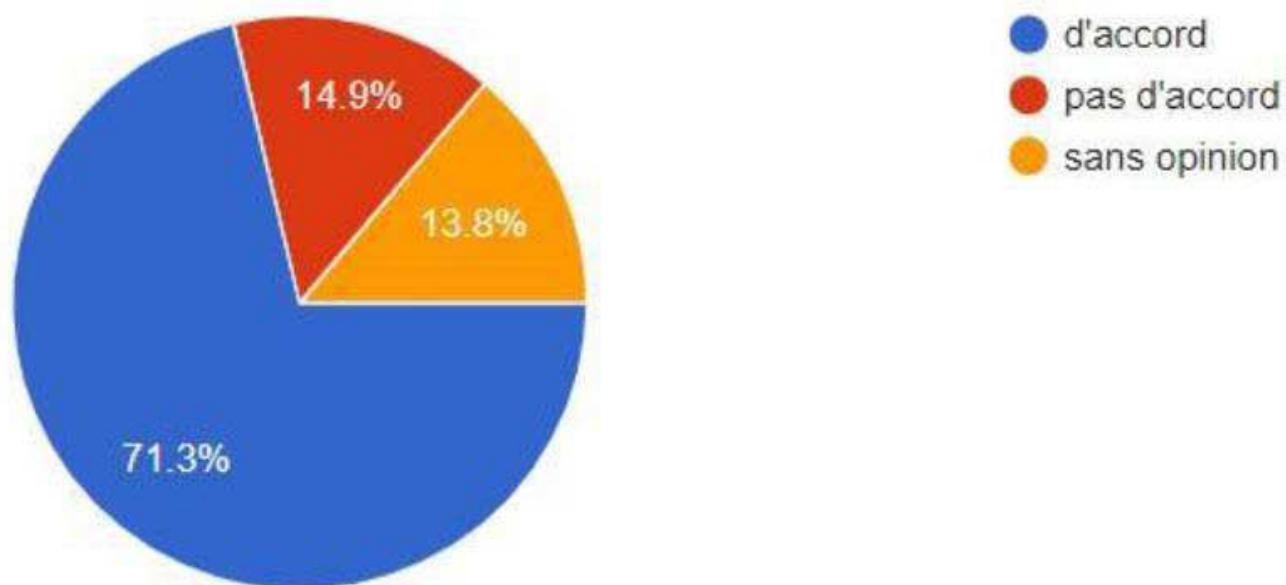
484 responses



# Préambule : Concertation

action 11 : Créer des sites de compostage partagés en pied d'immeuble ou dans les lotissements

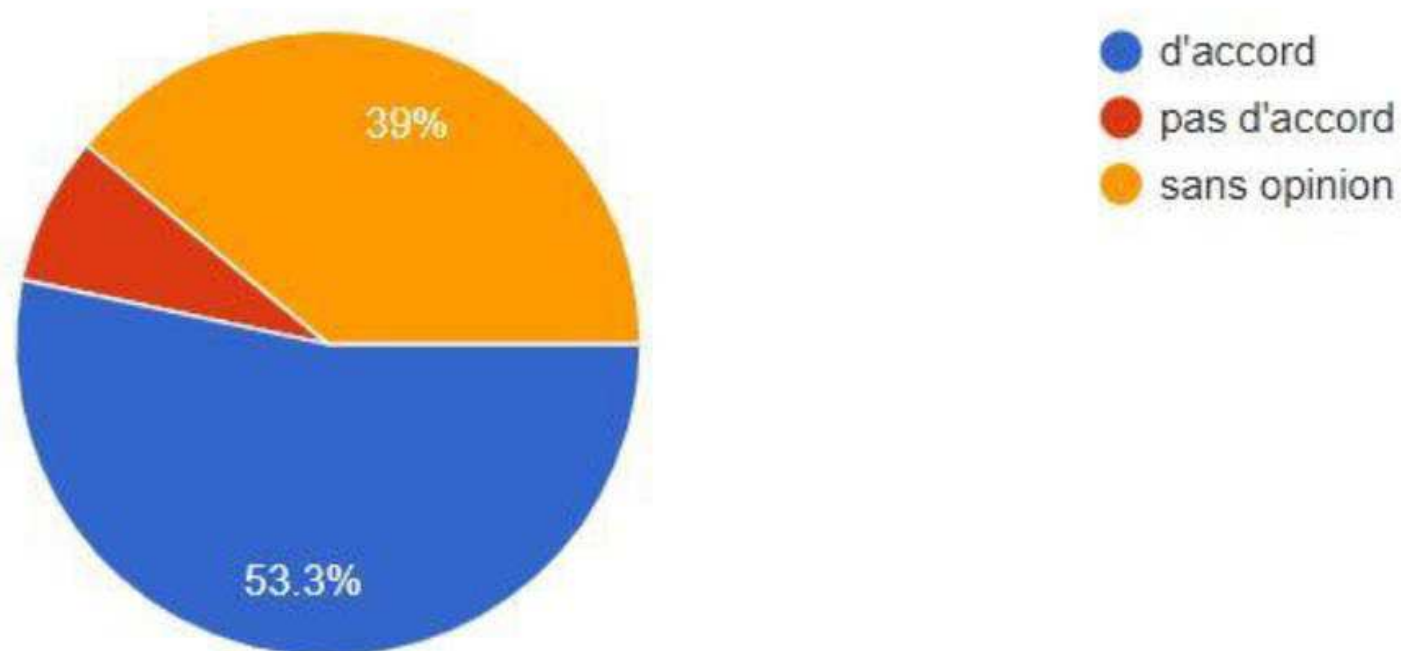
484 responses



# Préambule : Concertation

## action 12 : Créer et animer un réseau de maîtres composteurs

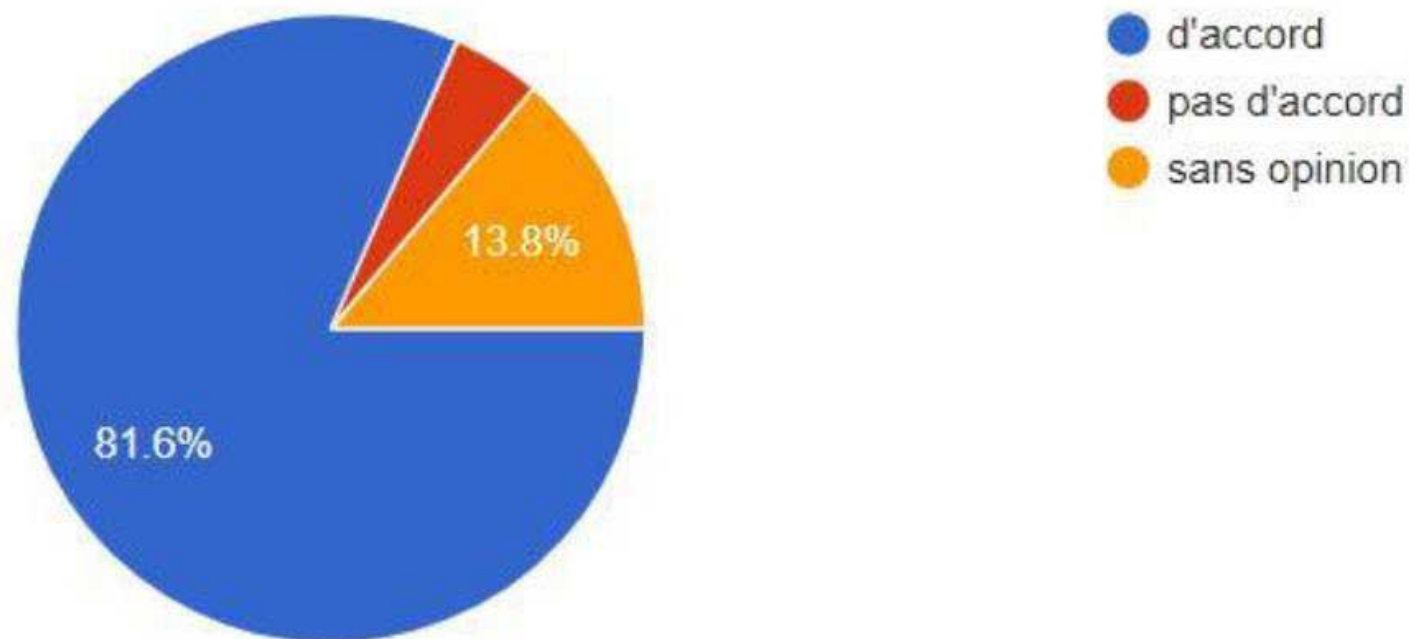
484 responses



# Préambule : Concertation

## action 13 : Organiser des opérations de broyage dans les communes

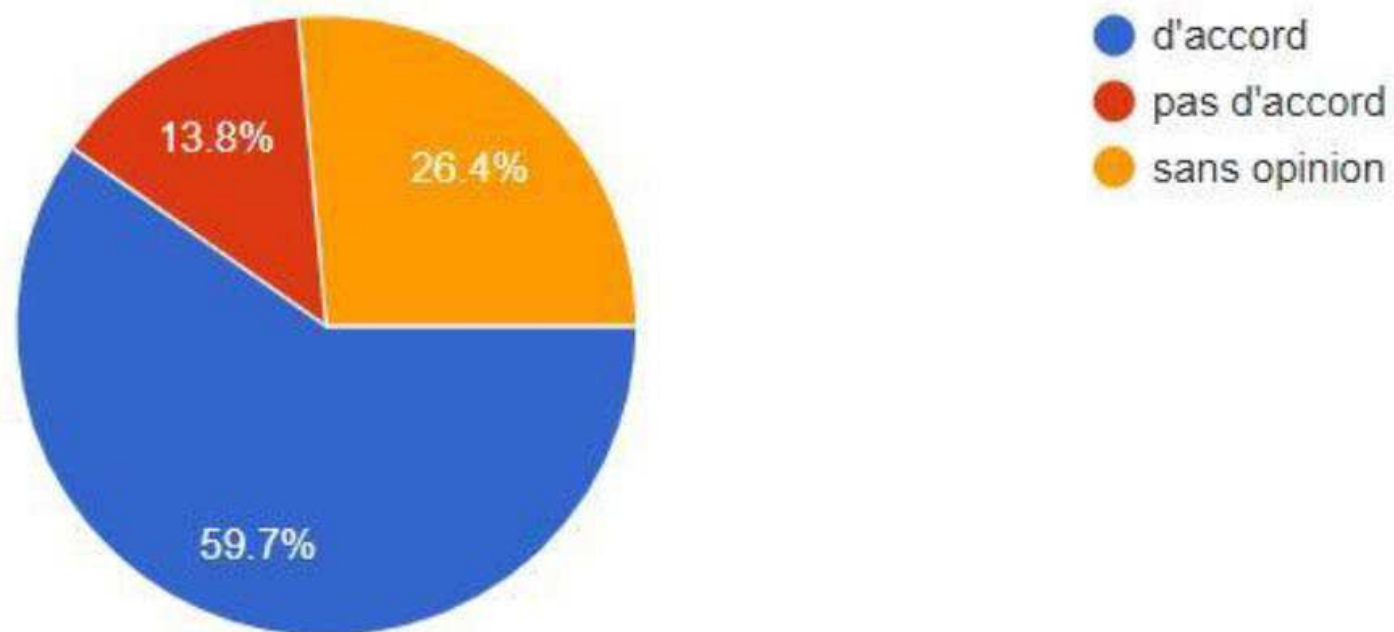
484 responses



# Préambule : Concertation

## action 14 : Subventionner la location de broyeur

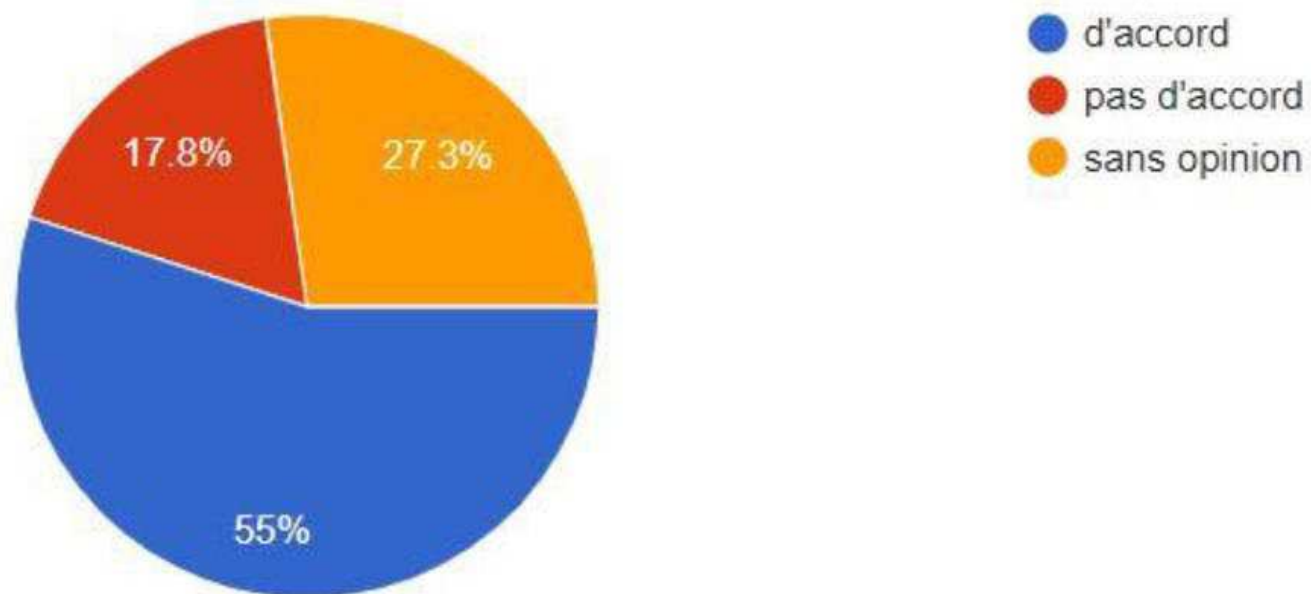
484 responses



# Préambule : Concertation

## action 15 : Subventionner l'achat de broyeur collectif mutualisé

484 responses

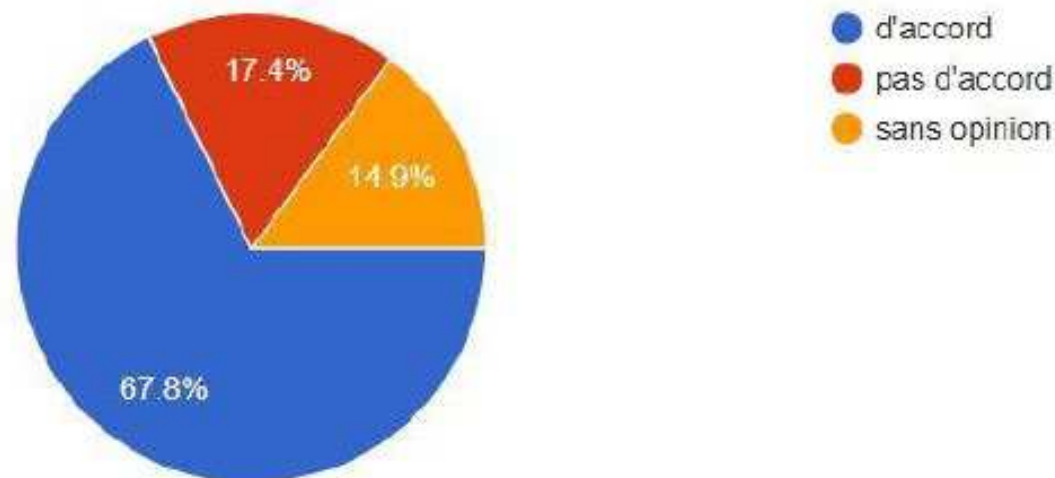


# Préambule : Concertation

**Axe 5 : MIEUX TRIER : La loi de Transition Energétique et pour la Croissance Verte impose de réduire le volume des ordures ménagères et celui de la benne encombrants en déchèterie. Il convient donc de mettre en oeuvre des actions pour réduire sa production de déchets et mieux les trier.**

action 16 : Densifier les points d'apport volontaire pour le papier et le verre

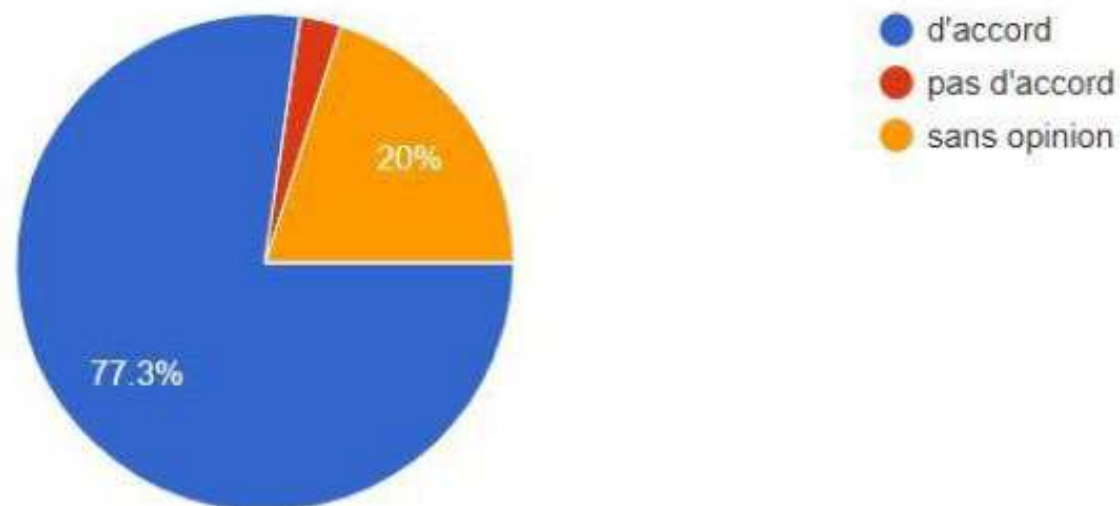
484 responses



# Préambule : Concertation

action 17 : Travailler en partenariat avec les bailleurs pour mettre en place le tri dans les immeubles

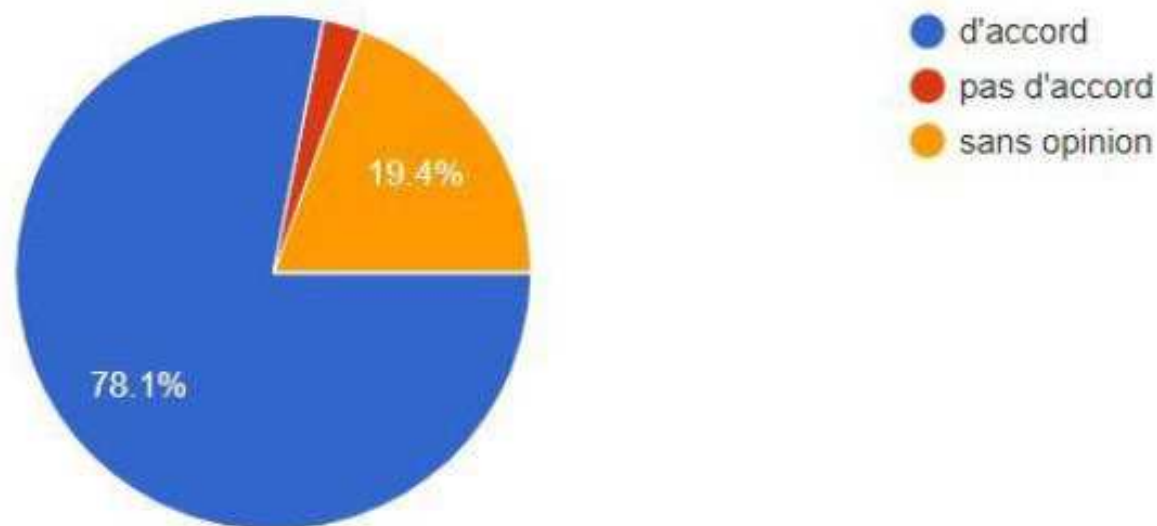
484 responses



# Préambule : Concertation

action 18 : Etudier l'optimisation des circuits de collecte dans les centres bourgs des communes et améliorer le bilan carbone de la collecte

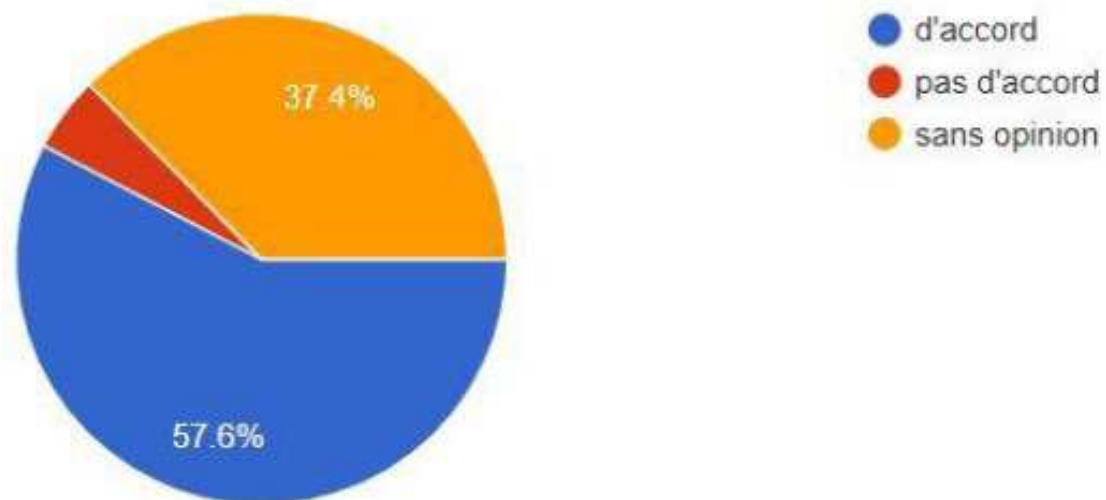
484 réponses



# Préambule : Concertation

action 19 : Amplifier la collecte les seaux des restaurateurs pour ensuite pouvoir donner des bioseaux aux habitants, qui achètent un composteur

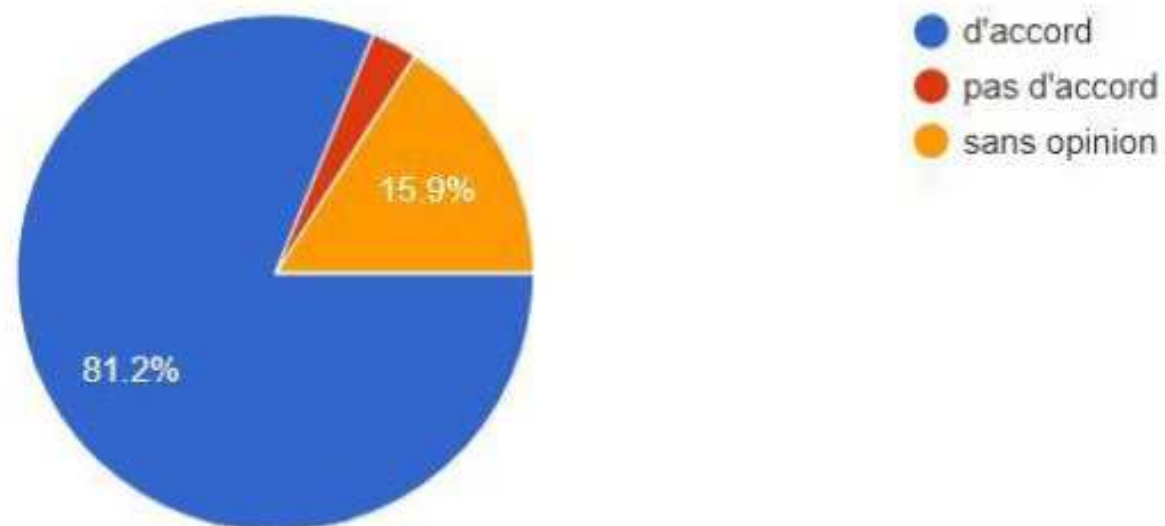
484 réponses



# Préambule : Concertation

action 20 Développer de nouvelles filières de tri en déchèterie : plastiques durs, huisseries, etc.

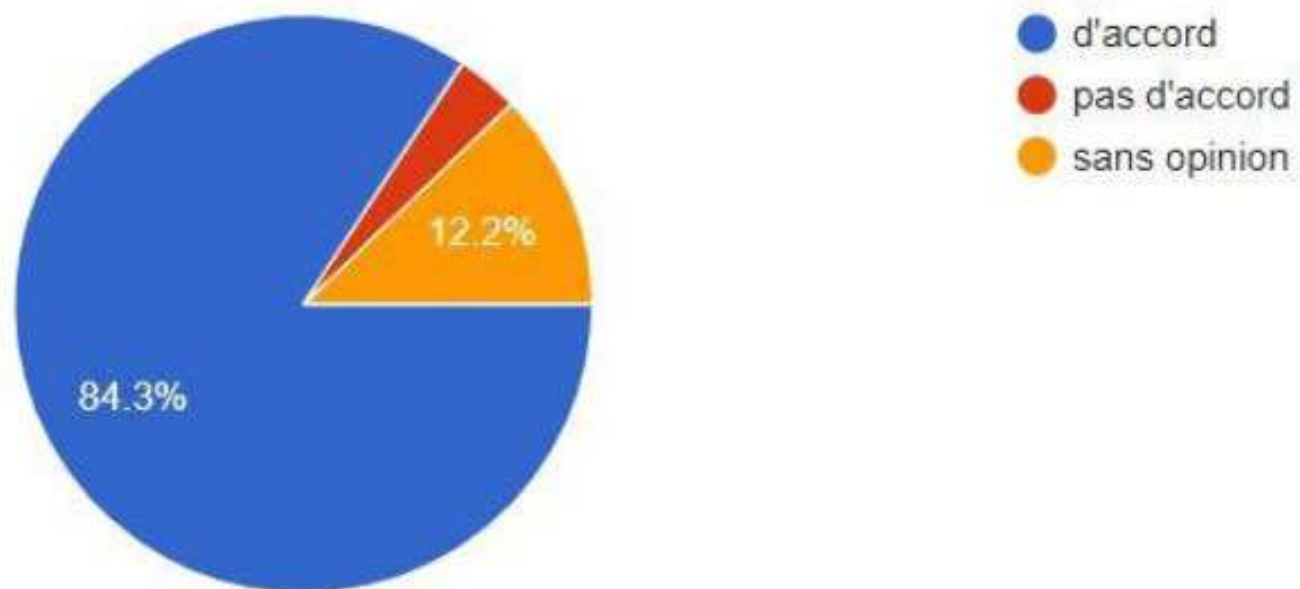
484 responses



# Préambule : Concertation

action 21 : Etudier des solutions de collecte des cartons marron

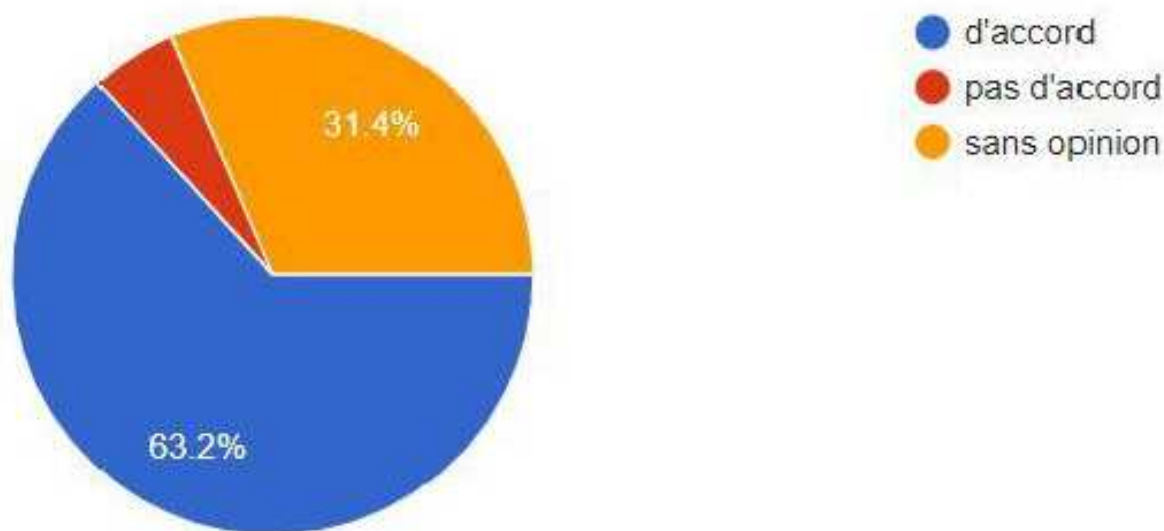
484 responses



# Préambule : Concertation

action 22 : Améliorer les pratiques de gestion des déchets dans les entreprises soumises à la Redevance Spéciale (facturation de la collecte des ordures ménagères pour les entreprises)

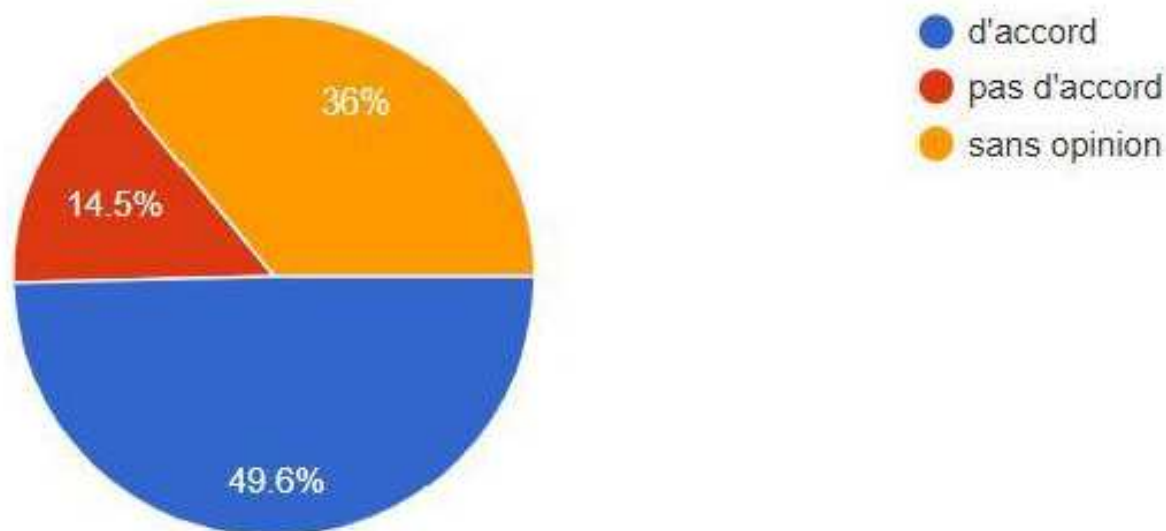
484 responses



# Préambule : Concertation

action 23 : Développer la mise en place de la Redevance Spéciale auprès des entreprises du territoire (facturation de la collecte des ordures ménagères pour les entreprises)

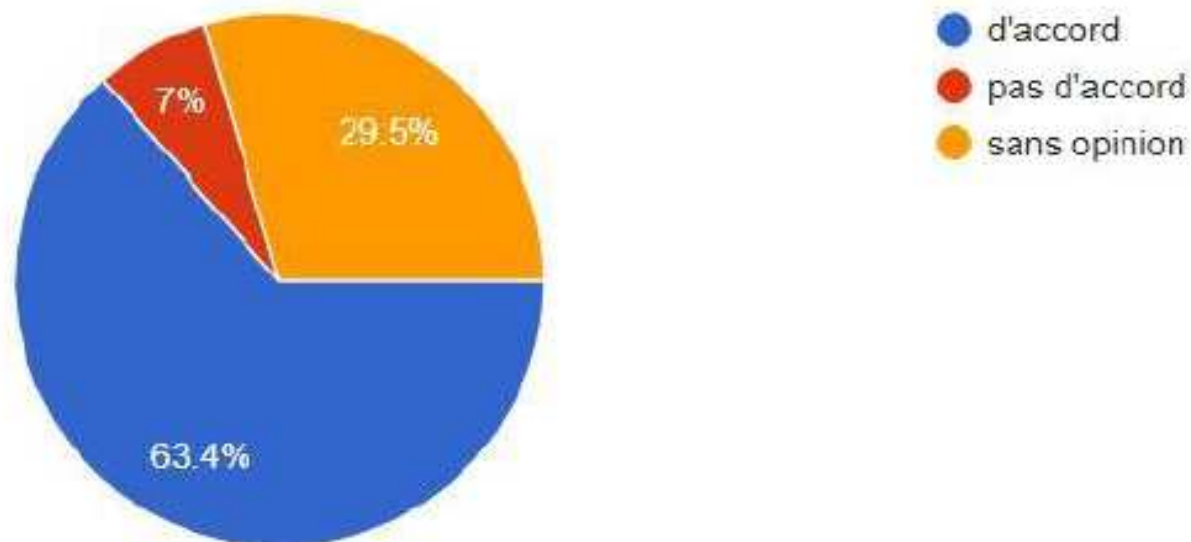
484 responses



# Préambule : Concertation

action 24 : Réaliser une étude d'opportunité pour créer une déchèterie pour les professionnels

484 responses

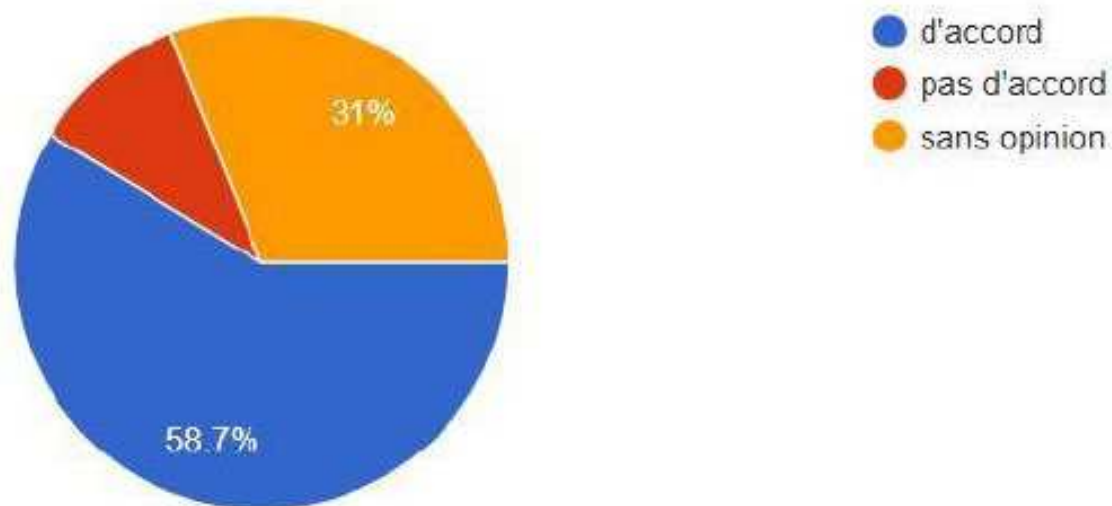


# Préambule : Concertation

**Axe 6 : DEVELOPPER LA COMMUNICATION : La communication favorise l'acquisition des bons gestes de tri par tous. La CCDSV s'engage à multiplier les actions de communication et les supports pour sensibiliser les habitants, les commerçants, les salariés des entreprises et les associations sur la réduction des déchets.**

action 25 : Créer une identité visuelle pour promouvoir la prévention des déchets

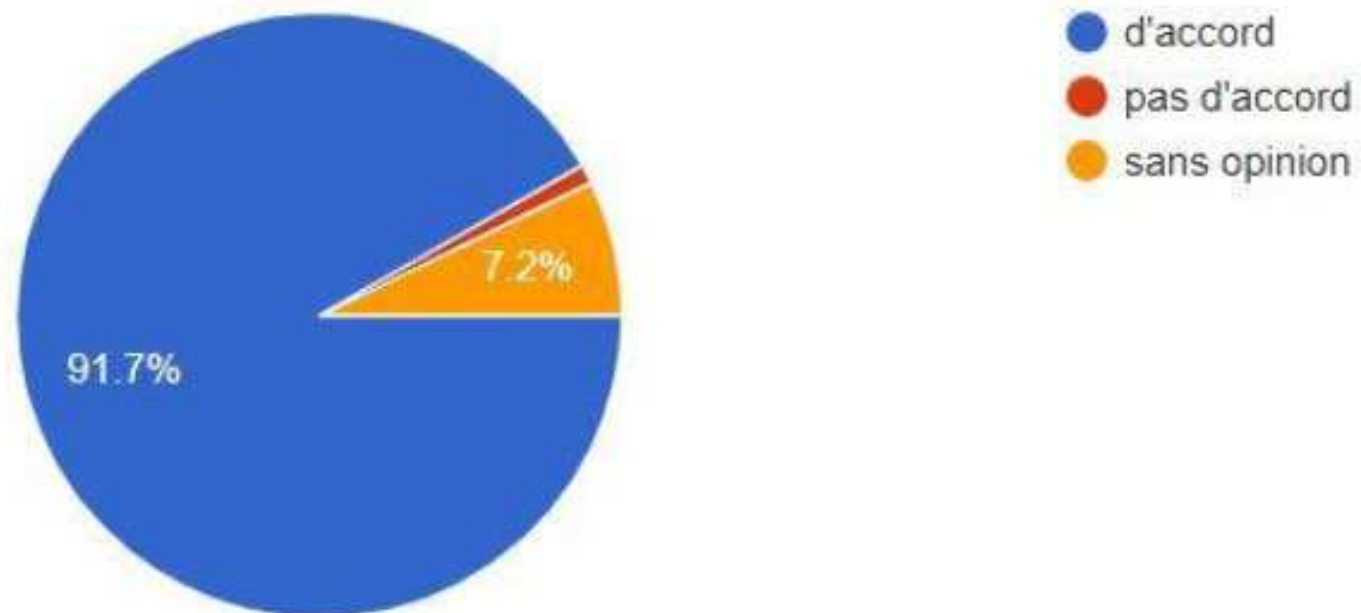
484 réponses



# Préambule : Concertation

## action 26 : Mieux communiquer sur les consignes de tri et les refus

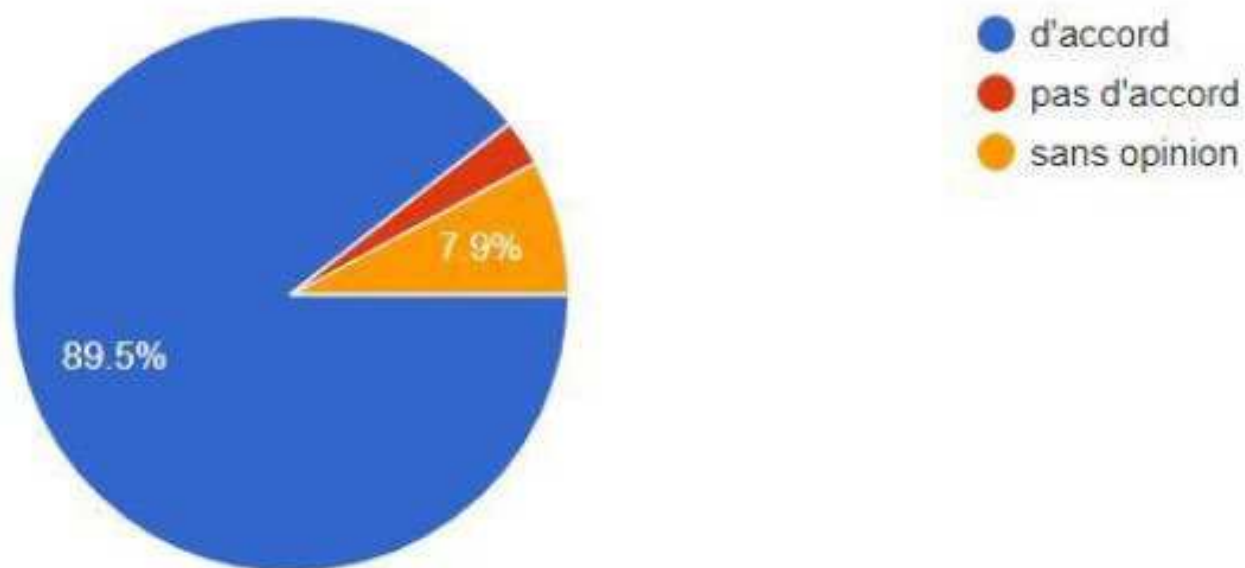
484 responses



# Préambule : Concertation

action 27 : Mettre en place des actions de communication pour lutter contre les dépôts sauvages

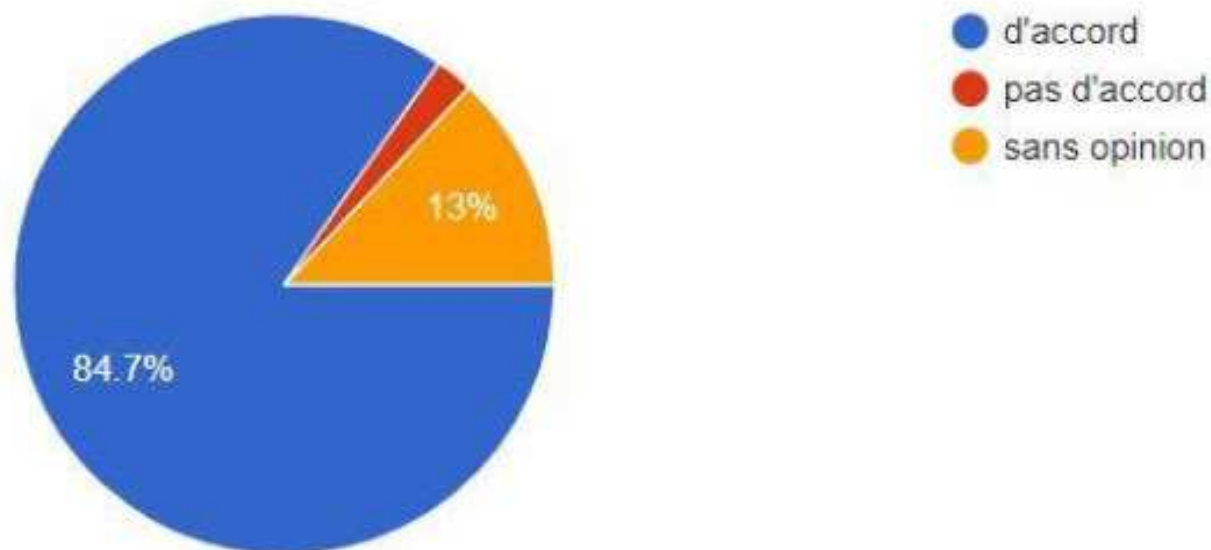
484 responses



# Préambule : Concertation

action 28 : Mettre en place des actions de communication pour lutter contre le gaspillage alimentaire, promouvoir les dispositifs existants (application Too Good To Go, etc.)

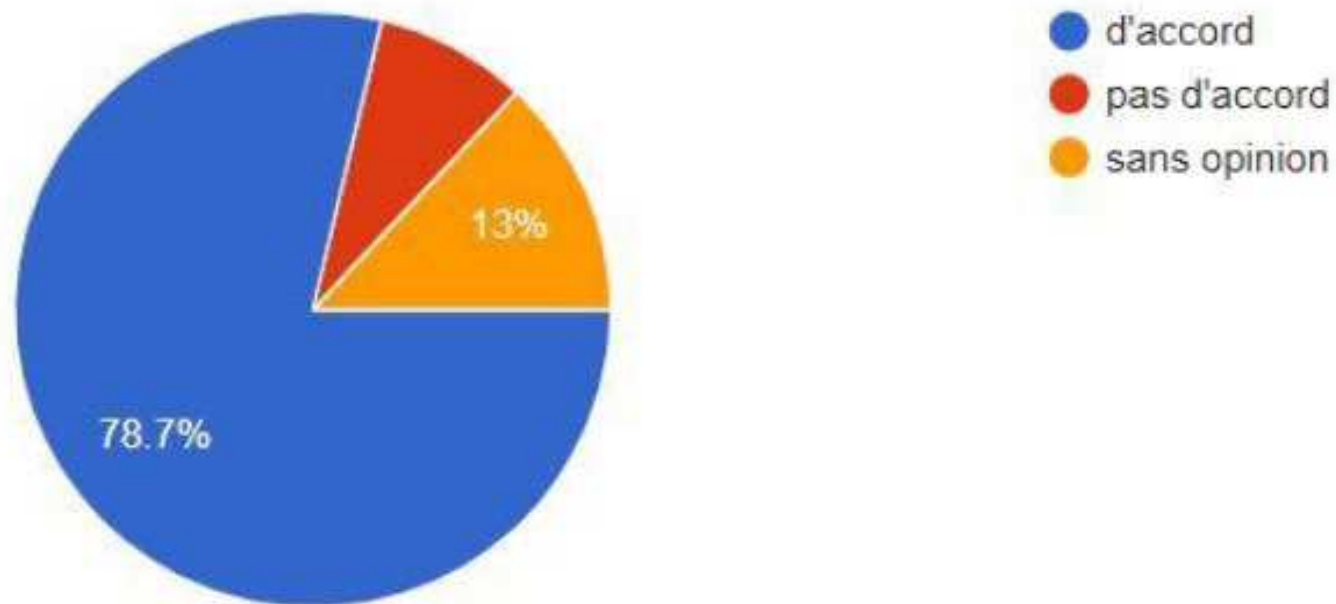
484 responses



# Préambule : Concertation

## action 29 : Poursuivre la mise à disposition de stop pub

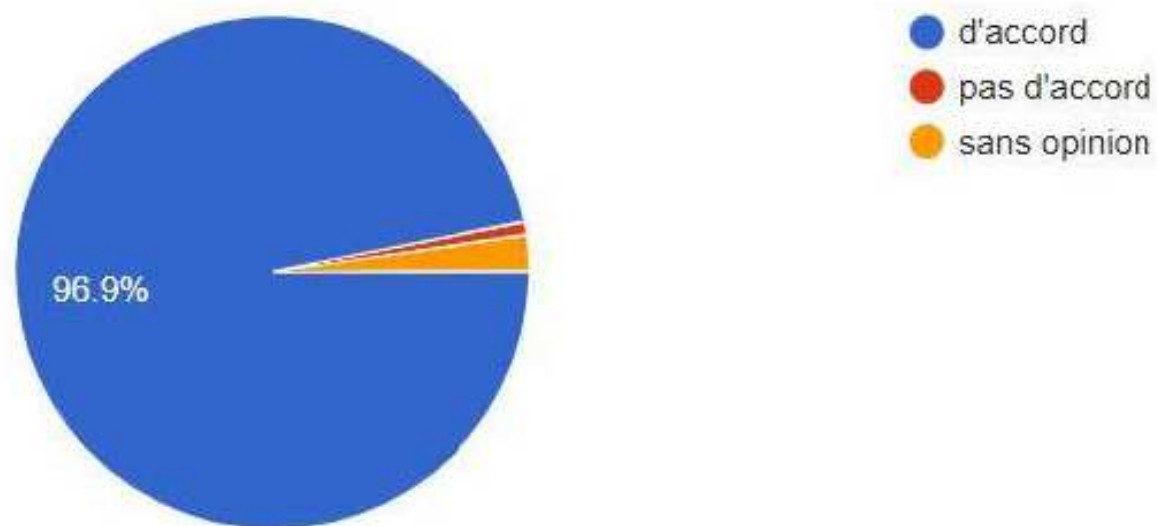
484 responses



# Préambule : Concertation

action 30 : Poursuivre la sensibilisation le jeune public sur la thématique des déchets dans les écoles primaires ou en accueil périscolaire

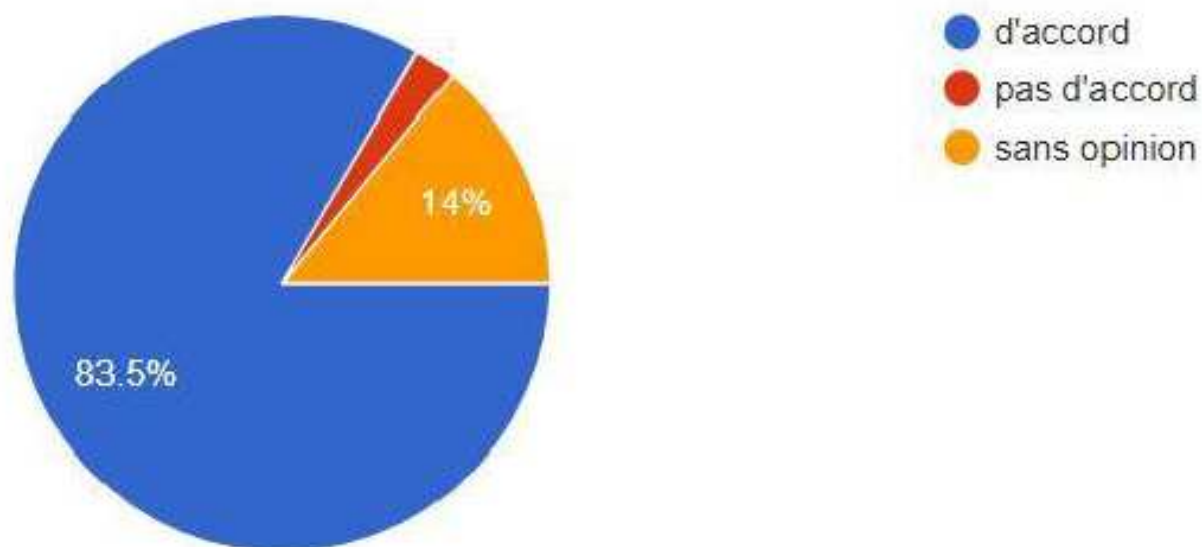
484 responses



# Préambule : Concertation

action 31 : Organiser des concours sur les thématiques déchets dans les écoles primaires ou en accueil périscolaire

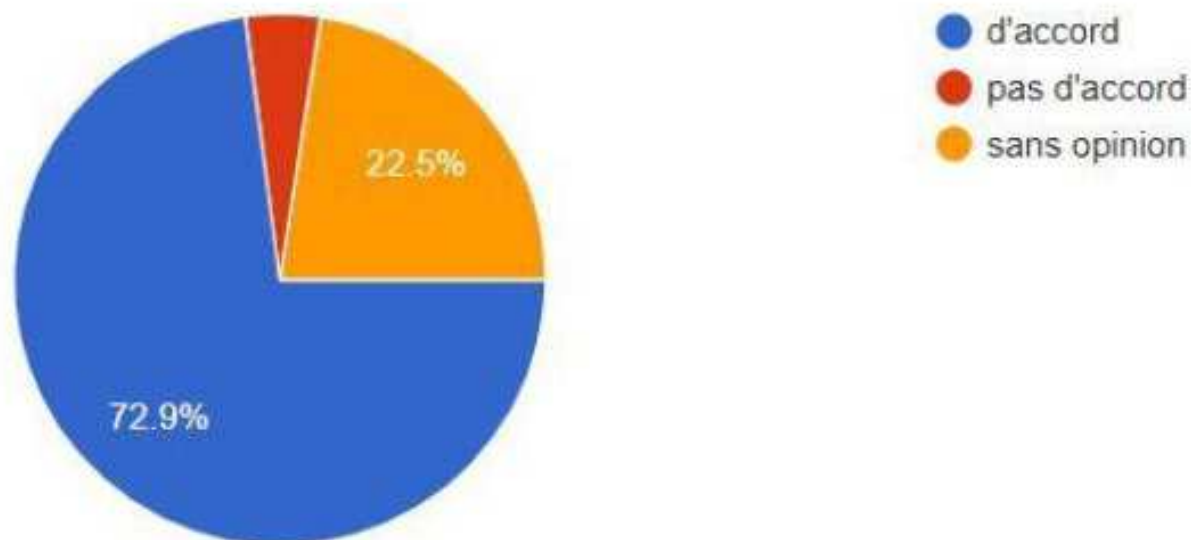
484 responses



# Préambule : Concertation

action 32 : Organiser ou participer à des événements dédiés à la réduction des déchets : semaine du développement durable, semaine de la réduction des déchets, mois du compostage, etc.

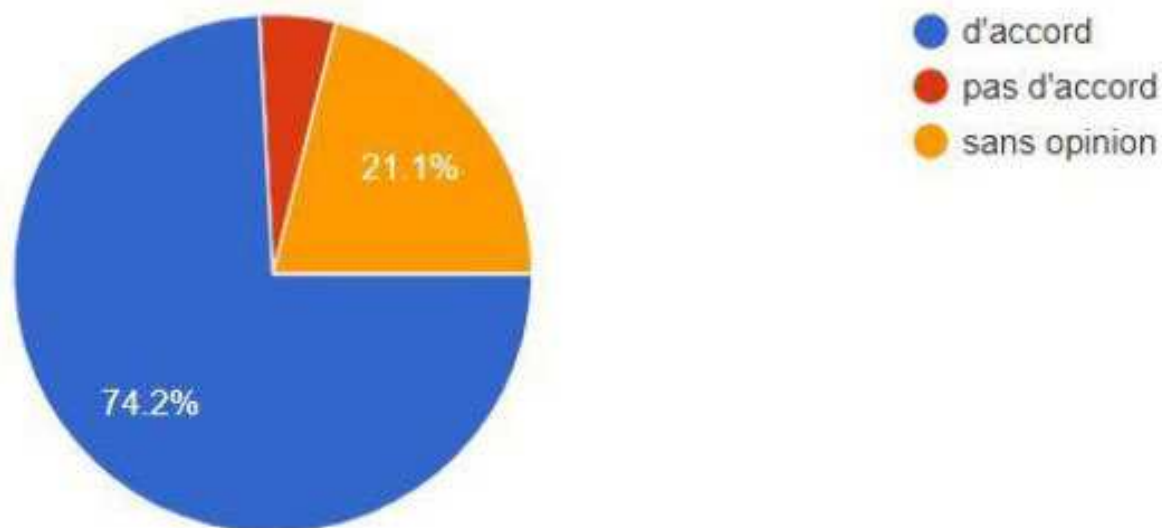
484 responses



# Préambule : Concertation

action 33 : Organiser des visites de sites : usine d'incinération, centre de tri, plateforme de compostage, etc.

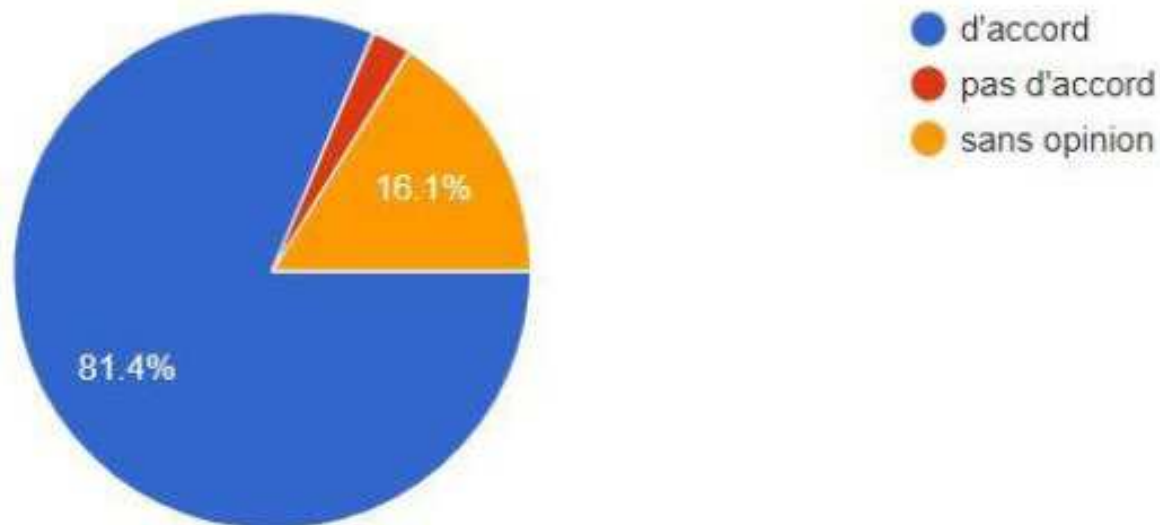
484 responses



# Préambule : Concertation

action 34 : Valoriser les initiatives de prêt d'outils ou d'échanges de savoirs, pour limiter la production de déchets

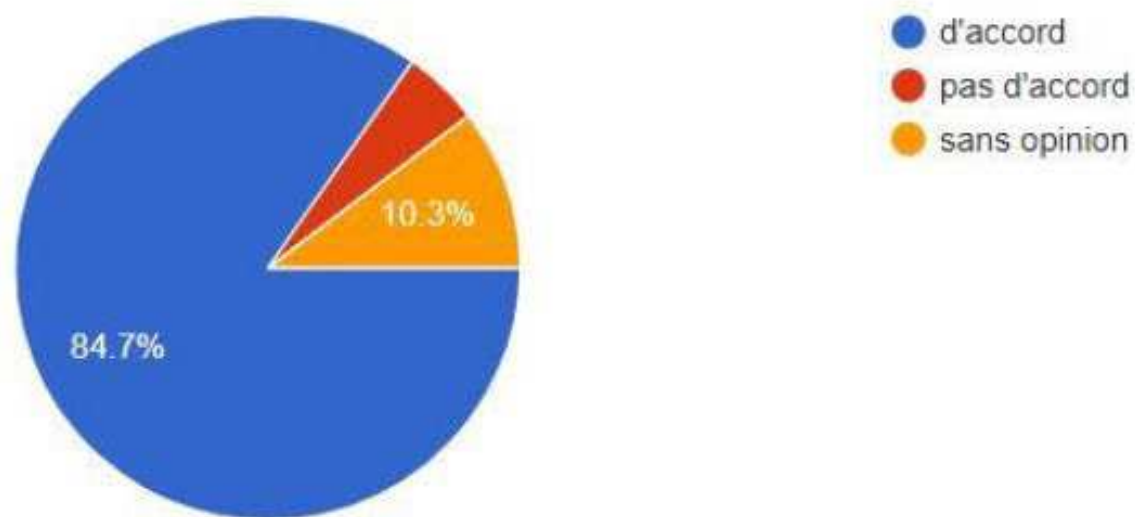
484 responses



# Préambule : Concertation

action 35 : Promouvoir les dispositifs de vente en vrac existants ou à venir, pour limiter la production de déchets

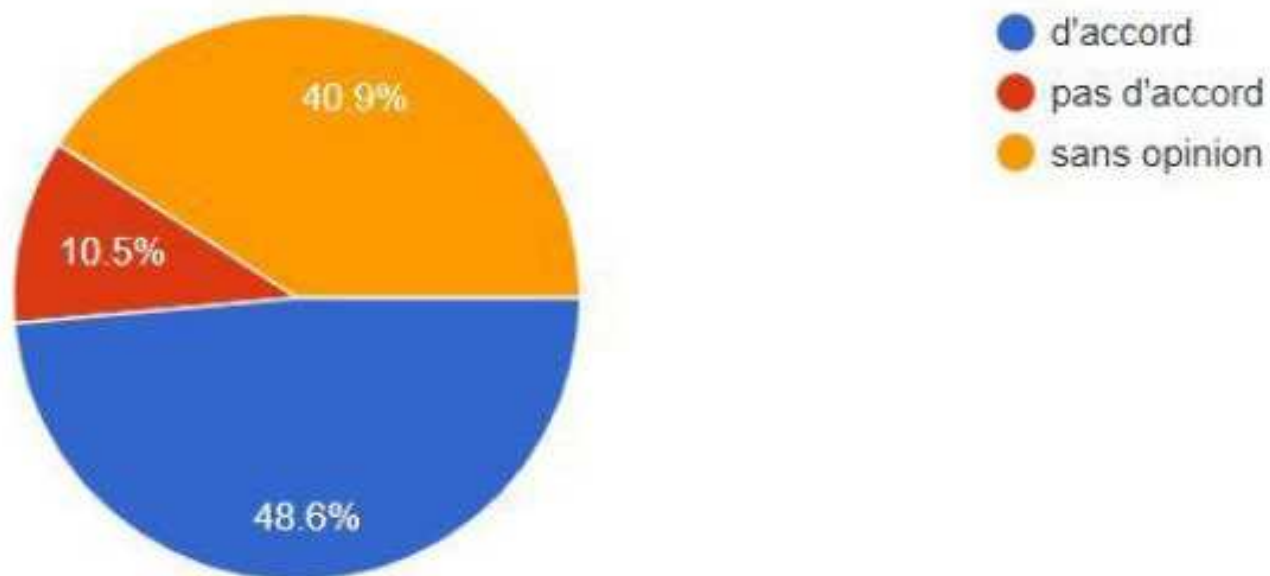
484 responses



# Préambule : Concertation

action 36 : Mettre en place des foyers témoins dans le cadre de défis "zéro déchet"

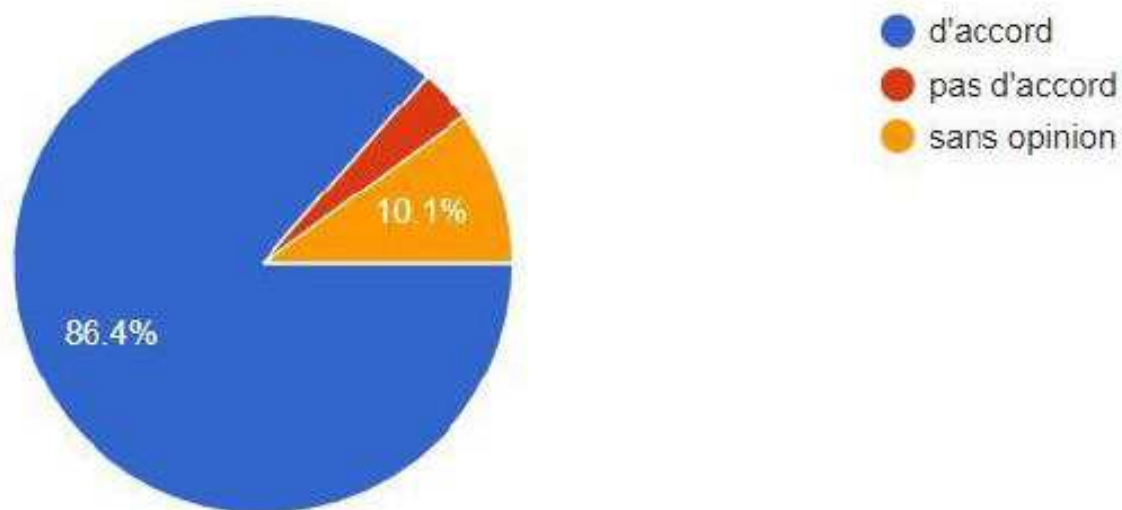
484 responses



# Préambule : Concertation

action 37 : Initier des actions d'éco-tourisme : amélioration du tri dans les campings, mettre en place des manifestations "zéro déchet", mettre en place des bacs de tri sur le chemin de halage, etc.

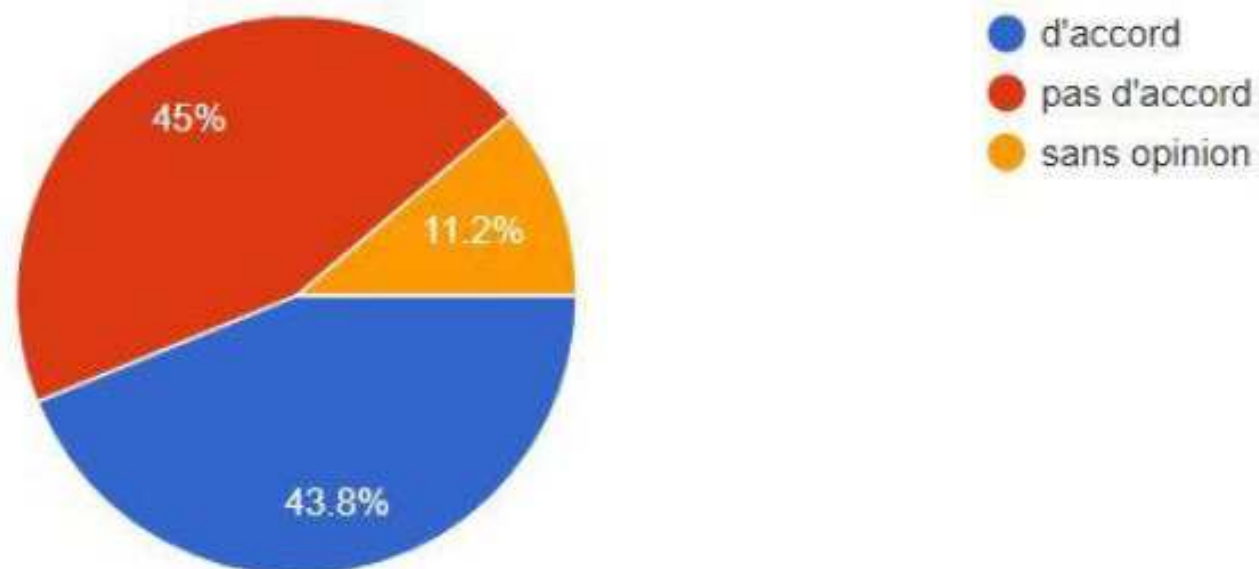
484 responses



# Préambule : Concertation

action 38 : Réaliser une étude sur l'opportunité de la mise en place d'une tarification incitative (payer en fonction de la quantité de déchets produits)

484 responses

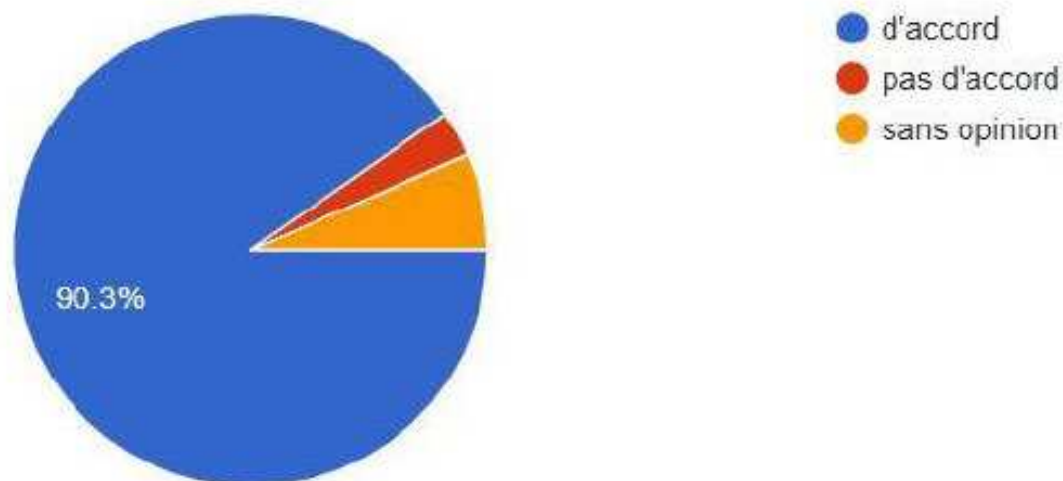


# Préambule : Concertation

**Axe 7 : ETRE EXEMPLAIRE : la collectivité aussi doit mettre en place des actions visant à limiter la production des déchets.**

action 39 : La CCDSV et ses communes vont signer une charte d'eco-exemplarité et s'engager dans des actions concrètes pour limiter la production des déchets (diminuer les impressions papiers, utiliser des mugs, etc.)

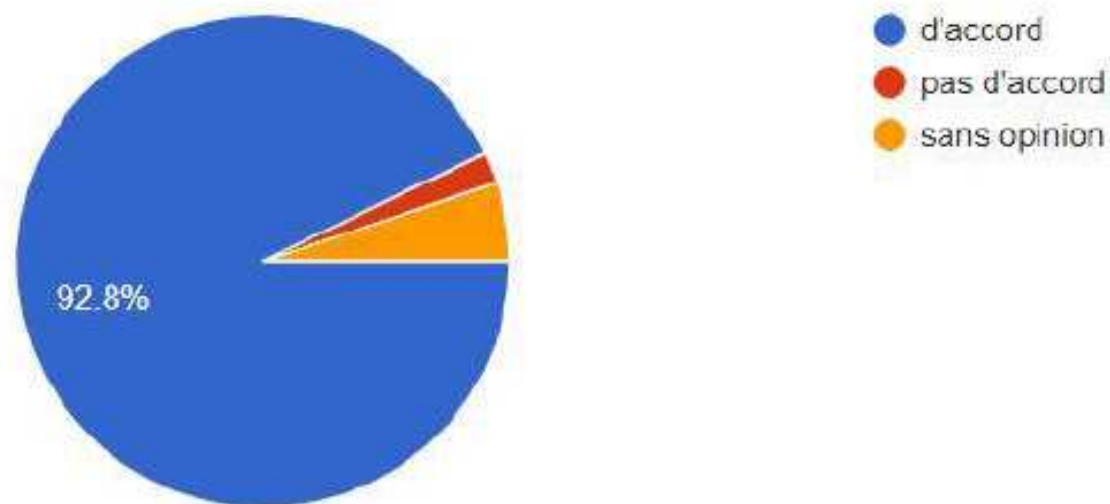
484 responses



# Préambule : Concertation

action 40 : La CCDSV met à disposition des associations et des communes des outils pour mieux trier (gobelets, bacs manifestations, etc.)

484 responses





[kpmg.fr](http://kpmg.fr)



**Cette proposition a été réalisée par KPMG Expertise et Conseil, société par actions simplifiée d'expertise comptable, inscrite à l'Ordre des experts comptables de Paris Ile de France, au capital social de 200 000 euros. 429 012 230 RCS Nanterre. Siège social : Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cedex. KPMG Expertise et Conseil est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise au respect des négociations, des accords et contrats signés. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.**

6.8 maquette financière

					Financement attendu de l'état , part DETR non spécifié												
					Financement DETR dont le montant n'est pas spécifié												
			Orientations	Maîtrise d'ouvrage	Numéro	Montant initial	Financement attendu	Dont DSIL /DETR	Coût net	2021	2022	2023	2024	2025	2026		
Transition écologique	Réduction CO2	Mobilité alternative	Plan de mobilité et restructuration des transports	CCDSV	1	100 000	50000	ntion attendue / Montant DETR non sp	50000	25000	25000						
			cheminement doux ventre village/centre commercial	Frans	2	120 000,00		0	120000				120000				
			Mode doux chemin des bruyères	Saint Didier de Formans	3	60000		0	60000				60000				
			modos doux/aménagement routier de trévous	Sainte Euphémie	5	330000	165000		165000				165000				
			Création chemin piétonnier	Savigneux	6	50000		0	50000				50000				
			Création d'une passerelle à vélo	CCDSV	7	3 450 000	2500000		950000			190000	190000	190000	190000	190000	190000
			Aire de stationnement voie bleue	CCDSV	8	600 000		0	220000		73333	73333	73333				
			Développement des modes actifs	CCDSV	9	1 130 000	750000		380000								
			Création d'une aire de covoiturage	Ambérieux en Dombes	10			0									
			Développement des modes actifs	Fareins	11	400000		0	400000				200000	200000			
Installation de bornes de rechargement électrique	Frans	12	28 000,00		0	28000					28000						
Aménagement d'un cheminement doux (Aire covoiturage/ Abris bus	Toussieux	13	290000	166000		54000			124000								
Création d'un cheminement doux (Terrain de sport / Ecole)	Toussieux	14	200000		0	200000			50000	50000	50000	50000	50000	50000			
Aire de covoiturage	Saint Didier de Formans	15	50000		0	50000				5000	5000						
Cheminement doux le long du formans	Ars sur Formans	16	270000		0	270000							270000				
Limitation de la circulation dans le centre du village	Ars sur Formans	17	100000		0	100000						100000					
Acquisition de Vélobus	Trévous	18	30000		0	30000				15000	15000						
Aire de covoiturage	CCDSV	19	500 000	200000		200000			300000								
bornes de recharges véhicules électriques	CCDSV	20	200 000	12000		188000			188000								
Installation d'une station de recharge solaire pour vélo	Trévous	21	50000		0	50000			25000	25000							
Achats de véhicules électriques	Trévous	22	60000		0	60000			60000								
parking de covoiturage	Sainte Euphémie	23	93000	69750		23250			23250								
Installation de bornes de rechargement électrique	Saint Didier de Formans	25	13000		0	13000				13000							
Evolution éclairage public/OK	Frans	26	75 000,00		0	75000			15000	15000	15000	15000	15000	15000			
relamping stade et tennis	Massieux	27	20 000		0	20000											
relamping école	Massieux	28	10 000		0	10000											
installation Led lotissement champ cersier	Savigneux	30	30000		0	30000					30 000						
rénovation éclairage public	CCDSV	31	240 000	80000		160000			26 667	26 667	26 667	26 667	26 667	26 667			
Modernisation système éclairage public	Fareins	32	415000		0	415000			138 333	138 333	138 333	138 333					
éclairage public ecoquartier	Trévous	33	50000		0	50000			50 000								
enfouissement réseau	Sainte Euphémie	34	580000	72280		507720			253 860	253 860							
vélos police municipale	Reyrieux	35	4000		0	4000											
véhicules électriques services techniques	Saint Didier de Formans	36	40000		0	40000					40 000						
véhicules électriques renouvellement parc	CCDSV	37	100 000	25000		75000			75000								
zones arborées pour vélos	CCDSV	38	30 000	9000		21000				10500	10500						
Digitalisation des actes et procédures	Trévous	39	150000		0	150000				30 000	30 000			30 000			
local vélo école et maintenance	Saint Didier de Formans	40	12000		0	12000						12000					
Station café vélo	Trévous	40 bis	250000		0	250000					250000						
Amalioration énergétique des bâtiments	Ambérieux en Dombes	41			0												
Amélioration énergétique des équipements sportifs	CCDSV	42	600 000	450000		150000			75000	75000							
Isolation et rafraîchissement salles communales	Ambérieux en Dombes	43			0												
Réhabilitation et mise aux normes bâtiment communal	Frans	44	35 000,00		0	35000											
Optimisation énergétique des bâtiments communaux	Frans	45	600 000,00		0	600000				200000	133333	133333	133333	133333			
remplacement chauffage école primaire	Savigneux	46	100000		0	100000											
Remplacement chaudière mairie	Ars sur Formans	47	60000		0	60000							60000				
Remplacement chaudière école publique	Ars sur Formans	48	115000		0	115000								115000			
Renovation 2 tréves	CCDSV	49	500 000	380000		300000			170000	85000	85000						
Isolation mairie	Massieux	50	10 000		0	10000											
Isolation service technique	Massieux	51	100 000		0	100000											
Isolation salle polyvalente	Massieux	52	200 000		0	200000											
Isolation école	Massieux	53	6 000		0	6000											
brise soleil école	Massieux	54	20 000		0	20000											
Renovation locaux énergivores	Parcieux	55	500000	320000		180000					90000	90000					
isolation salle de despatch	Massieux	56	50 000		0	50000											
isolation salle de dessin	Massieux	57	60 000		0	60000											
Renovation énergétique et réhabilitation de la salle polyvalente	Ars sur Formans	58	470000	330000		140000								170000			
Rénovation énergétique de la salle polyvalente	Saint Jean de Thurigneux	59	120000	60 000		60000				60000							
Réhabilitation bâtiment poste	Fareins	60	400000		0	400000					200000	200000					
Création bâtiment neuf économie en énergie pour pompiers	Fareins	61	100000		0	100000				333333	333333	333333					
Diagnostic énergétique pour PPI	Trévous	62	10000		0	10000											
diagnostic énergétique	CCDSV	63	1 911 000	1232500		900000			678500	135 700	135 700	135 700	135 700	135 700			
Programme de prévention des déchets	CCDSV	64	2 010 000	660000		1350000			225000	225000	225000	225000	225000	225000			
Installation de digesteur	Trévous	65	20000		0	20000				20000							
Production d'énergie renouvelable	Photovoltaïque /ok	66	70 000,00		0	70000							70 000				
Photovoltaïque	Sainte Euphémie	67	70 000,00		0	70000											
Création d'une centrale Photovoltaïque	CCDSV	68	2 000 000	1000000		1000000				250 000	250 000	250 000	250 000	250 000			
unité de méthanisation et hydroleone	CCDSV	69	530 000		0	530000											
installation panneaux photovoltaïques	CCDSV	69bis	2000 000	50000		150000			25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000			
Atlas	Atlas	70	27000		0	27000				13 500	13 500						
Aménagement et préservation d'une zone humide	Toussieux	71	100000		0	100000							50000				
Mise en valeur de la biodiversité en lien avec le plan d'eau	Ars sur Formans	72	75000		0	75000							75000				
projet espaces naturels et biodiversité	CCDSV	73	6500 000		0	6500000											
Aménagement du plan d'eau	Ambérieux en Dombes	74	50000		0	50000											
robotique automatique école et cantine	Massieux	75	50 000		0	50000											
Renaturation ruisseau - Bassin creusette	Reyrieux	76	940000		0	940000											
Collecte des eaux de pluie sur divers bâtiments	Saint Didier de Formans	77	20000		0	20000		20000			20 000						
Récupération des eaux pluviales, Grandes Combes	Saint Didier de Formans	78	63000		0	63000						63 000					
Réhabilitation du cours d'eau/ruisseau - Lutte contre inondation	Fareins	79	400000		0	400000					200 000	200000					
infiltration des eaux dans les zones d'activités	CCDSV	80	500 000	150000		350000											
renovation et agrandissement de la salle polyvalente	Frans	1	500 000,00		0	500000											
Extension espace cinéaire et jardin du souvenir	Frans	2	12 000,00		0	12000				12000				500 000,00			
Modernisation informatique mairie	Reyrieux	3	55000		0	55000											
Tri restauration des archives municipales	Reyrieux	4	25000		0	25000											
ZAC/Près de Veissieux	Reyrieux	5	296000		0	296000											
Aménagement Varennes	Reyrieux	6	285000		0	285000											
Aménagement sabies Varennes	Reyrieux	7	340000		0	340000											
Réaménagement centre village	Reyrieux	8	380000		0	380000											
PLU	Reyrieux	9	16000		0	16000											
Création d'une salle des associations	Ambérieux en Dombes	10			0												
Installation bloc sanitaire pour la 10ème classe	Ambérieux en Dombes	11			0												
Refecton de la cure et création d'une maison des assos	Massieux	12	471 000		0	471000											
Installation de sanitaires publics	Frans	13	36 000,00		0	36000											
remplacement matériel cuisine vieillissant	Reyrieux	14	50000		0	50000											
accessibilité handicapé MIC/école	Reyrieux	15	370000		0	370000											
Aménagement local pour agence postale communale	Reyrieux	16	30000		0	30000											
Rénovation école	Reyrieux	17	145000		0	145000											
Rénovation école Le Bret	Reyrieux	18	152000		0	152000											
Réaménagement bureaux de la mairie	Reyrieux	19	80000		0	80000											
Construction école et restaurant scolaire	Reyrieux	20	603000														

		0										0																	
Cohésion sociale		sécurisation chemin piéton/mode doux RD66	Ambérieux en Dombes	63	130000			0																Analyse de la consommation avant/après					
Cohésion sociale		Aménagement d'une voie piétonne	Frans	64	145 000,00			0																Consommation d'énergie avant/après et mesure d'attractivité du centre bourg					
Cohésion sociale		Mise en sécurité piétons	Frans	65	155 730,00		155230	31046																Sécurité des usagers					
Cohésion sociale		Sécurisation des voies dangereuses	Reyrieux	66	300000			0																Analyse comparative de la production des gaz à effet de serre par la réduction de la vitesse					
Cohésion sociale		vidéoprotection passive	Reyrieux	67	35000			0																sécurité communes					
Cohésion sociale		Cheminement mode doux chemin du picou	Misériieux	68	150000			0																Comptage nombre véhicules avant après					
Cohésion sociale		Cheminement piéton chemin d'Arras	Saint Didier de Formans	69	250000			DISK attendu / Montant non spécifié	250000				250000											Evaluation de la circulation dans ce secteur après travaux ( la commune a acheté en 2021 un radar pédagogique que permet de compter les véhicules et de mesurer les vitesses)					
Cohésion sociale		Sécuriser bâtiments communaux	Saint Didier de Formans	70	11500			0	11500			11500												Objectif atteint lors des travaux					
Cohésion sociale		Sécurisation du périmètre de l'école	Saint Didier de Formans	71	45000			0	45000			45000												Impact société					
Cohésion sociale		Accès crèche - salle de fête	Saint Didier de Formans	72	21000		7303	33697				13697												Satisfaction parents Utilisation lors des manifestations à la salle de fête					
Cohésion sociale		aménagement sécurité centre ville	Saint Didier de Formans	73	1027500			0	1027500			1027500												Objectif atteint lors des travaux					
Cohésion sociale		Réaménagement du centre village	Fareins	74	2500000			0	2500000				625000	625000	625000	625000								Protection, préservation et développemet du végétal en centre village - Impact sociétal					
Cohésion sociale		Place de vie centre village	Tousieux	75	500000			0	500000					166666,6667	166666,6667	166666,6667													
Cohésion sociale		Création de lieu d'exposition en cœur de village	Ars sur Formans	76	12500			0	12500			12500													Fréquentation				
Cohésion sociale		Aménagement voies structurantes Rue du 1er RFM	Trévoux	77	1000000			0	1000000				1 000 000												Sécurisation des accès et des dessertes - Fluidification de la circulation - Développement des modes doux alternatifs				
Cohésion sociale		Aménagement desserte nouveau collège	Trévoux	78	1000000			0	1000000			200000	200000	200000	200000	200000									Relier le collège à la ville - Développement de la fréquentation douce				
Cohésion sociale		Aménagement voies structurantes Route de Lyon	Trévoux	79	650000			0	650000			650000													Sécurisation des accès et des dessertes - Fluidification de la circulation				
Cohésion sociale		Aménagement allées cimetière	Trévoux	80	40000			0	40000				40 000												Réduction du temps d'intervention des agents d'entretien - Confort des usagers				
Cohésion sociale		Eclairage Led Sortie nord	Sainte Euphémie	81	18472		5542	0	12931			12931													Sécurisation				
Cohésion sociale		parking multimodaux	CCDSV	82	4 000 000		2000000	ntion attendue / Montant DETR non sp	2000000				1000000	1000000											Taux d'occupation et rotation des places de stationnements voitures et des places de stationnement vélo				
Cohésion sociale		Aménagement espace public	Parcieux	83	1200000		900000	ntion attendue / Montant DETR non sp	300000																Augmentation des adhérents dans les associations, Amélioration de la qualité d'accueil dans les locaux. Plus de vie, et d'animation, de lien social dans le cœur du village				
Economie Soutenable	Developpement d'act	Création d'une etti	Valhorizon / ETTI GIROL	1	57000			0	57000			57000													Nombre d'emplois créés : 6 personnes, Nombre d'heures réalisées : 1800 hres, Nombre de sorties durables : Pas sur 2021 mais sur 2022				
Economie Soutenable		Zones d'activité	CCDSV	2	8 400 000		1700000	1500000	6700000			1116667	1116667	1116667	1116667	1116667									Nombre de nouvelles entreprises, création d'emplois				
Economie Soutenable	renforcement du tourisme	Extension zones d'activité	CCDSV	3	4 400 000		1000000	800000	3400000			850000	850000	850000	850000										Nombre de nouvelles entreprises, création d'emplois				
Economie Soutenable		réhabilitation du site médiéval	Ambérieux en Dombes	4				0																	analyse de la fréquentation avant/après				
Economie Soutenable		Réhabilitation du château Bouchet	Fareins	5	3500000			0	3500000																Amélioration énergétique, impact social , économie circulaire, protection espaces sensibles, valorisation espaces naturels				
Economie Soutenable		Création d'un gîte touristique	Fareins	6	500000		400000	0	100000				50000	50000											Amélioration énergétique, impact social, cadre de vie, tourisme, économie circulaire				
Economie Soutenable	Renforcement de com	Renforcement de commerce de proximité	Valhorizon / Ecociso	7	10000			0	10000			10000													Nombre adhérents, Fréquentation, Type de produits réparés, Nombre de bénévoles en accompagnement réparation				
Economie Soutenable			Valhorizon	8	96000			0	96000			48000	48000												Nombre de salariés clients des commerces, Type de services / produits attendus et proximité des fournisseurs, Nombre de kilomètres réalisés par les vélos cargos, Nombre d'emplois créés : 7, Nombre de sorties durables : sur 2022				
Economie Soutenable			Valhorizon	9	200700			0	200200			100100													Nombre de jouets collectés, recyclés et vendus, Nombre d'événements commerciaux, Nombre d'emplois créés, Nombre de sorties durables sur 2022				
Economie Soutenable		espace de coworking et accueil jeunes	CCDSV	10	450 000		315000	180000	135000			67500	67500												Fréquentation des jeunes, utilisations des entreprises des espaces de coworking				
Economie Soutenable		diagnostic alimentaire	CCDSV	11	120 000		50000	ntion attendue / Montant DETR non sp	70000																Nombre de produits recyclés				
Economie Soutenable		Recyclerie	CCDSV	12	1 160 000		520000	150000	640000			640000													Nombre de bacs distribués, Nombre de foyers contactés en porte à porte, Volume plastiques collectés/habitant avant/après déploiement des bacs jaunes (au terme des 3 ans de dispositif), Nombre d'emplois créés : 5				
Economie Soutenable		Recyclage	Valhorizon / Association recyclerie	13	501000			0	501000			167000	167000																
																							43 171 131	3 371 265	10 193 225	10 039 552	7 339 056	4 245 883	6 540 150



Cohésion sociale		vidéprotection passive	Revirieux	67	35000													sécurité communes
Cohésion sociale		Cheminement mode doux chemin du picou	Misérieux	68	150000													Comptage nombre véhicules avant après
Cohésion sociale		Cheminement piéton chemin d'Arnas	Saint Didier de Formans	69	25000						250000							Evaluation de la circulation dans ce secteur après travaux ( la commune a acheté en 2021 un radar pédagogique que permet de compter les véhicules et de mesurer les vitesses)
Cohésion sociale		Sécuriser bâtiments communaux	Saint Didier de Formans	70	11500						11500							Objectif atteint lors des travaux
Cohésion sociale		Securisation du périmètre de l'école	Saint Didier de Formans	71	45000						45000							Impact sociétal
Cohésion sociale		Accès crèche - salle de fête	Saint Didier de Formans	72	21000						7303							Satisfaction parents -Utilisation lors des manifestations à la salle de fête
Cohésion sociale		aménagement sécurité centre ville	Saint Didier de Formans	73	1027500						1027500							Objectif atteint lors des travaux
Cohésion sociale		Réaménagement du centre village	Fareins	74	2500000						2500000							Protection, préservation et développement du végétal en centre village - Impact sociétal
Cohésion sociale		Place de vie centre village	Tousieux	75	500000						500000							
Cohésion sociale		Création de lieu d'exposition en cœur de village	Ars sur Formans	76	12500						12500							Fréquentation
Cohésion sociale		Aménagement voies structurantes Rue de 1er RFM	Trévoux	77	1000000						1000000							Sécurisation des accès et des dessertes - Fluidification de la circulation - Développement des modes doux alternatifs
Cohésion sociale		Aménagement desserte nouveau collège	Trévoux	78	1000000						1000000							Relier le collège à la ville - Développement de la fréquentation doux
Cohésion sociale		Aménagement voies structurantes Route de Lyon	Trévoux	79	650000						650000							Sécurisation des accès et des dessertes - Fluidification de la circulation
Cohésion sociale		Aménagement allées cimetière	Trévoux	80	40000						40000							Sécurisation des accès et des dessertes - Fluidification de la circulation
Cohésion sociale		Eclairage Led Sortie nord	Sainte Euphémie	81	18472						5542							Réduction du temps d'intervention des agents d'entretien - Confort des usagers
Cohésion sociale		parking multimodaux	CCDSV	82	4 000 000						2000000							Securisation
Cohésion sociale		Aménagement espace public	Parcieux	83	1200000						900000							Taux d'occupation et rotation des places de stationnements voitures et des places de stationnement vélo
Economie Soutenable	Développement d'act	Création d'une etti	Valhorizon / ETTI GIROL	1	57000						57000							Augmentation des adhérents dans les associations, Amélioration de la qualité d'accueil dans les locaux, Plus de vie, et d'animation, de lien social dans le cœur du village
Economie Soutenable		Zones d'activité	CCDSV	2	8 400 000						1700000							Nombre d'emplois créés : 6 personnes, Nombre d'heures réalisées : 1800 hres, Nombre de sorties durables : Pas sur 2021 mais sur 2022
Economie Soutenable		Extension zones d'activité	CCDSV	3	4 400 000						1000000							Nombre de nouvelles entreprises, création d'emplois
Economie Soutenable	renforcement du tourisme	réhabilitation du site médiéval	Ambérieux en Dombes	4														analyse de la fréquentation avant/après
Economie Soutenable		Réhabilitation du château Bouchet	Fareins	5	3500000						3500000							Amélioration énergétique, impact social, économie circulaire, protection espaces sensibles, valorisation espaces naturels
Economie Soutenable		Création d'un gîte touristique	Fareins	6	500000						400000							Amélioration énergétique, impact social, cadre de vie, tourisme, économie circulaire
Economie Soutenable	Renforcement de com	Renforcement de commerce de proximité	Valhorizon / Ecociso	7	10000						10000							Nombre adhérents, Fréquentation, Type de produits réparés, Nombre de bénévoles en accompagnement réparation
Economie Soutenable		Conciergerie	Valhorizon	8	96000						96000							Nombre de salariés clients des commerces, Type de services / produits attendus et proximité des fournisseurs, Nombre de kilomètres réalisés par les vélos cargos, Nombre d'emplois créés : 7, Nombre de sorties durables : sur 2022
Economie Soutenable		Atelier chantier Abracadabac	Valhorizon	9	200000						200000							Nombre de jouets collectés, recyclés et vendus, Nombre d'événements commerciaux, Nombre d'emplois créés, Nombre de sorties durables sur 2022
Economie Soutenable		Espace de coworking et accueil jeunes	CCDSV	10	450 000						315000							Fréquentation des jeunes, utilisations des entreprises des espaces de coworking
Economie Soutenable		diagnostic alimentaire	CCDSV	11	120 000						50000							
Economie Soutenable		Recyclerie	CCDSV	12	1 160 000						520000							Nombre de produits recyclés
Economie Soutenable		Recyclage	Valhorizon / Association recyclerie	13	501000						501000							Nombre de bacs distribués, Nombre de foyers contactés en porte à porte, Volume plastiques collectés/habitant avant/après déploiement des bacs jaunes (au terme des 3 ans de dispositif), Nombre d'emplois créés : 5

43 825 995

43 825 995

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 OCTOBRE 2021**

Nombre de Conseillers : 45  
En exercice : 45  
Présents : 32  
Pouvoirs : 11  
Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 15/10/2021

Le 21 octobre 2021, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Anne-Marie DEGUEURCE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

**Absents excusés** : Cécile BAUDOUX (Pouvoir Marc PECHOUX), Emilie BERTHOLON (Pouvoir Christine FORNES), Fabien BIHLER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Jacques CORMORECHE (Pouvoir Nicole DUGELAY), Carole DEMANGE, Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Amina LEGHNIDER (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Laëtitia BORDELIER), Richard PACCAUD (Pouvoir Vincent LAUTIER), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), David POMMIER (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN).

**Secrétaire de séance** : Patrick CHARRONDIERE.

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – autorisation de signature du contrat de relance et de transition écologique Dombes Saône Vallée (CRTE) et de la Convention annuelle financière 2021 relative au CRTE.**

Vu la circulaire n° 6231 /SG du Premier Ministre du 20 novembre 2020, relative aux Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (CRTE),

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des Finances, des Ressources humaines et de la Mutualisation rappelle que les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique du territoire sur lequel ils portent.

Ces contrats, d'une durée de 6 ans, s'inscrivent :

- dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets immédiatement réalisables ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires tout en répondant aux enjeux de transition écologique, de cohésion sociale et d'économie soutenable,
- dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale,

M. Stéphane BERTHOMIEU, explique que la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée s'est engagée dans la démarche de contractualisation d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

Ce contrat décline des orientations stratégiques et des actions opérationnelles pour conduire la démarche de transformation du territoire à moyen et long terme. Il est évolutif et pluriannuel et fera l'objet d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performance. Il a été construit en lien avec les parties prenantes volontaires du territoire et a fait l'objet de nombreuses réunions des élus des communes qui ont souhaité s'associer à la démarche.

Le diagnostic du projet de contrat est assis sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) tout récemment adopté, sur le travail de fond et transversal initié pour construire le PCAET et sur le programme de prévention des déchets en cours de finalisation.

Ces trois supports fondamentaux du diagnostic ont fait l'objet de larges consultations citoyennes opérées entre 2019 et 2021.

Le contrat Dombes Saône Vallée comprend 3 annexes :

- Le diagnostic, les enjeux identifiés et les orientations stratégiques
- La maquette financière des actions et projets
- Un tableau de suivi et d'évaluation du plan d'action et les résultats attendus.

M. Stéphane BERTHOMIEU, précise qu'une convention financière annuelle relative au CRTE sera signée chaque année avec Madame la Préfète de l'Ain afin de déterminer les engagements financiers de la communauté de communes et des communes, pour l'engagement d'actions au regard des projets inscrits dans le projet de territoire.

La convention financière pour l'année 2021 intègre deux annexes : les fiches actions 2021 et la maquette financière du plan d'action 2021.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 07/10/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le Contrat de Relance et de Transition Ecologique pour le territoire Dombes Saône Vallée et ses pièces annexes joints à la présente délibération ;
- **D'APPROUVER** la convention financière annuelle 2021 relative au CRTE et ses pièces annexes, jointes à la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer lesdits contrats et conventions avec Madame la Préfète de l'Ain ou de son représentant, ainsi que tous les documents s'y rapportant ;
- **DE DIRE** que les crédits correspondants des projets de la CCDSV sont inscrits à la programmation pluriannuelle et seront inscrits dans les budgets respectifs en dépense et recette.

A Trévoux, le 21/10/2021

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **26 OCT. 2021**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20211021-2021C175-AG

Affichage le : **26 OCT. 2021**

Le Président,  
Marc PECHOUX

